

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and other regions, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA.

LE CRI DE LA TERRE

L'avertissement de M. Robertson — L'attitude des cultivateurs anglo-canadiens — Les concessions du gouvernement — Conséquences logiques.

Hier soir encore dans un temple protestant de Montréal, M. J.-W. Robertson, l'un des hommes qui connaissent le mieux la situation agricole au pays, le principal conseiller technique de notre bureau fédéral des vivres, évoquait le spectre de la famine menaçante.

N'est-ce point M. Borden lui-même qui disait : "Nous ne pouvons soutenir avec trop d'énergie la nécessité absolue d'une plus grande production agricole. Le résultat de la guerre peut dépendre de la quantité de vivres produite au Canada et aux Etats-Unis..."

Et ces cris d'alarme étaient-ils autre chose que la réplique de ceux que jetaient là-bas les hommes chargés de pourvoir à la subsistance du Royaume-Uni? N'est-ce point lord Rhondda lui-même qui disait : "Le garde-manger des Alliés est dangereusement vide, mais nous tenons dans la ferme espérance que nous pourrions venir sur les peuples de l'Amérique du Nord pour empêcher que nos ressources alimentaires ne diminuent au point de mettre en péril la cause pour laquelle nous combattons tous..."

Et ces cris d'alarme étaient-ils autre chose que la réplique de ceux que jetaient là-bas les hommes chargés de pourvoir à la subsistance du Royaume-Uni? N'est-ce point lord Rhondda lui-même qui disait : "Le garde-manger des Alliés est dangereusement vide, mais nous tenons dans la ferme espérance que nous pourrions venir sur les peuples de l'Amérique du Nord pour empêcher que nos ressources alimentaires ne diminuent au point de mettre en péril la cause pour laquelle nous combattons tous..."

C'est en s'appuyant sur ces autorités et sur bien d'autres — sur les innombrables appels que leur ont adressés les ministres de l'Agriculture, au gouvernement fédéral et dans les différentes provinces, sur la déclaration toute récente de M. Crerar, le nouveau ministre fédéral de l'Agriculture : "Toute la main-d'oeuvre disponible à la campagne est employée", que les cultivateurs anglo-canadiens du pays pressent le gouvernement fédéral de modifier la décision en vertu de laquelle tous les cultivateurs et garçons de ferme célibataires de 20, de 21 et de 22 ans seront incorporés dans l'armée.

On peut juger de la force du mouvement et de la puissance de conviction que porte la situation elle-même par le fait que la commission d'agriculture de la Chambre des Communes, après avoir pris connaissance de statistiques qui accusent un déficit actuel de 60,000 à 70,000 dans la main-d'oeuvre agricole, a adopté, sur la proposition d'un député unioniste, M. Nicholson, un vœu priant le ministre de la Milice de donner instruction formelle aux registraires de rappeler les ouvriers de ferme qu'après tous les autres. Au lendemain même du débat sur ce sujet, l'Evening Standard, le seul journal quotidien français de la province qui affiche carrément ses sentiments unionistes, avait d'ailleurs exprimé très haut son regret de ce qu'on n'eût pas exempté les jeunes agriculteurs. Et le gouvernement reconnaît implicitement la force et le bien-fondé de l'argumentation en faisant appeler d'abord les jeunes conscrits des villes, de préférence aux agriculteurs, en accordant des congés temporaires aux conscrits agriculteurs de la classe B.

Mais est-ce suffisant si l'on veut obtenir la production maxima dont est capable le sol canadien? Il ne s'agit point ici de discuter la politique générale de guerre, mais de rechercher le meilleur moyen de réaliser l'un des objets dont les hommes politiques du Canada et ceux de l'Angleterre s'accordent à affirmer l'extrême importance pour le succès de la cause des Alliés, sans compter sa répercussion sur la situation intérieure de notre propre pays.

Le Weekly Sun fait observer qu'en réalité, si l'on s'en tient aux calculs ordinaires, il n'y aurait même pas conflit de fond entre les exigences de l'armée et celles de la production agricole. Les recrues que l'on prélève aujourd'hui ne pourront, dit-il, atteindre le champ de bataille avant la fin de la saison de guerre; elles ne serviront point cette année et, si la guerre se prolonge et que l'on veuille les envoyer au front pour l'an prochain, il suffirait de les enrôler à l'automne. Par contre, les conséquences que produira nécessairement, au point de vue de la baisse de la production agricole, leur enrôlement actuel, ou même légèrement différé, seront immédiats. Le Weekly Sun cite à ce propos, en donnant les lieux et les noms, des faits topiques de cultures diminuées ou totalement abandonnées parce qu'on appréhende le départ prochain du fils ou des fils qui assurait l'exploitation régulière. Et le gros danger, fait-il encore observer, c'est l'incertitude. Le cultivateur hésite à s'engager dans des travaux importants sans savoir sur quelle main-d'oeuvre il pourra compter. Comme on le faisait remarquer à la Chambre de Commerce, il ne suffit même pas de dire: On vous laissera des ouvriers pour les semaines... Il faut songer aux moissons. On s'accorde à constater — le témoignage du Soleil de Québec, qui paraît venir de hautes sources, confirme la-dessus celui du Weekly Sun et les déclarations faites à la Chambre de Commerce — que la situation actuelle produit un effet déprimant sur la classe agricole.

Si l'on veut obtenir une production maxima, il nous semble donc que l'on devrait donner satisfaction aux réclamations du monde agricole anglo-canadien et modifier, pour la présente saison au moins, le dispositif du dernier arrêté ministériel pour en exempter les fils de cultivateurs et les garçons de ferme, spécialistes en une industrie dont toutes les autorités proclament l'utilité essentielle. Le gouvernement n'aurait pour cela qu'à accuser la politique dont il vient de sanctionner le principe par l'octroi des congés et l'ajournement des appels.

Mais s'il est une matière où l'on puisse appliquer, en le modifiant légèrement, le vieil axiome Qui donne vite donne deux fois, c'est bien celle-là. Plus tôt les cultivateurs sauront sur quelle main-d'oeuvre ils peuvent compter, plus grande sera la production; et il suffit de jeter un coup d'oeil vers les champs pour constater que le temps presse.



Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

AUX COMMUNES

LE DÉBAT LANGUIT

Trois ou quatre discours sur la politique financière du gouvernement — Le cas Beaufort

Ottawa, 2 mai. Le débat sur le budget s'est continué comme à cloche-pied aujourd'hui, trois orateurs ayant occupé presque toute la journée. Ce sont M. McIsaac, de Kings, I.P.E., M. D. D. MacKenzie, du Cap-Breton, et le jeune Redman, de Calgary; les deux premiers sont d'âge mûr pour le moins, mais ont entremêlé leurs arguments de badinages occasionnels, tandis que le dernier, apparemment âgé de vingt-cinq ans, a varié avec toute la gravité d'un vieil homme. Mais de quel point de vue qu'on se place, la journée n'a guère été intéressante.

On s'attendait à des émoions pendant le discours de M. MacKenzie, car une rumeur partie d'Ottawa disait qu'il allait ne faire qu'une bouchée de sir Joseph Flavelle. On a été aux trois quarts déçus; d'abord, le lieutenant libéral a commencé par parler pendant près de deux heures de vingt autres choses déjà dites et ressassées en Chambre, sur les tréteaux et dans les journaux, telle la supériorité de la politique de M. McKenize à fait une lecture qui ressemblait plus à celle d'actes notariaux inoffensifs qu'à des documents politiques devant provoquer l'indignation du lecteur et celle de l'auditoire. La cause est sans doute bonne, mais elle a été bien faiblement présentée, et ce soir, le président des compagnies fructueuses en question, ne se porte pas plus mal devant le public; celui-ci n'est pas moins plumé, mais son avocat a manqué de conviction, ou de compétence.

Quelques incidents intéressants ont marqué le commencement de la séance. M. Lemieux, par exemple, a donné lecture d'une dépêche reçue de M. Adélar Turgeon, président du Conseil législatif de Québec, l'informant qu'un grand nombre de jeunes gens de Québec s'enrôlent dans le Corps Royal d'aviation. Ces jeunes gens appartiennent aux bonnes familles de la vieille capitale, précise M. Turgeon. La Chambre en ayant aussi l'air de se demander si les familles moins bonnes, ou franchement mauvaises, n'ont pas aussi appliqué avec le même empressement pour la défense de la démocratie.

Sir Sam Hughes ayant demandé au premier ministre si le gouvernement va créer un corps d'aviation purement canadien, M. Borden déclare que son honorable ami doit croire que ce projet rencontre des obstacles sérieux. "Je les connais tellement bien que je les ai fait disparaître, rétorque sir Sam de son air le plus agressif. La Chambre se met à rire, et le premier ministre reprend: "Je suis enchanté, mais je dois avouer que voici la première nouvelle que j'en ai. Il ajoute que la question reste à l'étude.

Il venait d'être question de séances du matin, à onze heures, d'ici à la fin de la session; sir Wilfrid Laurier a demandé de remettre à demain la décision de ce délai, dont la réalisation met les journaux de mauvaise humeur, encore qu'il aura pour but d'abréger la session de quelques jours. Cependant, on ne se plaint pas de celle-ci, cette année; on en a rarement vu d'aussi paisible et dépourvue de vraies tempêtes; mais cela peut encore venir.

Le docteur Edwards a appris au ministre de la Milice que contrairement à sa récente déclaration, les jeunes cultivateurs des centres agricoles semblent être appelés avant les citoyens. M. Mewburn savait déjà que certains registraires semblaient avoir fait erreur en effet à ce propos, mais il a pris des mesures pour les mieux renseigner et espère que tout ira bien. En tout cas, on a pris des arrangements pour que les fermiers de bonne foi reçoivent après leur enrôlement un congé de deux semaines qui leur permettra de terminer leurs semences. Sur cela, M. Pius Michaud, de Madawaska, dit que dans son comté les semences se prolongent souvent jusque dans la dernière semaine de juin; les deux semaines ne seront donc pas suffisantes. Le ministre promet de rendre justice à toutes les régions du pays.

M. Doherty a répondu à une question inscrite au feuillet de l'administration de la loi du Service militaire à coûté jusqu'à présent \$1,803,581, et que le nombre d'hommes qui ont répondu à l'appel de leur nom est de 397,671; sur ce nombre, 39,760 sont sous les drapeaux. A propos du nommé Beaufort, correspondant du Christian Science Monitor de Boston, au parlement canadien, le secrétaire d'Etat M. Burrell a déclaré qu'il a été employé au bureau du censeur pendant environ douze mois, pour lire et traduire les publications de langue allemande, mais qu'on l'a remercié de ses services lorsque le nombre de ces feuil-

BILLET DU SOIR

LES "ÉCLISSES"

Un gouvernement ennemi de la lumière devrait tazer les allumettes. C'était logique. Et c'est fait. L'impôt nouveau atteint les ménagères; il n'y aura donc pas que les fumeurs à grimacer contre le fisc. Il y a de quoi. Ne paierons-nous pas cinquante suppléments pour une boîte de cinq cents allumettes dont nous ne donnions jusqu'ici que cinq sous?

Sera-ce, à la campagne, la renaissance des éclisses, les odorantes éclisses de cèdre, menues et longues, facilement inflammables, vite éteintes, prêtes à allumer du coup une dizaine de pipes, dans les réunions d'hiver, et qui sentent si bon le cèdre qu'elles masquent un peu l'écœur odor du tabac fort?

Jadis, ces éclisses fleurant bon, elles étaient à portée de la main, non loin du poêle, et il suffisait, pour avoir du feu, de les tendre vers la flamme, par la petite porte ouverte et ronde où les enfants regardaient se tordre les bûches et les rondins d'étable crépitants.

Les gens élevés à la campagne et un peu âgés les ont connues, ces minces languettes fines, débris d'un morceau de cèdre inutilisable autrement; ils se rappellent les avoir vues à leur place, tout près de l'estable grimant au grenier, ou corchées sous le petit banc voisin de la porte d'entrée, afin que les hommes du logis les trouvaient dès leur arrivée à la maison.

Les enfants pouvaient s'en amuser sans courir le risque de mettre le feu quelque part, comme ils font avec les allumettes. Elles avaient certes leurs inconvénients, ceux, par exemple, de ne pas donner la flamme elles-mêmes, et de ne pouvoir se glisser dans les goussets d'habit.

Mais elles brûlaient si bien ! Et puis, un peu de poésie était en elles. Elles étaient les servantes de la flamme, elles flauraient le bois sain, elles parfumaient l'air de leurs spirales de fumée bleudâtre et ténue; et les petits gars qui, déchirant dans leur premier livre, d'offices religieux les allusions aux cèdres du Liban, s'imaginaient que ceux-ci devaient être comme les nôtres.

L'allumette chimique vint. Elle a presque tué les éclisses. A peine si elles ont survécu dans quelques campagnes reculées, chez quelque habitant fidèle aux anciennes coutumes de la maison où il naquit.

L'allumette, à son tour, a ses vicissitudes. Le briquet, la pierre à feu, les éclisses tiennent-ils leur vengeance? Qui sait? A la campagne, nos gens ménaagent déjà les allumettes. Et la fabrication des éclisses est si facile.

Bernard LAISNÉ

DEUX GRANDES SEMAINES

LA TOILETTE ANNUELLE

Une proclamation du maire vient de fixer pour le grand nettoyage annuel de la ville la semaine du 19 mai. C'est la continuation d'une coutume excellente, l'emploi d'une semaine entière par tous les moyens que possède l'art moderne de la propagande à la vulgarisation des notions d'hygiène publique parmi la population. Il n'en peut résulter que de bons effets.

La campagne n'aura cependant produit tous ses fruits que lorsque les Montréalais tiendront à garder leur ville, toute l'année durant, dans la toilette de propreté qu'elle conserve une semaine ou deux après le grand nettoyage.

Pour cela, il faudrait faire l'éducation en général, mais de ceux-là même qui sont chargés de veiller à l'observation des règlements. Que fait la police pour aider au maintien de la propreté?

Soudain un journal, un membre du conseil, le directeur du bureau d'hygiène, par exemple, signale la désuétude et l'oubli profond dans lesquels est tombé le règlement qui interdit de cracher sur les trottoirs. C'est une mesure tutélaire de la santé publique et fort importante, puisque l'on sait que c'est par les microbes que peuvent contenir le crachat que se propagent les plus sûrement l'une des maladies les plus meurtrières. — Les agents reçoivent de leurs supérieurs instruction de redoubler de vigilance, et le lendemain trois ou quatre délinquants seront amenés chez le recorder, semoncés ou condamnés à l'amende. Vingt-quatre heures plus tard, le public et la police continueront à ignorer le règlement tout comme s'il ne se trouvait pas inscrit en lettres blanches sur fond bleu presque à chaque coin de rue.

Le maire a se propage le plus au public, à qui il est interdit de jeter les boîtes de cigarettes, les pelures de bananes, les journaux, toutes ces choses enfin qui dès qu'elles deviennent embarrassantes, on dépose d'ordinaire sur le trottoir et sur la chaussée, pour le plus grand malheur du piéton qui peut se briser une jambe par une chute inattendue, ou du cheval nerveux qui peut prendre à mors-aux-dents à cause d'un journal qui vole au vent à pendant quelque temps, ou au fait usage de ces poubelles. Qui songe à les utiliser aujourd'hui? Quelques gens soigneux qui, dès avant leur installation, ne se seraient pas permis de prendre la rue pour dépot; quant aux autres, ils contiennent de vider leurs poches sur la voie publique, sous l'oeil paternel

de la police.

Le devoir de celle-ci est de faire l'éducation du public et n'y parviendra pas par des manifestations d'un zèle sporadique, mais en exerçant une vigilance jamais en défaut. Le fait de cracher sur les trottoirs peut entraîner des conséquences très graves; on se montrera donc plus sévère dans l'application de ce règlement, et on traduira sans merci les délinquants chez le recorder.

Les conséquences sont certes moins graves de la négligence du passant qui jette un journal ou une boîte de cigarettes sur le trottoir; la police pourrait donc se contenter, comme le maire l'avait conseillé naguère, de prier le coupable de ramasser ces détritus et de les porter jusqu'à la prochaine poubelle. Au bout de très peu de temps, l'éducation du public serait faite. C'est encore sur la police qu'on devrait compter, surtout pour la surveillance des ruelles souvent dans un état de malpropreté inouïe. Il suffirait d'une tournée par semaine dans chaque quartier pour découvrir les gens qui laissent accumuler derrière chez eux les saletés de tout genre et pour les sommer de les faire disparaître.

Enfin, un règlement formel interdit sous peine de cracher sur le trottoir des tramways. Ce règlement est affiché dans l'une et l'autre langue à l'avant de chaque voiture de la compagnie. Très peu de gens l'observent cependant. A cela rien d'étonnant, puisqu'on est à peu près sûr de l'impunité, à moins que les co-voageurs se chargent de la besogne peu enviable de se faire les dénonciateurs du délinquant.

Grâce au système "payez en entrant", qui présente de grands avantages à l'égard de la compagnie sous d'autres rapports, il se peut que le percepteur des billets accomplisse tout un trajet d'un terminus à l'autre sans jeter les yeux à l'intérieur de la voiture. Pour surprendre les délinquants, il faudrait que les autorités du bureau d'hygiène fissent voyager, de temps à autre, des inspecteurs du département ou des agents, de police dans les tramways.

La semaine de nettoyage produit de bons effets, mais, encore une fois elle ne donnera tous ses fruits que lorsque la propreté qui règne par toute la ville, pendant quelques jours après la semaine du 19 mai, se prolonge pendant cinquante et une semaines.

LE SAUVETAGE DES PETITS

La semaine précédant celle du grand nettoyage sera consacrée au sauvetage des nourrissons. On sait que Montréal possède le triste honneur d'être l'une des villes du monde où la mortalité infantile fait le plus de victimes.

Il serait, après cette simple constatation, inutile d'insister sur l'importance de l'exposition pour le bien-être de l'enfant qui aura lieu aux magasins Almy, du 12 au 25 mai.

Le comité compte surtout sur la publicité qui lui sera faite du haut de la chaire, car il a adressé une circulaire à tous les curés et à tous les pasteurs protestants de la ville de Montréal. Il ne serait peut-être pas mauvais, en effet, que le clergé profitât de cette circonstance pour rappeler à la population les dangers causés par la mortalité infantile qui nous prive d'une partie de notre capital humain; l'obligation de sauver le plus grand nombre d'enfants possible à l'aide de l'assistance maternelle, gouttes de lait, consultation des médecins, garderies du parc Lafontaine, etc., et de terminer en ajoutant un mot sur l'exposition du bien-être de l'enfant pour laquelle le gouvernement provincial a bien voulu donner une somme de deux millions de dollars, sur recommandation du Dr Bouché.

Cette organisation est montée particulièrement par la section des goutes de lait anglaises, mais plusieurs Canadiennes-françaises, et des plus connues figurent au nombre des membres du comité.

Louis DUPIRE.

BLOC - NOTES

Les affaires d'Irlande

Un rédacteur du Chronicle de Londres télégraphie à la Gazette une longue dépêche sur les affaires d'Irlande où il écrit entre autres choses : "L'Irlande est plus proche de la solution qu'elle ne l'a jamais été depuis que Parnell et Butt ont lancé une politique d'action constitutionnelle, comme alternative à la force et aux attentats criminels. ... Dans le long catalogue des erreurs et des méfaits qui ont souillé le cours de la politique anglaise envers l'Irlande, il n'y a rien d'aussi étonnamment imprévoyant et dangereux que l'impasse créée par Lloyd George, presque délibérément, croirions-nous, si nous ne savions pas que le cabinet pense que sa politique est sage et subtile au point de résoudre le problème politique et de faire face aux exigences militaires. ... Les plus réfléchis des Anglais diront que nous ne pouvons entrer à la conférence de la paix, tête haute, si nous avons contre nous les affaires d'Irlande. Comment pouvons-nous prêcher l'évangile de la détermination, par les nations elles-mêmes, de leur avenir, si nous manquons d'appliquer cette doctrine à l'Irlande?" Le fait est que ce point d'interrogation est embarrassant.

Bilinguisme

Il y a quelque temps, devant un magistrat irlandais bilingue,

Montréal, un conscrit produisait un certificat de naissance écrit en latin. L'avocat public, d'extraction et de langue anglaises, et ne sachant que sa langue, demanda un interprète pour traduire le certificat au tribunal. "Pas besoin", dit le magistrat, qui prit le document et le traduisit couramment. Sachant le français, il avait, grâce à sa culture, des notions de latin. Un incident analogue s'est passé hier devant un autre magistrat, canadien français, celui-là, et aussi cultivé que son confrère irlandais. Un jeune homme apportait un document en italien pour démontrer qu'il échappait à la loi. "Comme c'est de l'italien, nous n'y comprenons rien", dit l'avocat public, un autre anglophone.

"Mais c'est assez facile", répliqua le magistrat. L'italien, c'est presque de français. Il est aisé de comprendre ce que dit cette pièce. Je n'ai jamais appris l'italien, mais je puis lire assez bien ce document pour être sûr de ce qu'il renferme." Les deux avocats de "la race supérieure", tous deux unilingues, ont dû éprouver, — s'ils en sont susceptibles, — quelque humiliation de se sentir inférieurs à des bilingues n'ayant rien d'anglo-saxon.

Et le pourboire ?

Messieurs les coiffeurs de Montréal ont décidé, en assez grand nombre, hier, de ne pas accepter moins de 35 sous pour tailler la chevelure de leurs clients. Ils touchent sans doute les 35 sous, mais les clients seront moins généreux que par le passé et rognent le pourboire. Le coiffeur sera le tondu, en définitive.

"Pea-soup"

Comme une certaine classe d'Anglais prenait plaisir, jusqu'à la guerre, en Europe et en Amérique, à se faire servir du "pea-soup", c'est-à-dire plus qu'outre-mer, — à appeler les Français "frog-eaters" (mangeurs de grenouilles), des gens, ici, prennent plaisir depuis longtemps à appeler dédaigneusement les Canadiens-français "pea soup" (soupe aux pois) on sait pourquoi. Le Citizen, dans un tout récent article, conseille à ses lecteurs anglophones de manger pendant la guerre "just plain pea soup". Evidemment, que le sobriquet donné aux Canadiens-français par des gens qui, s'ils goûtent à notre soupe aux pois au bord, dans les endroits où on la fait bien, en raffolent, s'applique aussi aux personnes pressées à suivre l'excellent conseil du Citizen?

Mesure arbitraire ?

Le New-York Post proteste contre une clause que le sénat américain veut ajouter à la loi sur l'espionnage, déjà pourvue de plusieurs sévères. Le texte débattu porte que les fonctionnaires des postes pourront, sur un indice quelconque qui leur paraîtrait une preuve suffisante, refuser de livrer à qui que ce soit son courrier postal et le retourner à l'expéditeur. "Le directeur général des postes aurait donc, sans appel, droit de vie et de mort sur tous les journaux et sur toutes les compagnies du pays", écrit le Post, ajoutant: "Certes, donnons à l'exécutif tous les pouvoirs voulus pour étouffer la sédition; mais n'allons pas revêtir des bureaucrates d'esprit étroit et routinier, occupant des situations subalternes, d'un pouvoir absolu les mettant en mesure de décider quelles personnes ou quels journaux peuvent recevoir même une partie de leur courrier. La lettre du président sur le bill de la cour martiale [où M. Wilson se déclarait contre ce bill] a montré ce qu'il pense de la législation hystérique." Il convient d'ajouter que des associations loyalistes américaines ont, de leur côté, protesté contre ce projet de loi encore inaccepté par le sénat.

Heureux homme !

Un reporter du Bonnet Rouge, — journal défaitiste français, — a juré que jadis-ci, recevant un traitement mensuel de \$20 de cette feuille, et de \$40 comme commis dans une administration quelconque, il a pu faire des économies, "étant célibataire". Heureux homme, qui, avec ses cinquante piastres par mois, en un temps de guerre et de cherté de la vie, dans un pays dont l'ennemi occupe une partie, a pu économiser ainsi !

Un loyaliste

Le Literary Digest de New-York fait mention d'un grand loyalisme, depuis l'entrée des Etats-Unis dans la guerre. Il descend même à nous enseigner, à nous, Canadiens français, l'attachement envers les Alliés, et il voue les nationalistes aux sémonies, parce que, paraît-il, — il feint de le croire, — nous serions pro-allemands. Si le Literary Digest a quelque peu de mémoire, il se rappellera que le News et plusieurs autres journaux de Toronto ont demandé son interdiction à la censure canadienne, aux premiers mois de la grande guerre, précisément parce que, disaient-ils, il était pro-allemand. Qu'est-ce qui lui prouve que le reproche qu'il nous fait est mieux fondé que celui contre lequel il s'est tant défendu quand nos gazettes ultra-loyalistes le lui adressaient, simplement parce qu'il donnait la version des deux groupes adversaires ?

Mariages à l'étranger

Un évêque anglican du Canada, de retour d'Europe, disait il y a quelque temps dans une entrevue que grand nombre de Canadiens revenant du front prennent femme en Angleterre. "Le navire sur lequel je suis traversé était rempli de nouveaux mariés", dit-il, ajoutant: "C'est un peu triste pour les jeunes filles du Canada". Elles s'en consolent facilement, sans doute, à l'idée que M. Borden a fait d'elles des électrices.

G. P.

les a sensiblement diminué, ainsi que la nécessité de les contrôler. Beaufort n'a pas été mis sous surveillance, quant aux autres questions relatives à la censure, il n'est pas de l'intérêt public d'y répondre, dit le ministre.

M. McIsaac, de l'île du Prince-Edouard, tenait évidemment à parler aussi longtemps que son collègue, le capitaine Read, mais il est moins amusant et la Chambre s'est à peu près vidée un quart d'heure après qu'il eut commencé, bien qu'il en eût encore pour une heure. Il a reproché longuement à l'opposition d'attacher trop d'importance aux aises des jeunes gens, cultivateurs ou fils de veuve, appelés sous les drapeaux pour défendre la civilisation. Puis il emploie une autre demi-heure à la description des besoins de sa province sous le rapport des chemins de fer; deux millions de boisseaux de pommes de terre y ont péri l'année dernière, faute de moyens de transport.

M. Mackenzie devait en demander autant pour le Cap-Breton à la fin de son propre discours, qui a suivi celui de M. McIsaac. L'Ouest a réclamé et obtenu des chemins de fer pour expédier son blé, pourquoi les provinces maritimes, la Nouvelle-Ecosse en particulier, ne recevraient-elles pas le même avantage pour leur poisson? C'est là la note dominante de la dernière partie des paroles de M. Mackenzie, mais comme nous l'avons dit plus haut, il a défendu la politique de chemins de fer de l'administration Laurier et attaqué M. Flavelle et ses compagnies. Il donne lecture, entre autres documents, de la copie d'une entente survenue entre l'Imperial Munitions Board, à ces fins représentée par son président, M. Flavelle, et la British Ammunition Company, de Montréal, dans laquelle il avait des intérêts; en vertu de cette entente, cette dernière société recevrait une commission de cinq pour cent des sommes que lui avancerait le Munitions Board.

M. Mackenzie déclare que ce n'est là que l'une des choses dont le public est lassé, et que le ministre du Travail, dont on connaît, dit-il, ironiquement, l'admirable activité, ferait mieux de laisser les cordonniers tranquilles et de suivre les indications données par son remarquable enquêteur, M. W.-F. O'Connor, destitué dernièrement pour avoir osé dire la vérité à propos de sir Joseph Flavelle, important magnat et père putatif de sir Thomas White, ministre des Finances. Le peuple en a assez, et il est temps que le gouvernement exerce un contrôle sur les agissements des grandes compagnies qui créent des fortunes à leurs administrateurs aux dépens du peuple canadien.

M. Crothers a voulu répondre immédiatement, mais le député de Calgary s'était levé avant lui et le président lui donne la parole.

M. Redman, de Calgary, est un tout jeune homme, et fait partie du bureau d'avocats de sir James Loughheed et de M. R.-B. Bennett. Il est brun, grand, d'allure juvénile, et s'exprime assez agréablement, les deux pouces dans les poches de sa veste. Il parle chiffres, et compare bienôt à son système de finance avec celui de l'Angleterre: l'impôt sur le revenu y fut établi en 1799; la comme ici, ce n'était pas une mesure populaire, mais lorsqu'on put constater qu'il atteignait tout le monde avec justice et impartialité, on s'y habitua vite et cet impôt est aujourd'hui entré dans les moeurs. Le député de Calgary voudrait cependant le voir étendu à un plus grand nombre de citoyens, et que les personnes mariées gagnant moins de \$2,000 par exemple, soient aussi appelées à verser une petite contribution au trésor public, afin que chacun fasse sa part et se sente directement intéressé à la bonne administration de la collectivité. Il y a aussi beaucoup de revenus moindres que \$50,000, qui ne sont pas suffisamment taxés. Celui de \$4,000 par exemple, n'est frappé que de \$120, ce qui est bien insuffisant. En général, M. Redman est favorable à l'élevation du taux de l'impôt dans une assez forte proportion. Il exempte cependant dans sa théorie les soldats et leurs familles, qui font déjà assez de sacrifices.

M. Kennedy, libéral, d'Essex, Ont., a pris la parole ensuite pour la première fois et s'est taillé un joli succès. Il a dit quelque chose de agréable et une bonne somme de connaissances générales. Il a confié ses paroles au budget proprement dit, étudié la question de la réserve d'or soulevée par M. MacMaster et recommandé des méthodes financières sereuses au gouvernement si l'on ne veut pas que la période de l'après-guerre soit plus dure encore que celle par laquelle nous passons actuellement. Ce discours a été à la fois le plus bref et le plus substantiel de la journée.

On a entendu ensuite M. Cockshutt, le manufacturier de Brantford, quelque peu malmené par la gauche à cause de ses vues protectionnistes. Il les défend avec sa vigueur ordinaire, s'en prenant surtout à M. Mackenzie, qui lui répond à plusieurs reprises sur un ton hâlin tout provocateur plusieurs moments d'hilarité.

M. Papneau a ajourné le débat au nom de M. Gauthier, de Saint-Hyacinthe, ce qui semble promettre un autre Québec day pour vendredi.

Ernest BILODEAL

Omer HEROUX.

SITUATION MAL DÉFINIE

L'AMBIGUÏTÉ DANS LES TERMES DU TRAITE DE BREST-LITOVSK OBLIGE LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE RUSSIE A DES RECLAMATIONS QUANT AUX NAVIRES DE GUERRE.

Moscou, 25. — Vladivostok, 3. — L'ambiguïté des termes du traité de paix de Brest-Litovsk est cause de beaucoup de froissements et d'un échange constant de protestations.

La clause relative aux navires de guerre russes, stipulant qu'ils doivent être conduits dans les ports russes ou désarmés, oblige ces navires à ne pas quitter les ports et à ne pas croiser dans les eaux territoriales suivant l'interprétation qu'en donne l'Allemagne. M. Tchitcherine, ministre des Affaires étrangères, s'est objecté à cette interprétation et a suggéré qu'une commission soit nommée pour régler le différend.

On mande d'Irkoutsk que la Chine réclame du territoire dans les environs de Chita. Le gouvernement des soviets de la Sibirie a protesté auprès du gouvernement chinois.

LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Moscou, 3. — Discutant la reconnaissance du gouvernement russe par les puissances alliées, le journal bolchevick "Izvestia", dit :

"La reconnaissance du pouvoir du soviétique par les Alliés aidera immédiatement à établir le contact commercial de la Russie avec l'Amérique, l'Angleterre et la France, relativement à l'équipement de l'armée rouge, à l'approvisionnement financier du pays, à la coordination de l'action et aux règlements des questions de politique internationale. Tout cela serait un coup direct à l'impérialisme allemand et à l'orientation allemande en Russie. Pour rien au monde les cercles officiels allemands ne regardent sérieusement la reconnaissance attendue du gouvernement du soviétique par les Alliés."

M. Noutlens, l'ambassadeur français en Russie, dans une interview récente, a dit que l'Allemagne essayait de prendre le contrôle économique de toute la Russie et que si les Alliés, en réponse à cette menace, étaient forcés de prendre une action militaire, ce serait une assistance amicale sans pensée de conquête ou d'ingérence dans les affaires internes de la Russie. Le ministre des Affaires étrangères Tchitcherine, en réponse, dit qu'une telle assistance n'est pas désirée par les masses russes, qui la considéreraient comme une invasion armée. M. Tchitcherine ajouta :

"Les vrais amis du peuple russe ne peuvent assumer qu'une tâche : aider le peuple russe dans son oeuvre dure de régénération sur une base entièrement nouvelle de domination par les masses ouvrières elles-mêmes, c'est-à-dire, pour appuyer la puissance du soviétique dans son travail incalculablement difficile de réorganisation de toute la nation."

"Quiconque prend avantage de la grave période de transition, croyant que par le désordre, il peut asservir les vastes régions de la Russie, sèmera la haine parmi les classes travaillantes du peuple russe, qui maintenant peut être une victime, mais qui se redressera au temps propice."

LA MAIN DE FER S'APPESANTIT

Moscou, 25 avril, par voie de Vladivostok, 3. — Le bandeau avec l'Allemagne traîne les habitants des régions occupées et le réquisitionnement constant des vivres provoquent une grande colère et causent de srencontres à main armée. Dans un village de la région de Kiev, les habitants ont résisté aux Allemands, pendant 3 jours, avec des mitrailleuses et des fusils, et ils ont été mis à la raison par le moyen d'autom blindées.

Dans le gouvernement de Minsk, les Teutons ont saisi des personnes dans les rues et à leur domicile et les ont envoyées en Allemagne dans des wagons fermés. Celles qui tentaient de s'échapper étaient fusillées. Les habitants frappés de panique se sont cachés. Les rues des villes et des villages sont des camps armés, et il y a partout des patrouilles et des mitrailleuses.

LES JOAILLIERS VONT PROTESTER

Toronto, 3. — Les joailliers vont protester énergiquement contre l'impôt que le gouvernement se propose de lever sur les bijoux, suivant l'exposé budgétaire fait au parlement mardi. Les joailliers de cette ville tiennent une assemblée, aujourd'hui, pour organiser l'envoi d'une forte délégation de protestataires auprès du gouvernement. Ils disent que l'impôt proposé est ruineux.

MAISON GARNIE A LOUER

A Stratmore, 7 pièces et chambre de bain à louer par semaine 225\$ — en partie meublée.

Marcel Trust Co.

Administrateurs, Exécuteurs testamentaires, Fiduciaires, 34 ans sans cause de perte à un client.

LA PROPORTION EST REMARQUABLE

SOIXANTE-QUINZE POUR CENT DES CONSCRITS QUI AVAIENT REÇU L'ORDRE DE SE PRÉSENTER AUX CASERNES S'Y SONT CONFORMÉS.

Les premières recrues enrôlées mercredi, d'après le nouvel arrêté ministériel, ont fait leurs premiers exercices militaires dans la journée d'hier et ont été rejoints aux casernes par plusieurs autres jeunes gens qui ont répondu à l'appel fait par le registraire Godin. Quelques-uns de ceux qui se sont rendus aux casernes, ces jours derniers, ont été renvoyés chez eux, après avoir été examinés et placés dans les catégories "D" ou "E". Tous ceux de la catégorie "A" ont immédiatement revêtu le kaki. La grande majorité de ceux qui se sont enrôlés, ces jours derniers, sont des Canadiens-français. Les autorités militaires disent que dans la seule journée d'hier, 75% des recrues qui avaient reçu l'ordre de s'enrôler de la rue Peel. Sur ce nombre cependant, quelques jeunes gens n'avaient pas encore reçu l'ordre de s'enrôler, mais ont eu devancé l'heure et se sont enrôlés volontairement.

Une liste de tous ceux qui ne se sont pas présentés, mercredi et hier, a été envoyée au prévôt-marchal McKenzie, qui va s'occuper immédiatement de retrouver insoumis. Dans les deux régiments qui sont actuellement en formation à Montréal, on constate que 2615 soldats n'ont pas encore répondu à l'appel.

LES JEUNES GENS DU QUÉBEC ET L'AVIATION

Québec, 3. — M. A. Turgeon, directeur du recrutement pour l'aviation, est de retour de Montréal où il était allé traiter plusieurs questions concernant les aspirants au rôle d'aviateurs. M. Turgeon a insisté au cours de son entrevue avec les chefs du corps d'aviation pour qu'on ne soit pas trop sévère sur la question de la connaissance de l'anglais vu qu'il y a beaucoup de candidats qui, quoique parlant l'anglais suffisamment pour se faire comprendre, ne possèdent pas cette langue parfaitement. C'est la province de Québec, dit M. Turgeon, qui a fourni le plus de recrues à l'aviation ; elle dépasse de beaucoup les autres provinces et ses recrues appartiennent à l'élite de la société.

Le lieutenant Firstbrook, du corps d'aviation impérial, était au bureau de M. Turgeon ce matin, et s'est déclaré très satisfait du résultat du recrutement.

OISIF CONDAMNÉ

Ottawa, 3. — La première poursuite en cour de police, à Ottawa, en vertu de l'arrêté ministériel du 8 avril qui rend passible d'amende ou d'emprisonnement tout oisif de 16 à 60 ans, vient d'être intenté. M. Edmond Langevin, domicilié 95 rue Murray, et âgé de 51 ans, a comparu devant le tribunal à la suite d'une plainte déposée par son neveu, A. Bourque. Il a été trouvé coupable et condamné à 6 mois de prison, au lieu de payer \$100 d'amende et les frais. Langevin a protesté de son innocence et a déclaré qu'il touche le loyer de 5 maisons, pour sa mere.

BOTHA SE FERA REPRÉSENTER

Colonie du Cap, 3. (via agence Reuter, Ottawa). — Le premier ministre, M. Botha, a annoncé à l'Assemblée, qu'il n'assisterait pas à la conférence impériale mais qu'il enverrait M. H. B. Burton, pour assister le général Smuts qui, dit-il, représente très bien à lui seule le Sud Africain.

UN APPEL DU CARDINAL GIBBONS

Baltimore, 3. — Le cardinal Gibbons a adressé un émouvant appel aux soldats et aux marins américains, les exhortant à respecter les autorités militaires, à rester spirituellement purs et à lire l'Évangile autant que possible. Presque tous les hommes en uniforme recevront ce message, qui est imprimé sur l'Édition du Nouveau Testament, pour l'armée et la marine, publiée sous le patronage de l'épiscopat catholique du pays. Ces bibles à solide couverture kaki sont payées à même le fonds de plus de \$15,000,000 récemment levé par les évêques et les archevêques américains, pour activités de guerre.

HEARST CONTRE LA PRESSE ASSOCIÉE

Washington, 3. — La cause de la Presse associée contre l'"International News Service" ou service de nouvelles de Hearst, en est à la phase des plaidoiries, aujourd'hui en demande que Hearst ne prenne pas ses dépêches. Les tribunaux fédéraux ont accordé une injonction défendant au service de Hearst de prendre les nouvelles de la Presse associée et de les répandre comme siennes. Cette nouvelle question du droit de propriété dans les dépêches avait attiré l'attention des avocats et des éditeurs de tout le pays, et plusieurs étaient en cour.

GOÛT PRONONCÉ POUR L'AVIATION

Québec, 3. — M. Adélard Turgeon, le président du Conseil législatif et chargé du recrutement pour le corps d'aviation ici, a dit, hier, que, dans le moment, la province de Québec est de beaucoup en avant des autres provinces en ce qui concerne l'enrôlement des aviateurs. Jusqu'ici, on a reçu tout près de deux cents requêtes.

LA DÉSUJON S'INSINUE

SINN FEINERS ET NATIONALISTES SE QUERELLENT A PROPOS DE L'ELECTION D'EAST CAVAN, OU LE PREMIER GROUPE VEUT OPPOSER UN CANDIDAT A CELUI DU SECOND.

Londres, 3. — L'alliance des Sinn Feiners et des nationalistes promet de ne pas avoir longue vie. Une querelle a éclaté au sujet de l'élection partielle dans le comté d'East Cavan, où les Sinn Feiners persistent à mettre un candidat en lice, malgré les remontrances des nationalistes. Trente députés nationalistes aux Communes vont y porter la parole, le 5 mai, contre Griffiths, le candidat Sinn Feiner.

M. John Dillon, chef des nationalistes irlandais, parlant, hier, à Baillie, a affirmé que les nationalistes ne sont aucunement responsables de la malheureuse situation qui s'est produite. Si l'esprit que les chefs Sinn Feiners manifestent en tentant de s'emparer de ce siège devait prévaloir, l'unité nationale serait impossible et l'établissement de la conscription serait facilité. De Valera, chef des Sinn Feiners, a visité l'évêque de Kilmore, hier, au sujet du compromis suggéré par ce dernier dans East Cavan.

Dans un article dans le "Irish Independent", un membre de la mission américaine actuellement à Londres exhorte le peuple irlandais à participer à la plus grande entreprise par le peuple américain.

Il dit que le peuple américain est chagriné et étonné de voir que les Irlandais n'ont pas prouvé depuis longtemps que la conscription n'est pas nécessaire. Il oppose les sentiments de mécontentement de l'Irlande aux privations volontaires des Américains pour autrui. Les Américains refusent de croire que les Irlandais désirent passer pour les alliés des Prussiens et des Turcs.

Le correspondant parlementaire du "Daily Chronicle" affirme que le bill du Home Rule sera déposé la semaine après la semaine prochaine. Le "Daily Express" dit que la nouvelle situation a dérangé tout le programme de la session, et qu'au lieu d'un congé d'un mois à la Pentecôte, il n'y aura qu'un congé d'une semaine. On s'attend à ce que la Chambre des Communes siège tout l'été.

LA MARCHÉ DU BILL DU HOME RULE

Londres, 3. — Contrairement à ce qu'affirmait hier le "Daily News", le gouvernement va de l'avant avec un bill de Home Rule qui prend une forme concrète.

Le "Times" dit comprendre que le gouvernement traite la question au point de vue d'une révision constitutionnelle générale, et le préambule pose le principe fédéral pour tout le Royaume-Uni. Le programme de la session, et qu'au lieu d'un congé d'un mois à la Pentecôte, il n'y aura qu'un congé d'une semaine. On s'attend à ce que la Chambre des Communes siège tout l'été.

LES EMPLOYÉS DE MAGASIN

La réunion mensuelle de l'Association des employés de magasin aura lieu dimanche 5 mai au Monument National, salle No 6.

A cause de la Fête de la Fédération à laquelle tous nos membres sont invités, nous avons changé l'heure de la réunion, ainsi ce sera à 3 heures de l'après-midi au lieu de 4 heures de ce soir.

UNE CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ GROULX

L'Action française publiera tout prochainement la deuxième brochure de sa Bibliothèque. Celle-ci est intitulée "Pour l'Action française". C'est un exposé par M. l'abbé Lionel Groulx des causes qui ont provoqué la fondation de l'Action française et des objets qu'elle poursuit. Cet exposé est fait avec tout le talent que l'on connaît à M. l'abbé Groulx.

Cette brochure, comme la Fierté, du R. P. Louis Lalonde, qui est le premier numéro de la nouvelle série, se vendra dix sous l'exemplaire, plus un sou pour le port. Par quantités, \$1 la douzaine, \$8 le cent, \$70 le mille, frais de port en plus. On peut acheter les brochures et obtenir les mêmes réductions que si l'on ne commandait qu'une brochure. (Il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires de la Fierté.)

Les commandes par quantités doivent être adressées au secrétaire de la Ligue des Droits du français, 32, Immeuble de la Sauvegarde, à Montréal.

MISSION ANGLAISE AU BRÉSIL

Rio-Janeiro, 3. — L'ambassadeur anglais a informé le ministre des Affaires étrangères qu'on peut attendre sous peu l'arrivée au Brésil d'une mission anglaise présidée par sir Maurice de Bunsen.

Sir Maurice est depuis plusieurs années dans le service diplomatique anglais. Il était ambassadeur à Vienne, quand la guerre européenne éclata. Antérieurement, il avait été ministre au Portugal et ambassadeur en Espagne.

DEUX NOUVEAUX ACADEMICIENS

Paris, 3. — Monseigneur Alfred Baudrillard, vicaire général de Paris, et M. Louis Barthou ont recueilli la succession du comte Albert de Mun et de Henri Royou, à l'Académie française, aux élections des nouveaux immortels qui ont eu lieu hier.

M. Henry Bordeaux, romancier, tient la tête pour remplir la vacance créée par le départ de Jules Lemaitre. Après quatre tours du scrutin, M. Bordeaux n'a pu obtenir une majorité suffisante, et l'élection dut être ajournée.

BANQUE PILLÉE A TORONTO

DES MALANDRINS REUSSISSENT A S'EMPARER D'UNE SOMME DE \$1200 A LA POINTE DU REVOLVER.

Toronto, 3. — Deux malandrins ont réussi, hier midi, à faire main basse sur une somme de \$1200 à la succursale de la Union Bank of Canada, angle des rues Church et Wellesley.

A 1 heure précise, deux hommes, armés de revolvers pénétrèrent dans la banque, au moment où le caissier et un comptable, une jeune fille, se trouvaient seuls. L'un d'eux, s'avançant vers le guichet de la caisse, pointa immédiatement son arme sur le commis en lui ordonnant de lever les mains. Pendant ce temps-là, son complice, à quelques pas plus loin, tenait la jeune fille en respect, la menaçant de lui ôter la vie si elle n'obéissait à un cri ou faisait un mouvement.

Pris ainsi par surprise, les deux employés se virent obligés d'obéir quoique le caissier eût son revolver à la portée de sa main. L'un des voleurs, passant alors en arrière du comptoir, sortit un énorme bâton de poche, en assena plusieurs coups sur la tête du commis, courut au flanc de la caisse et empocha sur-le-champ la somme de \$1200 qui s'y trouvait en billets de \$5 et de \$10 dollars.

Le coup fait, le voleur fit un signal à son complice, qui tenait toujours son revolver braqué sur les deux employés et sortit tranquillement de la banque. Quelques instants plus tard, après avoir averti ces derniers qu'ils étaient surveillés par d'autres membres de la bande, il se précipita au dehors et rejoignit l'autre voleur dans une automobile qui partit immédiatement dans la direction nord de la rue Church.

Les autorités de la banque et la sûreté furent prévenues sur-le-champ.

POINT DE DROIT INTERESSANT

Est-ce que le propriétaire qui cède à un locataire l'usage d'une maison ou d'un magasin reste quand même propriétaire des murs extérieurs? C'est la question qui a été appelée à décider le juge Demers, en Cour de pratique, hier, dans la cause de Denis Perrin contre Louis Coutu, et Asch Limitée, mise-en-cause.

Perrin a loué de Coutu, il y a quelque temps, un magasin, à l'angle des rues Delormier et Sainte-Catherine, et le défendeur a passé un contrat avec la compagnie Asch pour faire poser des réclames sur les murs extérieurs du magasin.

Me Wilfrid Handfield, C.R., représentant Coutu, a prétendu que la requête pour injonction devait être renvoyée, puisque le requérant ne souffre pas un tort irréparable de la publication des réclames en question.

UN ENCOURAGEMENT A LA MATERNITÉ

New-York, 3. — Le testament du Dr William-Alexander Ewing, médecin éminent, qui est décédé le 21 avril, laissant une fortune évaluée à \$100,000, a été ouvert hier devant le tribunal.

Le défunt laisse sa femme légataire universelle avec l'usufruit de sa fortune et donne à sa fille, Marion Ewing McCotomb, sa seule enfant, \$10,000 et il lui donne en plus \$1,000 pour chaque enfant qu'elle mettra au monde.

Le défunt laisse sa femme légataire universelle avec l'usufruit de sa fortune et donne à sa fille, Marion Ewing McCotomb, sa seule enfant, \$10,000 et il lui donne en plus \$1,000 pour chaque enfant qu'elle mettra au monde.

POUR AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Washington, 3. — Le représentant Flood, de la Virginie, le président du comité des affaires étrangères de la Chambre, a déposé, hier, un bill à l'effet de faire doubler la capacité actuelle de l'énergie électrique, aux chutes Niagara.

Le secrétaire de la guerre serait autorisé à permettre à tout État, à toute municipalité ou à toute corporation privée de divertir l'eau aux fins du pouvoir. Le bill a été envoyé au comité des affaires étrangères.

FAITS - MONTREAL

CONDAMNÉ A LA PRISON.

Le juge Bazin a condamné hier à 6 mois de prison Harry Leslie, coupable d'avoir voulu passer un billet de banque américain majoré chez Jacob Goodman, épicière, rue Lagacette.

POUR LE VOL D'UNE AUTO-MOBILE.

Pour avoir été convaincu du vol d'une automobile, George Lavoie, 406 rue Clarke, John Murphy, alias Alex. Tremblay, 339 Ave. Viger et Jack Haughton, alias Hogue, ont été condamnés hier par le magistrat Rodon, à Westmount à payer chacun \$50 d'amende et \$5 de frais, ou à passer 30 jours à l'ombre. Houghton devra en plus payer \$100 d'amende, ou faire 3 mois pour port d'arme illégale.

IL SE RECONNAIT COUPABLE.

Un nommé Mat. Laining, 168 rue Saint-Paul, a comparu hier en cour sur l'accusation d'avoir volé des chaussures pour un montant de \$75 chez Daoust, Lalonde et Cie 49, square Victoria. L'accusé a avoué sa culpabilité. Son examen volontaire aura lieu le 7 mai.

LE BOYCOTT DÉSAPROUVÉ

LE COMITE DU COMMERCE D'APRES-GUERRE EST CONTRE LA CESSATION DES EXPORTATIONS AUX PAYS ACTUELLEMENT ENNEMIS, APRES QUE LES HOSTILITES AURONT PRIS FIN.

Londres, 3. — Le rapport préliminaire du comité sur le commerce d'après-guerre, dont le baron Balfour de Burleigh est le président, dit :

"Toute prohibition générale d'exportation aux pays actuellement ennemis, après la guerre, serait impraticable et peu avantageuse." Le rapport traite des exportations du Royaume-Uni et des possessions anglaises outre-mer et de la conservation des ressources de l'Empire durant la période transitoire après la guerre. Il dit que le système actuel de rationner les pays neutres est impraticable et inopportun, et ajoute :

"Les résolutions de Paris peuvent être adoptées si la politique de mainmise sur certains produits importants peut être acceptée conjointement par les Alliés et l'Empire durant la période transitoire. Toutes les mesures devraient tendre à assurer la priorité aux besoins de l'empire anglais et ses alliés sur des matières qui proviennent principalement de ces pays et qui sont requises par eux."

Le comité croit que cette politique devrait être suivie en prohibant certaines exportations, excepté avec des permis spéciaux.

"En ce qui concerne le Royaume-Uni seulement, poursuit le rapport, la politique de restriction et de réglementation devrait s'appliquer aux tissus de coton, aux laines cardées, aux fils de laine peignée, aux tissus de poil de chèvre et aux tissus d'alpaca. Les produits qui auparavant s'écoulaient sur les marchés allemands trouveront des débouchés compensateurs, en attendant la restauration des industries françaises et belges."

"Il peut être nécessaire pendant un an après la guerre de réglementer l'exportation du charbon afin de répondre aux besoins du Royaume-Uni et de ses Alliés. La forte quantité de charbon anciennement expédiée en Allemagne, pourra avantageusement s'écouler en France, en Italie et en Belgique. En ce qui concerne les noix et les graines oléagineuses, le gouvernement a accepté des suggestions qui vont détourner des pays ennemis après la guerre, la production de certaines colonies d'Afrique."

"Le comité approuve les recommandations du comité des fabricants de fer et d'acier; qu'en autant que possible, aucune matière première ne soit expédiée immédiatement après la guerre aux pays ennemis actuels, des ressources minières dirigées par l'Angleterre. Si les colonies les trouvent impossibles, elles peuvent obtenir le même résultat en imposant de fortes taxes de douanes aux pays ennemis en se défiant des pays neutres qui peuvent acheter au compte des pays ennemis."

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre, dimanche soir, à 7 h. 30 à l'église Sainte-Clotilde, pour la célébration des Quarante-Heures. N. B. Par tramway Notre-Dame ouest jusqu'à l'avenue Ste-Clotilde.

REUNION MENSUELLE D'ANCIENS RETRAITANTS

C'est demain qu'a lieu au Collège Sainte-Marie, rue Bleury, la réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa Saint-Martin. Messe à 8 h. 30 précises.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 3. — Quelques averses locales sont survenues dans la région du lac Supérieur et le Québec; partout ailleurs, la température a été belle.

Lacs, baie Georgienne, vallée de l'Ottawa et du St-Laurent. — Vents modérés, beau aujourd'hui et samedi; pas beaucoup de changements dans la température.

Golfre et rive nord. — Vents modérés du nord-ouest tournant au vent d'ouest, beau aujourd'hui et deux samedi.

Provinces maritimes. — Vents modérés du sud-ouest tournant au nord-ouest, généralement beau et doux aujourd'hui et samedi.

Lac Supérieur. — Vents modérés du sud, puis de l'ouest et du nord-ouest; quelques averses locales, mais partiellement beau. Samedi, beau.

Dans tout l'Ouest. — Beau et chaud, aujourd'hui et samedi.

RELEVÉ DU THERMOMETRE

Table with 2 columns: Location and Temperature (Max, Min). Locations include Victoria, Calgary, Winnipeg, White River, Sault Ste-Marie, Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal, Québec, St-Jean, N.-B., Halifax.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Advertisement for dental services. Includes text: "JOUISSEZ DONC D'UNE PARFAITE SANTE AVEC DE BELLES ET BONNES DENTES". "Dentistes Franco Américains". "Un peu plus bas que la rue Sainte-Catherine".

Advertisement for a cinema. "Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma". "Le célèbre acteur George Beban dans sa fameuse pièce ONE MORE AMERICAN". "J.-H. ROBERT Pharmacien".

Advertisement for Valiquette. "JE ME SOUVIENS". "d'avoir été bien servi chez Valiquette et j'y reviens." "471-477 RUE STE-CATHERINE EST".

Advertisement for a nocturnal adoration. "ADORATION NOCTURNE". "Les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre, dimanche soir, à 7 h. 30 à l'église Sainte-Clotilde..."

Advertisement for a reunion of former members. "REUNION MENSUELLE D'ANCIENS RETRAITANTS". "C'est demain qu'a lieu au Collège Sainte-Marie, rue Bleury..."

Advertisement for a weather forecast. "Le temps qu'il fait ailleurs...". "Toronto, 3. — Quelques averses locales sont survenues dans la région du lac Supérieur et le Québec..."

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 4 MAI 1918
SAINTE MONIQUE, VEUVÉ
Lever du soleil, 4 heures 43.
Coucher du soleil, 7 heures 11.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

Table with columns for MAXIMUM ET MINIMUM, BAROMETRE, and other weather-related data.

CONFLAGRATION AUX TROIS-RIVIERES

Un violent incendie qui éclate ce matin au théâtre Victoria, détruit toutes les maisons entre la rue Bonaventure et la rue Plaisance — Les dommages s'élèvent à \$200,000 et les assurances sont peu considérables.

(De notre correspondant)
Les Trois-Rivières, 3. — De nouveau, notre ville vient d'être éprouvée par une conflagration aux proportions considérables, qui rappelle le grand désastre d'il y a quelques années. Tout le quartier commercial et résidentiel compris entre les rues Bonaventure, Saint-Denis et Plaisance, est pratiquement détruit; quinze maisons ont été rasées et les dommages dépassent les \$200,000.

LES RÉPONSES À L'APPEL

LE REGISTRAIRE SE REJOINT DE VOIR LE NOMBRE DE CONSCRITS QUI SE PRESENTENT AUX CASERNES, A LA SUITE DES AVIS QUI LEUR SONT PARVENUS.

M. Godin est enchanté de voir que les conscrits répondent si bien à ses lettres d'invitation qui les appellent à la caserne. Depuis trois jours que les premiers conscrits de 20, de 21 et de 222 ans ont commencé à arriver aux casernes de la rue Peel et de la rue Guy, tout marche toujours comme par enchantement, dit le registraire. Les autorités militaires lui ont aussi déclaré que le moral des nouvelles troupes était excellent; elles se font, dit-on, très vite à leur nouveau régime militaire. On continue toujours à expédier de nouvelles lettres qui ne s'adressent qu'aux conscrits de la ville, pour ensuite appeler les conscrits agriculteurs lorsque les semaines seront finies. La proclamation demandant à tous les jeunes gens de 19 ans de s'enrôler n'est pas encore faite et on s'attend à ce qu'elle soit donnée incessamment.

Dans la journée d'hier, quarante nouveaux conscrits avaient reçu l'ordre d'aller s'enrôler aux casernes de la rue Guy, mais il ne s'en est présenté que la moitié, soit vingt dans toute la journée. Par contre, aux casernes de la rue Peel, 150 conscrits devaient aller recevoir la livrée militaire dans la journée d'hier, il n'y en a eu que 69 qui ont répondu à l'appel. Plusieurs cependant ne se sont pas rendus aux casernes parce qu'ils avaient déjà pris du service dans d'autres régiments en formation à Montréal.

Les registraires du Canada sont à faire des instances auprès du gouvernement pour que l'arrestation des insoumis soit faite par les agents de la police fédérale et non par la police militaire comme cela se pratique de temps à autre. Cette mesure sera de nature à empêcher des conflits qui s'élevaient entre les deux corps et surtout les inconvénients graves dont les conscrits premiers avaient à souffrir. Le gouvernement avait eu l'intention de mettre la police sous les ordres du ministre de la milice; il n'en sera rien cependant en face des objections qui s'élèvent de toute part contre ce changement.

NOS REGIMENTS.

Voici les chiffres officiels fournis ce matin par le major général Wilson: 1er bataillon Québec, rue Guy, sous les ordres du lieutenant-colonel Piché, 46 officiers, 1,159 soldats et 775 absents; 2e bataillon Québec, sous les ordres du lieutenant-colonel Daly-Gingras, 30 officiers, 1,098 soldats et 1,895 absents. Le total des absents dans les deux régiments en formation à Montréal est de 2,670.

APPEL RETIRÉ

San Francisco, 3. — Les appels en faveur de Franz Bopp, ancien consul allemand, ici, et de son assistant, le baron von Schack, convaincus d'avoir pris part aux complots tramés pour faire sauter des fabriques et des chemins de fer canadiens, ont été retirés. Les deux hommes doivent partir samedi pour le pénitencier fédéral de l'île McNeil, dans l'Etat de Washington, pour deux ans d'emprisonnement, chacun. Bopp et von Schack ont été condamnés aussi à deux ans d'emprisonnement et à une amende de \$10,000 chacun pour avoir été partie à la conspiration anglo-indienne, dirigée contre les Anglais aux Indes.

VÆ VICTIS

Amsterdam, 17 avril. — (Correspondance de la Presse associée). — Un article qui vient de paraître dans les journaux allemands expose un projet qui n'est pas rose pour les peuples des territoires occupés par l'Allemagne. Cet article dit qu'ils doivent être chassés pour faire de la place pour les colons allemands. L'Allemagne a été forcée de détruire des Etats entiers, comme s'ils eussent été des châteaux de cartes dit l'article et a saigné par des millions de blessures. Il ne peut donc être mal ou immoral d'expulser les Polonais de la vieille Russie, afin qu'une nouvelle patrie soit préparée aux réfugiés allemands qui viendront de toutes les parties du monde. Ce n'est pas une question de morale, mais simplement un problème politique et économique.

UNE VICTIME DES ÉMEUTES DE QUÉBEC

(De notre correspondant)
Québec, 3. — M. Aug. Blouin qui fut blessé à coups de baïonnette par la troupe appelée pour réprimer les troubles de Québec, et qui a dû subir l'amputation d'une jambe, est dans un état critique. A la demande de son procureur, M. La Vergne, des médecins vont l'examiner, aujourd'hui, et on prendra sa déposition "ante mortem" si leur rapport recommande cette mesure.

PROCÉDURE CONTESTÉE

Me AMÉDÉE MONET DEMANDE AU JUGE DEMERS SI, DANS LA CAUSE D'ALBERT CHEVALIER CONTRE E. LAMOUREUX ET J.-E.-R. LAMARRE, LE DEMANDEUR PEUT, COMME IL L'A FAIT, DECLINER SES TITRES.

Un requérant, dans une action en dommages-intérêts, peut-il décliner ses titres et qualités, dans sa déclaration, et ces titres et qualités constituent-ils un élément de dommages? C'est la question dont a été saisi, ce matin, le juge Demers, en Cour de pratique, dans la cause d'Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, contre Emory Lamoureux et J.-E.-R. Lamarre, employés tous deux du département de l'Assistance municipale.

On se souvient qu'il y a quelque temps, M. Chevalier a poursuivi les deux défendeurs pour la somme de \$10,000, alléguant que ces derniers avaient conspiré pour lui faire perdre sa position, et qu'ils avaient présenté contre lui une requête au bureau des commissaires, le premier mars 1918, portant des accusations spécifiques que le requérant prétend libelleuses et diffamatoires. Dans sa déclaration, M. Chevalier a consacré plusieurs paragraphes à l'énumération et à la description de ses états de services et de ses titres, et, entre autres choses, il alléguait qu'il est devenu, grâce à sa capacité, son activité, son bon travail, sa personnalité (à représentative) favorablement connue, non seulement dans la cité de Montréal, mais aussi ailleurs et au loin. Pour prouver ces dires, le requérant dit qu'en 1903, la Ligue Nationale de la Prévoyance et de la Mutualité de France lui a décerné une médaille de bronze, qu'il a été reçu membre de la Société Internationale pour l'étude des questions d'assistance, qu'il est vice-président de la "Canadian Conference on Public Welfare", etc. En outre, M. Chevalier ajoute que les experts new-yorkais venus récemment à Montréal ont déclaré que l'administration du département de l'Assistance municipale était à l'abri de tout reproche.

Me Amédée Monet, au nom des défendeurs, MM. Lamoureux et Lamarre, a présenté une inscription en droit à l'encontre des paragraphes qui contiennent ces allégations, prétendant qu'elles ne sont pas pertinentes dans la cause, qui est une cause en dommages-intérêts. "Qu'est-ce que cela peut bien faire aux défendeurs, en autant qu'ils sont concernés dans cette cause, a demandé Me Monet, que M. Demers est vice-président de la "Canadian Conference on Public Welfare", etc. Me Théodule Rhéaume, C.R., chargé de défendre la façon dont le requérant a fait rédiger sa déclaration, a souligné le point qu'un requérant pouvait faire constituer ses titres et sa position sociale comme éléments de dommages dans une affaire de diffamation. Me Rhéaume a appuyé ces prétentions sur les causes de M. Abbé Damours courtes et le journal "Le Devoir" et de Rodolphe Laflamme contre le Mail and Empire de Toronto. Dans ces deux causes, a dit l'avocat du demandeur, les requérants ont déclaré leurs titres et qualités, et il n'y a pas eu d'inscription en droit. M. l'abbé Damours s'est prétendu docteur en droit canon, et les avocats du "Devoir" n'ont pas présenté d'inscription en droit à l'encontre de cette allégation, sous prétexte qu'elle n'était pas pertinente dans la cause.

M. Bidou a dit que la journée de mardi a été une grande journée pour les Alliés, et plus grave pour les Allemands que la perte du mont Kemmel ne l'a été pour les Alliés. Il a conclu qu'il n'y a jamais existé une telle camaraderie et une telle estime mutuelle entre les Alliés que depuis le commencement de la grande bataille dans laquelle les Français et les Anglais ont combattu et sont morts ensemble.

LA CONFIANCE RÉGNE PARMIS LES POILUS

Paris, 3. — M. Henri Bidou, le distingué critique militaire du Journal des Débats, juste de retour du front, a fait au correspondant de l'agence Reuter le récit le plus encourageant sur la situation. L'armée française a été vaincue, dit-il, mais elle est restée en position, et elle a été vaincue, dit-il, mais elle est restée en position, et elle a été vaincue, dit-il, mais elle est restée en position.

LE TRANSPORT DES BLESSÉS RAPATRIÉS

Londres, 3. — Les journaux hollandais affirment que 107 Anglais grièvement blessés arrivés à Rotterdam pour être rapatriés n'ont pas fait le voyage d'Allemagne dans des conditions convenables. Aucun train-hôpital n'a été fourni et les autorités médicales hollandaises se sont exprimées vigoureusement sur le transport des grands blessés effectués dans de telles conditions. Les autorités allemandes doivent ou confesser leur manque d'habileté ou admettre qu'elles n'ont pas de trains-hôpitaux à leur disposition à cause des pertes subies par les Allemands sur le front occidental.

GOMPERS PRIS À PARTIE À TORONTO

Toronto, 3. — Deux délégués socialistes ont vertement attaqué le président Samuel Gompers, de la Fédération Américaine, à la séance du conseil des métiers et du travail, hier soir, et ont soulevé tout un tumulte lorsqu'ils ont traité de charlatan. Le président Conn voulut rétablir le calme en intimant aux délégués l'ordre de retirer leurs paroles injurieuses et en déclarant que Gompers devait être traité avec plus de respect. Les autres membres se rangèrent à son avis et protestèrent hautement; mais les socialistes refusèrent de rétracter la moindre parole. On se contenta alors de dénoncer les socialistes comme ennemis du mouvement ouvrier et de voter un vote unanime de confiance en faveur de Gompers.

ROGNURE D'UN DEMI-MILLION

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE S'APPRETERAIT À LA PRATIQUER DANS LE BUDGET DES SALAIRES. — MM. J.-P. DIXON ET D. MACDONALD SE FERONT LA LUTTE DANS N.-D. DE GRACE. — NOTES DIVERSES.

La commission administrative a déjà donné des preuves de son grand désir d'économiser: la suppression du bulletin municipal et le groupement en cinq catégories de tous les services de la ville sont de celles-là. Voici maintenant que le rumeur qui court les couloirs de Concordia veut que nos commissaires s'arment de la serpe qui doit émonder le budget des salaires.

Sur le budget général de 1918, la somme totale des salaires payés aux fonctionnaires municipaux atteint le chiffre de \$4,103,794. On prétend que le coupage qui sera fait dans ce montant représentera plus d'un demi-million.

Il serait aussi question de supprimer les rapports annuels que font les différents services, pour la bonne raison qu'ils ne servent presque à rien, personne n'en faisant la demande. Des rapports spéciaux, au nombre de 5 ou 6, seraient cependant rédigés, chaque année, et remis au secrétaire de la ville où le public pourrait les consulter au besoin.

SUBSIDE LE \$1,000,000

A un nouveau caucus échevinal qui a eu lieu au coeur de la matinée dans le bureau privé du secrétaire-adjoint, M. R. Beauséjour, a été pratiquement décidé que la délégation qui ira rencontrer, lundi midi, sir Louis Hochen, lui demandera de bien vouloir rembourser à la ville, sous forme de subside annuel, la somme de \$1,000,000.

— A midi avait lieu la nomination des candidats au siège échevinal de Notre-Dame de Grâce: M. John P. Dixon et Dugald Macdonald. (Election le lundi, 13 mai courant).

— Le dernier rapport des inspecteurs de tramways (semaine du 27 avril dernier) accuse huit diminutions sur 13 circuits inspectés.

— Les ingénieurs de la ville préparent actuellement les plans qui doivent servir aux experts chargés d'étudier la question relative aux réclamations faites par les propriétaires du quartier Hochelaga affectés par les pentes douces.

— La commission accepte la démission de M. A. Patenaude, attaché au service de l'Assistance municipale.

LA COMPAGNIE EST-ELLE RESPONSABLE?

Un intéressant point de droit a été soulevé, ce matin, devant le juge Lafontaine, dans la cause de Gustave Boulanger contre la compagnie Equitable d'Assurance Mutuelle contre le feu. Boulanger allégué, dans sa déclaration, avoir pris une police d'assurance pour \$1,400, dans la compagnie défenderesse, vers 1916. Peu de temps après, un incendie ravageait ses propriétés, causant \$2,500 de dommages. Il aurait présenté une réclamation de \$1,400 à la compagnie qui aurait refusé de payer.

FOCH GÉNÉRALISSIME

Par suite de l'adhésion de l'Italie, son autorité est étendue à tous les fronts occidentaux — Les Français gagnent du terrain dans les environs de Villers-Bretonneux — Activité de l'artillerie.

Paris, 3. — Par suite de l'adhésion de l'Italie, l'autorité militaire du général Foch a été étendue à tous les fronts occidentaux, et le général est maintenant le commandant en chef de toutes les armées alliées, dans l'Ouest, affirme Marcel Hutin dans l'Echo de Paris. M. Hutin a vu M. Clemenceau au retour de celui-ci de l'Assemblée du conseil de guerre suprême à Abbeville. Sans entrer dans les détails, le premier ministre s'est déclaré satisfait des résultats de la conférence.

"Et la situation au front?" a demandé le journaliste. "Le général Foch est très optimiste; c'est tout ce que je puis dire," a répondu le premier ministre.

LES POILUS GAGNENT DU TERRAIN Paris, 3. — Tard, hier, les Français ont dirigé une attaque sur le front entre Haillies et Castel, au sud-est d'Amiens et se sont emparés de la cote 82 et du bois le long de l'Avre, dans le voisinage, annonce le bulletin officiel. Les troupes françaises ont gagné du terrain dans les environs de Villers-Bretonneux, sur le front d'Amiens.

Voici le texte du communiqué officiel: Dans la région au sud de Villers-Bretonneux, de violents bombardements ont eu lieu de chaque côté, ainsi que des engagements d'infanterie assez vifs dans le voisinage du Monument, dans le cours desquels les Français ont gagné du terrain.

— Au sud de l'Avre, les Français ont effectué hier une opération locale qui a été couronnée d'un succès parfait. Nos troupes ont attaqué les positions allemandes entre Haillies et Castel. (Un front d'environ un mille et quart.) Nous nous sommes emparés de la cote 82 et du bois le long de l'Avre. Le nombre des prisonniers que nous avons faits dépasse 100, y compris 4 officiers.

Dans la région de l'Ailette, les Français ont repoussé un détachement d'incursion. Les partis d'éclaireurs français ont été actifs, en particulier en Woivre et en Lorraine, ramenant des prisonniers.

— La commission accepte la démission de M. A. Patenaude, attaché au service de l'Assistance municipale.

— Une somme de \$300 sera consacrée immédiatement à la réparation du pavage de la rue Sherbrooke, entre les rues Kingston et Mayfair.

FERMIERS ONTARIENS A OTTAWA

(De notre correspondant)
Ottawa, 3. — Une délégation de cultivateurs de l'Ontario, au nombre de 150 personnes, est arrivée aujourd'hui des comtés de l'est ontarien et doit rencontrer le cabinet, représenté par MM. Rowell et Greer, cet après-midi. Les délégués sont venus protester contre l'enrôlement des jeunes cultivateurs et exposeront aux ministres les difficultés sérieuses de la situation. On ne croit pas qu'ils se contentent de la réponse ordinaire de M. Rowell: "Faites travailler les femmes comme en Europe."

L'association agricole des United Farms d'Ontario compte des membres dans toutes les parties de l'Ontario, et les délégués d'aujourd'hui représentent que treize comtés; ils forment comme l'avant-garde d'une grande délégation officielle de cette association qui doit venir à Ottawa, le 14 courant.

Pendant ce temps, l'Ottawa Journal réclame de nouveau que l'administration de la loi du Service militaire soit enlevée à M. Doherty et remise au général Meunier, afin qu'on y voie plus de fermeté. Le changement d'attitude de la province de Québec, dit ce journal, indique bien que le Canadien-français perd ses hésitations lorsque la loi se met sérieusement en marche et qu'il s'aperçoit qu'il n'est plus temps de faire de la politique.

LA SITUATION EMPIRE

(De notre correspondant)
Québec, 3. — Contrairement à ce qui a été publié dans une dépêche d'Ottawa, la province de Québec a donné comme toutes les autres chiffres sur la main-d'oeuvre agricole nécessaire dans le Québec. M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, a déclaré que la province a répondu qu'il lui fallait 10,000 hommes, mais les amendements à la loi du service militaire ont tout révolutionné. Deux cents fabricants de beurre et de fromage tombent sous le coup de la loi et vont s'enrôler ce qui fait, quant à fabriquer de beurre et de fromage vont fermer leurs portes. Ces fabriques étaient alimentées par 100,000 vaches. Par suite de ces nouvelles conditions, il est impossible de dire maintenant le chiffre de la main-d'oeuvre qui sera requise pour la province de Québec.

GRAVE ACCUSATION

Les détectives O'Donnell et McGinn ont arrêté, hier, Douglas McDonough, 26 ans, et Ethel Elizabeth McVinnon, 18 ans, au moment où ils essayaient de se faire payer un faux chèque chez Ross & Co. (cig. 412, St-Jacques. Les inculpés ont dit venir de Galt, Ont. Ils ont comparu, ce matin, en Cour de police et ont nié toute culpabilité. L'enquête a été fixée au 10 mai. Pour obtenir leur liberté, ils devront fournir, l'homme une caution de \$500, et la jeune fille, une caution de \$300.

PORT D'ARME ET COUP DE FEU

Lucien Champoux, accusé de vol à l'école de Réforme, a dû comparaître de nouveau ce matin, pour répondre à l'accusation d'avoir porté une arme illégalement, et d'avoir fait feu sur le détective Martin. L'enquête aura lieu le 10, ainsi que l'examen volontaire sur l'accusation de vol.

PAS D'ADMISSION À CAUTION POSSIBLE

Une accusation de polygamie a été portée contre Amos Lafrance, alias Laflamme, 42 ans, qui a dit demeurer à 182 et, Ste-Catherine. Le prévenu aurait 3 femmes, dont 2 à Montréal et l'autre aux Etats-

L'est inquiète aussi les Allemands

Londres, 3. — Une dépêche d'Amsterdam au "Daily Express" dit qu'il régnait un grand malaise en Allemagne depuis que les nouvelles du front oriental font prévoir un incendie au long-temps. Les Allemands devront faire face à des difficultés insurmontables, qui réduiront à néant le traité de Brest-Litovsk. De la Finlande à l'Ukraine l'opposition à l'oppression allemande se fait de plus en plus grande.

L'Etat doit garder ses responsabilités

Winnipeg, 3. — Le conseil de la Bourse des Grains a passé une résolution aujourd'hui priant la "Traders Builders' Association" de faire les démarches voulues pour empêcher que ce soit de faire des souscriptions dans l'édifice de la "Grain Exchange".

L'AMÉRIQUE VEUT UNE PAIX VICTORIEUSE

New-York, 3. — Les gouverneurs et ex-gouverneurs se réuniront en conférence le 17 mai prochain à l'Independence Hall de Philadelphie dans le seul but avoué de convaincre l'Allemagne et les puissances de l'Entente que le peuple américain n'acceptera rien moins qu'une paix victorieuse.

PRIÈRES POUR LA PAIX

(De notre correspondant)
Québec, 3. — Son Eminence le cardinal Bégin vient d'adresser au clergé du diocèse une circulaire prescrivant des nouvelles prières pour la paix.

TRADUCTEUR ET CORRECTEUR

Un grand atelier d'imprimerie demande un traducteur entendu dans la traduction commerciale, sachant aussi faire de la correction d'épreuves. Références exigées, bon salaire, position permanente. Ecrire à J.-N. C., casier postal, 750, Montréal.

Grève formidable en Russie orientale

Zurich, 3. — La grève qui a éclaté dans les mines de charbon de Bombrowa, les plus considérables de la Russie orientale, est, selon une dépêche de Cracovie au "Neue Zürcher Zeitung" la plus sérieuse et la plus étendue depuis l'occupation de la Pologne par les Autrichiens. Cette grève s'est déclarée le 5 avril et s'est rapidement propagée dans toutes les mines du district. Les autorités autrichiennes ont pris des mesures sévères de répression sans résultat. Finalement on a suspendu tout le service des voyageurs sur le territoire.

Une recommandation de M. Thomson

Ottawa, 3. — M. Henry Thomson, président de la commission des vivres du Canada, a publié aujourd'hui une déclaration, disant que par devoir patriotique, les règlements de la commission relatifs aux restaurants et les règlements relatifs aux biscuits, aux gâteaux et à la crème à la glace, devraient être observés volontairement dans toutes les maisons du Canada. Cela est nécessaire, dit M. Thomson, si le Canada veut faire son possible pour expédier outre-mer les vivres si nécessaires.

UNE RÉPONSE DE SIR JOSEPH FLAVELLE

Ottawa, 3. — "Il n'y a rien là-dedans". Voilà ce que sir Joseph Flavelle a dit aujourd'hui de la déclaration faite hier soir, en Chambre, par M. D.-D. Mackenzie, du Cap-Breton. "Le 5 pour cent va à la Northern Electric Company" en reconnaissance d'une surveillance d'experts dans la délicate question de la fabrication des fusées.

Les questions pédagogiques

(Spécial au "Devoir")
Québec, 3. — Le comité catholique du conseil de l'Instruction publique a tenu sa session de mai, hier, au parlement, sous la présidence de M. C. F. Delage, surintendant de l'Instruction publique. Le comité a discuté la question de la refonte du programme de l'enseignement secondaire en vue de rendre cet enseignement plus national. Le comité veut développer davantage l'enseignement de la géographie, de l'histoire du Canada et de l'anglais. M. J. Miller a été chargé de préparer un rapport à ce sujet. Le comité a aussi recommandé l'émission des certificats d'étude après la quatrième, la sixième et la huitième années, et l'établissement de cours préparatoires.

INCENDIE DANS UNE USINE À LOUISVILLE

Louisville, Ky., 3. — Un incendie qui a éclaté hier soir dans les usines de la Compagnie "Iron and Steel", à Louisville, a détruit complètement l'immeuble principal et s'est communiqué aux usines de chemins de fer de Louisville et Nashville. Les dommages s'élèvent à \$250,000. On ne connaît pas l'origine de l'incendie.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI—jusqu'à 20 mots, 1 sou, et 1/2 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI—jusqu'à 20 mots, 1 sou, et 1/2 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER—10 sous jusqu'à 20 mots, 1/2 sou par mot supplémentaire.

TRAVAIL—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1/2 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX—10 sous la ligne agée pour la 1ère insertion et 5 sous pour les insertions subséquentes.

REMERCIEMENTS—On ne le met avec un minimum de 25 sous.

SITUATIONS VACANTES

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général dans un étal à boucher.

A LOUER

BOUCHERVILLE, résidences d'été meublées très confortablement, situées dans le haut du village.

LOGEMENT A LOUER—Six pièces, fini émail blanc et acajou, électroliers, propre, bien éclairé.

A VENDRE

A VENDRE — La pâtisserie et restaurant de J.-H. Bréon, 344-est, Sainte-Catherine, près Saint-Denis.

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, 3 pds de longueur, 500 cordes d'étable.

FERMES EXPLOITEES EN VENTE — CHAUVIN, (ALTA.)

OEufs ET VOLAILLES

Poules couveuses, \$3.00, avec 15 oeufs de race \$4.50. Poussins d'un jour, 30 sous chacun.

ELLE TERRE A VENDRE A ARTHABASKA

A mi-chemin de Victoriaville et d'Arthabaska, 1 à mille de Victoriaville, sur un grand chemin.

DIVERS

On demande à acheter publications médicales et chirurgicales, St-Louis 4922.

OEufs ET VOLAILLES DE RACES PURES

La saison d'incubation venue, nous sommes en mesure d'offrir au public des oeufs et des reproducteurs de toutes races.

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés, Humides, 90s; séchés, \$1.15; linge uni repassé, \$1.55 la boîte.

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles.

AVERTISSEMENT

FERME FERTILE, dans les meilleurs terrains canadiens-français, dans l'ouest, près des églises et écoles, aux termes convenables aux acheteurs.

VITRES ET MIROIRS

LA CIE CERAMO - VITRAIL INC. 1110 boulevard Saint-Laurent

Vitriers et miroitiers, Gros et Détail. Glaces Epais, Vitres Bombées, Colorées, Verrières, Opalines, Ornementales, etc.

TELEPHONE SAINT-LOUIS 279

LE BONNET ROUGE

L'ARGENT VENU DE LA SUISSE

DEUX TEMOINS EXPLIQUENT COMMENT DE FORTES SOMMES FURENT REMISES A DUVAL — PASSEPORT REFUSE PUIS ACCORDE — ON A INVOQUE L'INTERET FRANÇAIS.

Paris, 3. — On a continué, hier, le procès des personnes impliquées dans l'affaire du "Bonnet Rouge", journal qui passe pour avoir accepté de l'argent de l'Allemagne et s'être engagé en retour à faire de la propagande ennemie.

Paris, 3. — On a continué, hier, le procès des personnes impliquées dans l'affaire du "Bonnet Rouge", journal qui passe pour avoir accepté de l'argent de l'Allemagne et s'être engagé en retour à faire de la propagande ennemie.

Paris, 3. — "Ce que Bolo a voulu faire, Duval l'a fait", on a lu, en résumé, l'opinion du public de Paris sur le procès du "Bonnet Rouge".

Paris, 3. — "Ce que Bolo a voulu faire, Duval l'a fait", on a lu, en résumé, l'opinion du public de Paris sur le procès du "Bonnet Rouge".

Paris, 3. — "Ce que Bolo a voulu faire, Duval l'a fait", on a lu, en résumé, l'opinion du public de Paris sur le procès du "Bonnet Rouge".

Paris, 3. — "Ce que Bolo a voulu faire, Duval l'a fait", on a lu, en résumé, l'opinion du public de Paris sur le procès du "Bonnet Rouge".

Paris, 3. — "Ce que Bolo a voulu faire, Duval l'a fait", on a lu, en résumé, l'opinion du public de Paris sur le procès du "Bonnet Rouge".

Paris, 3. — "Ce que Bolo a voulu faire, Duval l'a fait", on a lu, en résumé, l'opinion du public de Paris sur le procès du "Bonnet Rouge".

Paris, 3. — "Ce que Bolo a voulu faire, Duval l'a fait", on a lu, en résumé, l'opinion du public de Paris sur le procès du "Bonnet Rouge".

LA GUERRE

L'ACCALMIE SE CONTINUE

L'ENNEMI N'A PAS ENCORE DECLENCHE L'OFFENSIVE A LAQUELLE ON S'ATTENDAIT. — SE PRENDRA-T-IL, OU ABANDONNERA-T-IL LA PARTIE? — PERTES ENORMES. — LES LI-GNES ALLIEES SOLIDES.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

Londres, 3. — L'accalmie qui s'est produite sur le front occidental se continue. Les Allemands n'ont pas encore lancé les attaques que l'on attendait sur le front d'Ypres et d'Amiens.

RUSSIE

SEBASTOPOL AUX BOCHES

IL EST ANNONCE OFFICIELLEMENT QUE LA CELEBRE FORTERESSE DE CRIMEE EST TOMBE AUX MAINS DES ALLEMANDS — LA GARNISON VAINCUE SANS EFFORT — BASE IMPORTANTE.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

Berlin, par voie de Londres, 3. — Une communication officielle des quartiers-généraux annonce ce soir que les troupes allemandes ont occupé Sébastopol, la grande forteresse russe en Crimée.

TRIBUNAUX CIVILS

UNE CAUSE DE CONFUSION

LA PRESENCE DE DEUX HOMMES DU MEME NOM AUX CASERNES EMPECHE LES AUTORITES MILITAIRES D'AMENER L'UN D'EUX DEVANT LE JUGE DEMERS, TEL QU'ORDONNE.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Bien qu'ordre ait été donné, la semaine dernière, aux autorités militaires d'amener, hier après-midi, en Cour de pratique, la personne de William O'Brien qui avait obtenu l'émission d'un bref d'habes corpus pour se faire libérer des casernes, le lieutenant-colonel Hibbard est venu déclarer qu'on n'avait pu se rendre aux instructions du juge Demers, parce qu'il y avait aux casernes deux William O'Brien, et qu'on ignorait lequel il pouvait être question dans le bref.

Cartes d'affaires et cartes professionnelles

AVOCATS

J. B. Bérard, C.R. Théo. Rhéaume, C.R. Saluste Lavoy, B.C.L. BERARD, RHEAUME et LAVOY, AVOCATS

MAURICE DUGAS, LL. L. AVOCAT

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL AVOCATS

VICTOR PAGER AVOCAT

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B. AVOCAT

STENOGRAPHE

Mlle MARCHILDON Sténographie, Dactylographie françaises et anglaises

ASSURANCES

COMPTABLES

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V. (Hôpital de l'École Vétérinaire Laval) 266, RUE CRAIG EST

NOTAIRES

CHS. ARCHAMBAULT NOTAIRE

Bélanger et Bélanger Notaires

J.-H.-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROFESSEURS

COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE

L'Institut National 112, RUE ST-JACQUES

Cours de KERMENO

HERVE NADEAU Licencié ès-sciences de l'Université de Paris

Edmond La Roche, B. S. Professeur

Leblond de Brumath 259 Est rue ONTARIO

Dr Fernand Emery Maladies du cœur et des poumons

Dr A.-D. TESSIER Médecin-chirurgien

Dr NAP. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr A. LaROQUE, L.D.S. D.D.S. DENTISTE

GarDES-MALADES

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

INGENIEURS-ARPEUTEURS

AVIS PUBLIC

Vapeur Boucherville

NAVIGATION

UN ORDRE DE VON EICHHORN

ENCORE POUR LONGTEMPS

LES EMPLOYES DU TRAMWAY.

METAUX, CHIFFONS, ETC.

NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal

BUANDERIE

REGLEMENTS DE COMPTES

AVERTISSEMENT

VITRES ET MIROIRS

MEDECIN-VETERINAIRE

NOTAIRES

PROFESSEURS

COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE

L'Institut National

Cours de KERMENO

HERVE NADEAU

Edmond La Roche, B. S.

Leblond de Brumath

Dr Fernand Emery

Dr A.-D. TESSIER

Dr NAP. DESJARDINS

Dr A. LaROQUE, L.D.S. D.D.S.

GarDES-MALADES

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

INGENIEURS-ARPEUTEURS

AVIS PUBLIC

Vapeur Boucherville

NAVIGATION

UN ORDRE DE VON EICHHORN

ENCORE POUR LONGTEMPS

LES EMPLOYES DU TRAMWAY.

METAUX, CHIFFONS, ETC.

NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal

BUANDERIE

REGLEMENTS DE COMPTES

AVERTISSEMENT

VITRES ET MIROIRS

MEDECIN-VETERINAIRE

NOTAIRES

PROFESSEURS

COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE

L'Institut National

Cours de KERMENO

HERVE NADEAU

Edmond La Roche, B. S.

Leblond de Brumath

Dr Fernand Emery

Dr A.-D. TESSIER

Dr NAP. DESJARDINS

Dr A. LaROQUE, L.D.S. D.D.S.

GarDES-MALADES

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

INGENIEURS-ARPEUTEURS

AVIS PUBLIC

Vapeur Boucherville

NAVIGATION

UN ORDRE DE VON EICHHORN

ENCORE POUR LONGTEMPS

LES EMPLOYES DU TRAMWAY.

METAUX, CHIFFONS, ETC.

NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal

BUANDERIE

REGLEMENTS DE COMPTES

AVERTISSEMENT

VITRES ET MIROIRS

MEDECIN-VETERINAIRE

NOTAIRES

PROFESSEURS

COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE

L'Institut National

Cours de KERMENO

HERVE NADEAU

Edmond La Roche, B. S.

Leblond de Brumath

Dr Fernand Emery

Dr A.-D. TESSIER

Dr NAP. DESJARDINS

Dr A. LaROQUE, L.D.S. D.D.S.

GarDES-MALADES

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

INGENIEURS-ARPEUTEURS

AVIS PUBLIC

Vapeur Boucherville

NAVIGATION

UN ORDRE DE VON EICHHORN

ENCORE POUR LONGTEMPS

LES EMPLOYES DU TRAMWAY.

METAUX, CHIFFONS, ETC.

NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal

BUANDERIE

REGLEMENTS DE COMPTES

AVERTISSEMENT

VITRES ET MIROIRS

MEDECIN-VETERINAIRE

NOTAIRES

PROFESSEURS



Page du Foyer

LES COLS

A cette époque pendant laquelle nous endossons tous les jours le même manteau ou le même costume, on variera un peu la note sombre par de jolis cols. Ils parent bien un visage; ils donnent une allure coquette, gentille, propre; ils peuvent révéler par un rien d'originalité, la personnalité et le goût d'une femme.

Ce qui semble en ce moment le plus en faveur c'est le satin blanc: on en fait des cols de toutes sortes, mais très unis pour la plupart, n'ayant pas de points en guise de garnitures. Leur forme en est tout le chic; ils se terminent volontiers par un gros noeud à même. Sur le manteau ou le costume foncé, ils apportent une note de fraîcheur séduisante.

On les remplacera aussi par les cols de la même genre en popeline de soie. Et beaucoup aussi par les petits cols et les manchettes assorties en mousseline fine, volontiers finies par un volant étroit en petits plis pressés. Le col sera rond, faisant un décolleté très peu ouvert et aussi arrondi; une petite boucle de velours noir ou en couleur complètera l'effet charmant.

On porte encore les cols de dentelle; l'Irlande revient par-ci par-là et le filet croché à beaucoup d'amies, pour ces cols autant que pour les sous-vêtements! On en porte de couleur écru, et beaucoup en blanc, en fil très fin ou en gros fil — au gré de chacune.

On trouve dans divers cahiers de patrons, des modèles variés à l'infini. On mélangera aussi avec succès la mousseline fine avec cette dentelle au crochet en fil excessivement fin. Quelques motifs de broderie pleine mais délicate, ajouteront encore à la joliesse du morceau.

Un col qui est jeune et original et qui a une grande vogue en ce moment est le col "Buster Brown" — On peut le faire en mous-

seline ou en piqué. Il y en a de jolis brodés, d'autres entièrement unis. La boucle de ruban qui le ferme a un air enfant dont s'arrangera bien la frimousse vive de beaucoup de jeunes filles et de femmes.

Il fait partie des nouveautés pratiques. Il exclut le décolleté, ce qui est une bonne mesure de prudence à cette époque où le froid succède si vite à la tiédeur de l'air, et peut traitreusement nous précipiter dans la... pneumonie dangereuse!

On porte toujours, en guise de foulards, les tulles en couleur. C'est une mode dont le flou gracieux est élégant et séant.

Cousine GILLETTE

ÉPILOGUE

A vingt ans, poète aux abois,
Quand revenait la saison rose,
J'allais promener sous les bois
Mon cœur morose.

A la brise jetant, hélas!
Le doux nom de quelque infidèle,
Je respirais les frais lilas
En rêvant d'elle.

Toujours friand d'illusions,
Mon cœur, que tout amour transporte,
Plus tard à d'autres visions
Ouvrit sa porte.

La gloire, sylphe décevant
Si prompt à fuir à tire-d'aile,
A son tour m'a surpris souvent
A rêver d'elle.

Mais maintenant que j'ai vieilli,
Je ne crois plus à ces mensonges;
Mon pauvre cœur plus recueilli
A d'autres songes.

Une autre vie est là pour nous,
Ouverte à toute âme fidèle;
Bien tard, hélas! à deux genoux,
Je rêve d'elle!

Louis FRECHETTE.

pêchera les rails de coller les uns aux autres, et c'est le secret de leur belle apparence. Rangez-les dans la lèche-frite et laissez lever jusqu'à ce qu'ils soient très légers. Faites cuire.

Si vous suivez cette direction à la lettre, ces petits pains fondront dans la bouche. On ajoute des raisins de Corinthe au goût.

BISCUITS AU CITRON.

Prenez une demi-livre de beurre, trois œufs, deux tasses de sucre blanc, une chopine de lait doux, une pincée d'ammoniaque pilée, pour cinq sous d'huile de citron, six tasses de farine.

Défaites en crème le beurre et le sucre, et ajoutez-y les œufs bien battus. Ajoutez l'ammoniaque et la farine qu'il vous aura fallu bien tamiser ensemble au préalable. Si la pâte n'est pas assez ferme, il faudra mettre plus de farine. Travaillez-la avec les mains. En dernier lieu ajoutez l'huile de citron. Coupez la pâte en biscuits plutôt longs que larges et épais d'un quart de pouce. Cuisson à four doux. Ces biscuits se conservent longtemps frais. Cette direction vous donnera des biscuits légers comme une plume, croquants et délicieux, tels que d'ordinaire seuls les confiseurs peuvent en fabriquer.

CROQUETS DE QUEBEC.

Prenez une tasse de sucre, une tasse de sucre d'érable pilé, une tasse de beurre, deux œufs bien battus, deux cuillerées à table d'eau, deux cuillerées à thé de poudre à pâtisserie, de la farine pour en faire une pâte molle.

HACHIS BRUN AUX POMMES DE TERRES.

Arrosez de sel et de poivre blanc au goût, deux tasses et demie de pommes de terre bouillies, taillées en cubes. Faites fondre une cuillerée à table et demie de graisse; ajoutez une cuillerée à table de farine et une demi-tasse de sauce brune. Faites cuire cinq minutes, ajoutez les pommes de terre; cuisez dix minutes en brassant mais sans briser les cubes. Faites fondre une cuillerée à table de graisse dans une autre poêle à frire. Quand c'est brun, tournez dedans les pommes de terre, et faites cuire encore dix minutes; moulez comme une omelette et servez chaud.

POTAGE RUSSE

Coupez en dés et ôtez les parties dures à un filet de bouff, à de la noix de veau et à du maigre de jambon. Prenez une livre de chacun, et mettez dans une marmite avec trois onces de beurre, du sel, du poivre, de la muscade, une demi-bouteille de madère ou du vin blanc très fort avec un demi-verre d'eau-de-vie; faites partir à feu modéré jusqu'à réduction, ajoutez de l'eau et faites cuire pendant quatre heures. Au moment de servir, ajoutez-y une pincée de fenouil haché, soixante petits œignons blancs et soixante petites carottes rondes que vous avez fait cuire au beurre avec du jus ou du bouillon. Servez très chaud.

OEUFS A L'IMPÉRIALE

Faites cuire des œufs durs et épéchez-les immédiatement, les trempant à l'eau froide pour plus de facilité; partagez-les en deux dans le même sens de la longueur; retirez les jaunes et écrasez-les à une béchamel bien assaisonnée et joignez-y des truffes hachées. Pendant qu'on prépare cette farce avec laquelle on remplit les blancs évités, on tient ces derniers au chaud dans quelques cuillerées de champagne versées au fond du plat.

RAGOUT DE CHAMPIGNONS

Faites revenir de très petits morceaux de lard, coupés en dés, avec un bon morceau de beurre, jetez quelques pincées de farine pour obtenir un roux léger; ajoutez vos champignons; mouillez le moins possible avec bouillon ou eau, les champignons rendant de l'eau par eux-mêmes: sel, poivre, bouquet de persil. A volonté, liez avec des jaunes d'œufs.

PYRAMIDE

Battez 6 blancs d'œufs en neige, ajoutez en battant les œufs, une livre de sucre en poudre, puis une tasse de coco, montez en pyramide sur un plat.

L'ACTION FRANÇAISE

M. ANTONIO PERRAULT ET NOS FORCES INTELLECTUELLES. — DES VERS DE M. LOZEAU.—UN NUMÉRO VARIE.

La livraison d'avril de l'Action française débute par un vibrant hommage de M. Albert Lozeau à Dollard et ses compagnons, qui servira d'éloquent préambule à la manifestation que l'Action française se propose d'organiser en l'honneur des héros, à la fin de mai. Vient ensuite la réponse, ample et fort suggestive, de M. Antonio Perrault à l'enquête sur Nos forces nationales. Le jeune professeur traite de "nos forces intellectuelles". Cet article, qui est la pièce de résistance du numéro, est suivi d'une note de M. Omer Héroux, Pour la Saint-Jean-Baptiste, de la chronique de Pierre Homier, A travers la vie courante, d'une étude de M. l'abbé Philippe Perrier sur les Mélanges canadiens de Mgr Paquet, de notes diverses, d'une lettre à la revue et d'une Partie documentaire considérable: elle contient le texte de la lettre de Mgr McNeil à la Presse, sur la question bilingue ontarienne, et la réponse de l'Association canadienne française d'Education de l'Ontario.

Dans la livraison prochaine paraîtront la réponse de Mgr Georges Gauthier à l'enquête sur Nos forces nationales, un article de M. Léon Lorrain, etc.

L'Action française paraît chaque mois sur 48 pages, et se vend 10 sous le numéro chez les principaux libraires. L'abonnement est d'une piastre par année, payable d'avance. Les abonnements partent de janvier et doivent être adressés au Secrétaire de la Ligue des Droits du Français, bureau 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

GRANDS MAGASINS GOODWIN



GARNITURE ELECTRIQUE POUR SEPT CHAMBRES SPECIAL GOODWIN

En cuivre brossé. Comprenant garniture de trois lumières pour salon, un bol renversé pour salle à manger, deux crochets muraux pour chambre à coucher, un crochet en nickel pour salle de bain, un bol R.I. en verre pour vestibule et une chaîne tombante pour cuisine.

Complet avec abat-jour en verre et lampes Tungsten. Installé dans n'importe quelle partie de la ville. **17.98**

Pour... **17.98**

Prix spécial pour samedi seulement.

Au sous-sol.

MEUBLES

PRIX SPECIAUX SAMEDI

- Chaises de salle à manger — chêne sélé sur quartier, ciré, 5 petites et un fauteuil avec sièges en cuir naturel... **19.35**
 - Buffet — chêne massif, ciré, avec tiroir pour coutellerie et tiroirs, orné d'armoire et miroir... **19.35**
 - Table de salle à manger — ciré, dessus de 45 pouces s'allongeant à 6 pieds sur pesant piedestal... **13.80**
 - Garniture de salle à manger "Mission" — chêne sélé sur quartier, ciré; buffet, cabinet, table avec dessus de 46 pouces s'allongeant à 6 pieds, 5 chaises et un fauteuil avec sièges en cuir naturel... **72.00**
 - Garniture de salle à manger "William and Mary" — moyen moyen. Buffet, grand cabinet pour porcelaine, wagon, 5 chaises et un fauteuil avec sièges détachables en cuir... **155.00**
 - Garniture de living room — entièrement rembourré, Chesterfield et deux grands fauteuils avec coussins détachables à ressort et recouverts en épaisse tapisserie... **102.00**
 - Chesterfield — entièrement rembourré à ressorts, haut dossier, et bras à rouleaux recouverts de riches tapisserie... **54.00**
 - Sièges unis... **66.00**
 - Garniture de salon — trois morceaux, monture acajou, sièges rembourrés à ressorts recouverts de soie ou de tapisserie... **21.00**
 - Chiffonniers et bureaux — chêne ou acajou, avec grands miroirs carrés ou ovales... **20.50**
 - Garniture de chambre à coucher — chêne ou acajou, lit pleine grandeur, chiffonnier et table de toilette avec triples miroirs... **78.00**
- Au deuxième.

Faites couper les cheveux de vos enfants, chez Goodwin. Prix 25

Nous avons trois coiffeurs qui se spécialisent dans cet art.

Vos enfants pourront leur parler dans leur langue.

Entresol à droite

GLACIERES

Prix spéciaux pour samedi seulement

- Glacières, compartiment galvanisé pour la glace, compartiment émaillé pour les aliments. Bien fini. 10 seulement.
 - Hauteur Profondeur Largeur
 - 25 18 41 14.49
 - Glacière, petite grandeur, entièrement galvanisée, fini chêne verni.
 - Hauteur Profondeur Largeur
 - 39 17 25 8.45
 - Glacière, grande, entièrement galvanisée, fini chêne verni.
 - Hauteur Profondeur Largeur
 - 41 28 28 9.95
- Au sous-sol.

Magasins fermés à 6.00 p.m.
Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED
Téléphone Uptown 7000

Pensées choisies

Savoir se taire est souvent sagesse et acte de vertu.

Penser est beau; prier est mieux; aimer est tout.

Ne pas trop se regarder vivre, mais s'efforcer de vivre simplement, fortement, joyeusement, sous le regard de Dieu et pour Lui.

L'orgueil de la souffrance! Se méfier même de celui-là.

Laisser l'âme s'épanouir pleinement. Repousser tout ce qui l'étiole, la rétrécit. Rien de mesquin. La vie dans sa plus complète et riche expression.

Gardons, autant que possible, le silence sur nos tristesses et nos angoisses, et si l'on voit que nous souffrons, que Dieu seul, du moins, connaisse l'étendue et les causes profondes de notre souffrance.

ELISABETH LESEUR.

Conseils pratiques

DISPARITION DES CORS ET DURILLONS

Pour la disparition des cors et durillons, il faut mettre, matin et soir, sur ces cors, une goutte de ce mélange: acide acétique et teinture d'iode en parties égales.

CONTRE LES COUSSINS ET LEURS PIQUES

Il nous est difficile d'ouvrir une fenêtre, le soir en été sans que ces insupportables insectes soient attirés par la lumière, et peut-être aussi

par l'attrait d'un repos dont vous feriez tous les frais, au cours de votre sommeil. Peu de temps avant de refermer les fenêtres, brûlez sur une pelle rougie au feu un peu de sucre en poudre. L'odeur de la fumée produite chassera vite les cousins. Malgré toutes les précautions, il vous arrivera parfois d'être piqué. Dans ce cas, frottez-vous avec du jus de citron ou de l'eau vinaigrée fortement.

POUR GUERIR LA PARALYSIE DES POULES

Si les poules de votre basse-cour sont paralysées, frottez-leur les pattes avec du pétrole, elles seront promptement guéries.

POUR AUGMENTER LA LUMIERE DU GAZ

La clarté d'un bec de gaz ordinaire est doublée, en fixant au bec un fil de platine d'un demi-millimètre. Il doit être recourbé afin de plonger en plein milieu de la flamme.

MOYEN DE BLANCHIR L'IVOIRE JAUNI

Bien imbibé d'essence l'objet ou figurine à nettoyer. Saupoudrer ensuite avec du blanc d'Espagne. Exposer au soleil, brosser légèrement.

BAIN ALCALIN

Faire dissoudre dans la baignoire cinq à six cents grammes de carbonate de soude.

On peut faire un bain alcalin parfumé comme il suit: Cinq cents grammes de carbonate de soude, dix grammes d'essence de lavande, dix grammes d'essence d'eucalyptus, cinq grammes d'essence d'encalpus, cinq grammes d'essence de menthe.

Les bains alcalins sont les meilleurs pour les soins de propreté. Ils débarrassent la peau du sebum et des autres matières grasses.

POUR AVOIR DU LINGE FERME ET BRILLANT

Prenez de l'amidon de première qualité, le plus blanc possible, du borax et de la cire blanche. L'amidon étant délayé dans la quantité d'eau nécessaire pour obtenir l'empois, ajoutez un huitième de son poids de borax pulvérisé et fondu dans un peu d'eau. Faites cuire le tout ensemble en remuant et ajoutez un peu de cire blanche avant de retirer du feu. Le cire blanche, que l'on peut remplacer par un morceau de bougie de première qualité, a raison de cinq à six centimètres par litre d'empois, facilite au passage le glissement du fer.



La bonne cuisine

PETITS PAINS.

Prenez une chopine de lait, gros comme un œuf de beurre, le blanc d'un œuf battu, une demi-tasse de sucre blanc, une demi-tasse de levain liquide, de la farine pour pétrir la pâte.

Faites bouillir le lait et pendant qu'il est encore chaud, ajoutez-y le beurre. Quand il est tiède, vous ajoutez le blanc d'œuf, le sucre, le levain et assez de farine pour que la pâte puisse se mouler. Mettez lever durant la nuit. Pétrissez de nouveau et laissez lever, roulez la pâte à l'épaisseur du doigt et coupez de la grosseur désirée. Beurrez une moitié du petit pain, et couvrez avec l'autre moitié. Ce procédé em-

Comparez

le poids, la qualité et la durée des savons dont vous faites usage, et vous n'en accepterez aucun autre que



LE SAVON IMPERIAL de Barsalou

Cadeaux utiles en échange des enveloppes, au No 172 AVENUE DELORIMIER MONTREAL.

POUR AVOIR DE JOLIS ONGLES

Employez le brillant parfumé "HYGLO" hautement recommandé. "Le meilleur sur le marché". En vente partout: Flacons de poudre à 25c. Morceaux à 50c. Dépositaires pour le Canada.

CANADIAN SANITAS CO., 9 rue St-Nicolas, Montréal.

Le "Devoir"
KERDELEC DOIT, KERDELEC VEUT
par MATHILDE AIGUEPERSE

Suite
—J'aimerais les caresser, murmura-t-elle un jour.
Le lendemain, à son réveil, M. Martelly lui en apporta une.
—Elle est toute jeune, dit-il, nous allons la mettre en cage et tu pourras l'apprivoiser.
Mais quand Eined vit le pauvre oiseau voler et se heurter la tête contre les barreaux de sa prison du côté de l'Océan, des larmes montèrent à ses yeux. Elle resta silencieuse, absorbée, toute la matinée. Puis, à l'heure de la promenade, comme M. Martelly l'installait dans sa petite voiture, elle se pencha vers lui.
—Je voudrais emporter ma mouette.
—Emporter ta mouette?
—Oui, pour lui rendre la liberté. Elle est triste, elle pleure, elle regarde la mer. Oh! je l'aime bien! Et

était incertain...
Non, Eined n'aimait pas le côté des plages, et, avec son entêtement d'enfant gâtée, elle refusait de s'y laisser conduire, parce qu'il y avait du monde, disait-elle. Le "monde", c'étaient les villageois qui cultivaient les vignes, assez nombreuses sur ce point de la côte, les gardiens et gardiennes de troupeaux qui paissaient au milieu des landes, plus couvertes d'ajoncs et de bruyère que d'herbe nourrissante, surtout les pêcheurs allant poser leurs casiers de homards, ou étendre leurs filets le long du petit port nouvellement construit.
M. et Mme Martelly se désolaient de cette obstination de l'enfant qui ne ferait évidemment que s'accroître à l'arrivée des étrangers. Comment suivre les prescriptions du docteur: sable chaud, bains nombreux?... Les religieuses du couvent aéraient les chambres destinées aux pensionnaires de la saison; le soleil devenait brûlant; et, malgré toutes les supplications de son père et de sa mère, Eined, depuis une unique promenade vers les plages, refusait absolument qu'on l'y conduisît de nouveau.
La mouette arrivait juste à point pour essayer de vaincre la sauvagerie de l'enfant, et Mme Martelly, avec son intuition maternelle, profita vite de la circonstance.
—Eh bien! que décides-tu? de-

manda-t-elle, voyant Eined demeurer silencieuse.
La petite fille hocha, puis, brusquement:
—Je ne veux pas que l'oiseau meure, dit-elle; allons aux plages, mais pas à Port-Maria.
M. et Mme Martelly échangèrent un regard rapide. Ce premier succès leur en faisait espérer d'autres, et, durant le trajet, tout en causant avec Eined, l'imagination de la mère travaillait sans relâche pour trouver un prétexte faisant délaisser désormais la falaise.
Quant à la plage, Mme Martelly était comme sa fille: Port-Maria, la plus rapprochée, ne lui souriait pas. D'abord, c'était la plus fréquentée, celle où l'on avait groupé les cabines; puis, le flot, moins transparent qu'ailleurs, charriait un enchevêtrement d'algues, qui sur le rivage, attirait une nuée de bestioles. Mais quelques centaines de mètres après le port, une plage, au sable uni, fin comme du velours, se trouvait protégée par une ceinture de rochers aux formes bizarres. Les grottes, cabines naturelles, y étaient nombreuses, nombreuses aussi les stations qui égayaient les éboulis granitiques de leurs touffes de fleurs mauves. Or, malgré la beauté de la plage, et son décor charmant, les étrangers la délaissaient. Seul, de loin en loin, un touriste la traversait d'un pas rapide, se rendant à la

pointe Saint-Jacques; ou, pendant les grandes marées, quelques pêcheurs venaient là pour récolter le goémon.
Les mouettes et les courlis savaient bien que les pieds des hommes foulaient rarement ces parages; aussi y avait-il là des conciliabules, des ébats mêlés de cris perçants, des promenades pleines de gravité, des festins succulents, des lissages de plumes d'une coquette raffinée.
Quand M. et Mme Martelly parurent, escortant la voiture de la petite malade, une grande assemblée se tenait au bord de l'eau.
L'envoie générale fit sourire Eined, silencieuse et préoccupée jusqu'alors. Se tournant vers son père, elle demanda:
—Où mettre ma petite mouette?
—Sur le sable après de toi, si tu es décidée à t'en séparer.
Eined baissa longuement l'oiseau, caressa une dernière fois sa tête fine, et lui rendit la liberté.
La mouette eut une seconde d'hésitation, puis elle ouvrit ses ailes et, deux minutes plus tard, Eined la vit se balançant mollement sur la crête d'une vague. Alors, les yeux pleins de larmes, l'enfant déclara d'un ton brusque qu'elle voulait partir.
—Partir! s'écria Mme Martelly, dont les projets croulaient comme un château de cartes, partir! Je pensais, au contraire, que tu allais à la

mer cet endroit, y revenir souvent. La plage est solitaire; les mouettes, tu as pu en juger à l'arrivée s'y donner rendez-vous; chaque jour, parmi elles, tu te serais amusée à chercher la tienne, bien reconnaissable au ruban...
Eined l'interrompit.
—Je veux partir, répéta-t-elle, et ne plus la voir jamais, jamais. Nous irons sur la falaise.
Le docteur avait parlé de sable chaud et de bains, il avait dit aussi: "pas de contrariétés". Mme Martelly fit signe à Jack d'avancer la petite voiture. Tout en arrangeant les coussins, elle se demandait, le coeur gros de tristesse, par quel moyen on parviendrait à unir ces prescriptions diverses, quand une exclamation d'Eined la tira de sa rêverie.
—Oh! le gentil petit chien! s'écriait l'enfant, dans les yeux de laquelle brillait une flamme inaccoutumée; papa, maman, venez voir le gentil petit chien.
Elle continua, quand ils furent auprès d'elle:
—Il passait sans me regarder, et moi, je ne le trouvais pas beau; mais, songeant qu'il avait faim, je lui ai tendu, en l'appelant doucement, un bout de ma brioche. Il est venu, l'a mangée, a léché ma main, et s'est mis à faire le beau, comme il le fait encore... Voyez, voyez donc quel amour de petite bête. "L'amour de petite bête" n'était

pas beau, ainsi que venait de le dire Eined. Taille minuscule, poils ras et blancs, avec des taches jaunepâle sur la tête, il tenait du barbet par le corps, du bull par les dents en saillie sous le museau légèrement camard. L'enfant avait rencontré, sans y prendre garde, des centaines de chiens de toutes races, élégants, pomponnés, superbes. Dick, lui-même, un splendide épagneul, son gardien habituel, dont elle caressait souvent les longs poils blancs et feu, n'excitait pas son admiration comme ce vulgaire roquet de village. C'est qu'à cette heure le "roquet" était, en vérité, bien amusant. Droit sur ses petites pattes de derrière, la queue en trompette, les oreilles tendues, les yeux mi-clos avec une expression de béatitude et de tendresse, il agita gentiment ses pattes de devant, comme pour dire: "Merci du gâteau! Il était bon! Encore, encore!" Et Eined, qui n'avait pas ri de son bon rire d'enfant depuis de longs mois, riait à pleines lèvres, oubliant sa mouette, oubliant surtout le départ.

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant général.

La Vie Sportive

L'OUVERTURE DU TOURNOI AURA LIEU DEMAIN SOIR

Tous les joueurs de petites quilles prendront part au concours organisé par M. Rod. Lamoureux, à la salle Electra — Plus de \$125 en prix — Séries de parties simples.

Les amateurs du sport des quilles ont appris avec un vif plaisir la nouvelle que M. Rod. Lamoureux organisait un tournoi de petites quilles et aussi tous ceux qui pratiquent ce jeu ont l'intention de participer à ce concours afin de décrocher les prix offerts par les promoteurs. Ce tournoi, qui est pour les parties simples seulement, s'ouvrira demain soir à huit heures, et le secrétaire du tournoi a terminé hier tous les préparatifs en vue de cet événement sportif.

Comme des résultats élevés ont été obtenus dans les séries de la M.B.A., depuis le commencement de la saison on peut s'attendre à ce que des records soient établis au cours des parties du tournoi.

M. Lamoureux n'a rien négligé pour assurer le succès de ce concours et les concurrents peuvent être assurés d'obtenir justice car des hommes compétents ont été engagés pour enregistrer le nombre de points obtenus par les concurrents dans chaque partie.

Plus de \$125 seront distribuées en bourses aux gagnants et ces prix seront divisés de la façon suivante:

Premier prix	\$25
Deuxième prix	20
Troisième prix	15
Quatrième prix	12
Cinquième prix	10
Sixième prix	9
Septième prix	8
Huitième prix	7
Neuvième prix	6
Dixième prix	5
Onzième prix	4
Douzième prix	3
Treizième prix	2
Quatorzième prix	1
Quinzième prix	1
Seizième prix	1
Dix-septième prix	1
Dix-huitième prix	1
Dix-neuvième prix	1
Vingtième prix	1

Ce tournoi, comme nous l'annonçons dans notre édition de mercredi, aura lieu à la salle Electra, et les personnes qui désirent prendre part à ce concours n'ont pas d'enregistrement à faire, mais tout simplement d'avertir les marqueurs avant de commencer une partie. Les concurrents pourront jouer sur les allées qu'ils préféreront. Ce tournoi commencera demain soir à huit heures et se terminera le 9 juin à minuit.

M. A.-L. CARON RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'AUTO CLUB

Ce fervent du sport de l'automobile est choisi pour un troisième terme — Deux nouveaux directeurs — Rapport annuel satisfaisant.

L'Automobile Club of Canada a tenu hier soir sa quatorzième séance générale annuelle sous la présidence de M. A. L. Caron. L'assemblée était très nombreuse.

L'élection des directeurs n'a apporté que de légers changements à la liste des directeurs; ce sont MM. E. F. Sise et Alphonse Verville, membre de la commission administrative de la cité. Les autres directeurs sont M. A. L. Caron, réélu président pour le troisième terme; M. J. R. Douglas, vice-président; les sénateurs C. P. Beaubin et J. P. B. Casgrain; MM. A. J. Dawes, le capitaine J. A. Duchastel de Montrouge, E. W. Beatty, C. R. J. J. Meagher, C. R. Théo, G. Morgan, T. A. Morrison, Victor Pigeon, L. P. Perron, G. R. E. McG. Quirk, M. G. A. McNamee a été réélu secrétaire-trésorier.

Le président Caron présenta son rapport annuel qui est excessivement intéressant. Il traite tout d'abord la question du million voté par le gouvernement provincial pour les bonnes routes. Il déclare que les membres du club ne peuvent être que très satisfaits de cette nouvelle qui est de nature à favoriser l'automobilisme dans notre province. Nous avons actuellement plus d'étendue de bons chemins dans la province de Québec que dans le reste du Dominion pris comme tout. C'est une très bonne note pour notre province et nul doute que le gouvernement provincial continuera son œuvre des bonnes routes qui sont une source infinie de richesses pour nos campagnes.

L'état de nos routes fait aussi l'objet de nombreux commentaires de la part du président. La rue Sherbrooke, dans l'Ouest, la rue Notre-Dame dans l'Est et le boulevard St-

Laurent dans le nord sont les principales artères que les touristes prennent pour entrer dans la ville et les pavages sont dans un très déplorable état. L'Auto Club décide de demander à la Commission administrative de faire ces réparations le plus tôt possible afin de ne pas affecter le tourisme dans notre ville et il demande aussi que ces rues soient pavées d'une façon permanente.

Nous avons maintenant plusieurs rues étroites et très achalandées où le trafic ne se fait que dans un seul sens (one way road), mais rien n'indique un tel règlement. C'est pourquoi le Club voudrait faire poser des enseignes, assez larges, qui indiqueraient ce sens.

La loi des automobilistes de la province vient ensuite et elle est l'objet de nombreux éloges. Notre loi des automobiles ne le cède en rien aux autres lois analogues sur le continent.

Tels sont les grands points du rapport qui fut accepté à l'unanimité. Il fut aussi question du chemin de bois de La Prairie soulevée par M. J. A. Sicotte, notaire, secrétaire de la ville et de la paroisse de La Prairie.

Le Club est aujourd'hui en très belle forme; le nombre de ses membres a considérablement augmenté et l'état de ses finances est des plus enviables. L'année dernière fut la meilleure depuis la fondation du club il y a quatorze ans. Cette association a joué un grand rôle, dit le président, dans la construction des bons routes et il continuera à faire tout en son possible pour améliorer les conditions de l'automobilisme dans la province.

LA RÉPONSE DU MÉTROPOLE

Nous recevons la lettre suivante de la direction du Métropole en réponse à des assertions contenues dans un quotidien sur ce club, avant-hier soir:

Montréal, 1er mai 1918. Monsieur le rédacteur du sport, Cher monsieur:

Vous me permettrez bien de relever en quelques lignes certaines assertions publiées dans un quotidien, mardi soir, sur le Métropole, dont je suis le président. Un monsieur nous a reproché d'avoir mis de côté pour la présente année des joueurs, qui ont fait, l'an passé, la fortune du Métropole. Il nous a ensuite reproché d'avoir retenu les services de plusieurs joueurs du Ste-Cécile, notre pire ennemi, du moins d'après lui. Permettez-moi de dire à ce monsieur que le Métropole n'engage pas ses joueurs pour plusieurs saisons et que ceux-ci à la fin d'une saison sont absolument libres de s'engager l'année suivante avec n'importe quel club. La même liberté doit exister pour le Métropole, et c'est son affaire après tout s'il décide de faire des remaniements. La chose se pratique partout, dans le sport comme ailleurs! Du reste, le Métropole a fait d'excellentes offres à la plupart de ses anciens porte-couleurs, et si quelques-uns les ont déclinées, il ne veut pas en être responsable. Reste la question d'inimitié préten due entre le Ste-Cécile de l'an dernier et le Métropole. Le signataire de cette missive est bien mal inspiré de trouver un sentiment aussi peu noble dans le sport et il devrait savoir que le sport n'a pas d'ennemis, que c'est la patrie de tout le monde. Le Ste-Cécile a pu livrer l'an passé des combats acharnés au Métropole, mais, je tiens à

assurer le public que le Ste-Cécile a toute l'admiration des partisans et des joueurs du Métropole, comme je presume que ceux du Ste-Cécile considèrent l'équipe, dont je suis le président. J'espère que ces quelques lignes satisferont les intéressés et remettront les choses au point. Merci, monsieur le rédacteur.

L. JOLLIVET.

UNE GRANDE EXPOSITION CANINE

Les 24 et 25 mai prochains, au Coliseum, rue Guy, la Montreal Kennel Association tiendra la seule exposition canine qu'elle a décidée d'organiser cette année et pour laquelle elle offre \$500.00 en prix, à part près de 200 coupes et médailles.

Geo. S. Thomas, de Hamilton, Mass., reconnu comme le meilleur juge au monde, fera l'adjudication des prix avec Mlle C. D. McGill, de Montréal.

Les inscriptions pour l'exposition seront closes le 11 mai, samedi de la semaine prochaine, et après cette date, on est prié de se rappeler qu'il ne sera plus permis de faire aucune inscription.

DANS DEUX JOURS, LES PREMIÈRES PARTIES

Albert Lefebvre et Billy McEwen seront les arbitres des deux joutes de la Ligue de la Cité, dimanche au terrain des Shamrocks.

Plus que deux jours nous séparant de l'ouverture de la saison de la Ligue de la Cité, dimanche au terrain des Shamrocks. Les quatre clubs qui figurent au programme ont fait de bonne besogne cette semaine et ils attendent avec confiance le moment d'entrer en scène pour disputer la victoire à leurs adversaires. Les joueurs pratiquent avec entraînement, réalisant qu'ils joueront cette saison devant des plus grosses assistances que jamais et que les professionnels de la balle au camp ne leur feront pas d'opposition cette année. Magnats et joueurs réalisent que le temps est venu pour notre ligue locale de s'affirmer et de montrer au public ce qu'elle peut faire.

Il n'y a aucun doute que les ferments de la balle au camp assisteront dimanche à deux joutes très chaudement contestées. Les arbitres pour les parties d'ouverture seront Albert Lefebvre et Billy McEwen, deux experts bien connus qui ont fait leurs preuves dans le passé, deux hommes énergiques, qui sauront rendre justice à chacun et donner satisfaction au public.

Il est pratiquement certain que le maire Martin lancera la première balle. Notre premier magistrat est fort en demande pour dimanche et il a reçu de nombreuses invitations de côté et d'autre, mais il a déclaré qu'il fera tout son possible pour assister à l'ouverture de saison de la Ligue de la Cité.

Le terrain des Shamrocks est en bon état et nos clubs locaux pourront jouer de bonnes parties. Le programme de la séance d'ouverture est le suivant: 1 h. 30 — Stars vs Indiens. 3 h. 30 — Crescent vs Richmond. Ce programme est une promesse de beau jeu.

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Nationale et Américaine:

LIGUE NATIONALE.

A Chicago:	050011010	8	11	2
Cincinnati:	05320101x	12	16	2
Batteries:	Regan, Conley et Walker, Carter et Killifer.			
A Pittsburgh:	000000000	0	5	1
St-Louis:	100000005	1	2	1
Pittsburg:	000000000	1	2	1
Batteries:	Ames, Schertel et Gonzales, Hamilton et Schmidt.			
A Brooklyn:	000100030	4	3	3
Brooklyn:	20020210x	7	13	2
Batteries:	Ragan, Cavanan et Henry, Traggessor, Cheny et Kruger.			
A Philadelphie:	001140000	6	9	0
New-York:	000000000	0	4	1
Philadelphie:	000000000	0	4	1
Batteries:	Perritt et McCarty; Mains, Hogg et Adams.			

POSITION DES CLUBS.

New-York	12	1	.917
Chicago	8	3	.727
Philadelphie	3	5	.615
Pittsburg	2	5	.560
Cincinnati	2	7	.500
St-Louis	4	9	.308
Boston	3	11	.214
Brooklyn	3	11	.214

LIGUE AMERICAINE.

A St-Louis:	200000100	3	5	1
St-Louis:	200000000	2	7	1
Batteries:	Bagby et O'Neill; Sotheron, Rogers et Nunamaker.			
A Boston:	010000000	1	5	1
Boston:	30200300x	8	11	0
Batteries:	Shad, Dumont, Craft et Ainsmith; Leonard et Agnew.			
A Detroit:	401000001	6	10	3
Chicago:	03102102x	9	11	1
Batteries:	Faber, Danforth, Wolfgang et Schalk; James, Kallio et Spencer.			
A New-York:	110010103	7	13	1
Philadelphie:	202000001	5	10	2
New-York:	202000001	5	10	2
Batteries:	Perry, Adams, Geary et Perkins; McGrigge, Russell et Hannah.			

POSITION DES CLUBS.

Boston	12	3	.786
Cleveland	8	4	.667
Chicago	5	4	.556
Washington	6	7	.462
New-York	6	8	.429
St-Louis	4	7	.364
Detroit	3	6	.333
Philadelphie	4	8	.333

Le Métropole et le Cardinal se préparent activement à leur grande partie de dimanche prochain, au terrain de St-Henri, situé angle Workman et Rose de Lima. Cette rencontre commencera à 2 h. 45 précises. Après l'éclatant triomphe du Métropole sur le Laurier, dimanche dernier, les amateurs de baseball de cette ville sont convaincus que l'équipe du président Jollivet et du gérant Bélanger a encore été renforcée depuis l'an dernier. Il ne fait aucun doute que les additions de Oscar Deschamps, Singer, Boston et Savaria sont pour beaucoup dans cette transformation.

LE SPORT DES ROIS

Les épreuves disputées hier après-midi aux pistes de Pimlico et Lexington ont donné les résultats suivants:

A PIMLICO
1ère COURSE. — Chevaux de deux ans; à réclamer; bourse: \$700; 4 furlongs. — 1. Little Maude, 111, McAttee, \$4.30, \$3.20 et \$2.70; 2. Little Cite, 113, McTaggart, \$5.60 et \$6.90; 3. Melacholia, 114, O'Brien, \$4.80. Temps: 49 4/5. The Talker, Baby Girl, Democracy, Ironboy, Veene-man, Omond et Homecoming ont aussi couru.

2ème COURSE. — Maidens de 3 ans; \$700; 1 mille. — 1. Arrab Go On, 115, Kummer, \$13.60, \$3.60 et \$3.30; 2. John, Robinson, \$2.50 et \$2.30; 3. Onward 115.A. Collins, \$4.40. Temps: 1.42 3/5. — Mose, Candidate II, Elfin Hart, Rough Weather, Daedalus, Scotch Woodcock, Jim Hay, Jack of Spades, Goblet et Assign ont aussi couru.

3ème COURSE. — A réclamer, "The Patapsco"; steeplechase; chevaux de quatre ans et plus; \$700; 2 milles. — 1. Archdale, 145, Crawford, \$11.60, \$6.30 et \$5.50; 2. Bomb, 145, E. Williams, \$4.20 et \$2.80; 3. New Haven, 144, Wilson, 2.90, Temps: 4.41 4/5. — Killix, Infield II, Faker, Superhuman, Gloucester et Meshach ont aussi couru.

4ème COURSE. — Bourse: \$700; chevaux de trois ans; 4 furlongs. — 1. Bon Jour, 109, O'Brien, \$8, \$2.90, \$2.90; 2. Ormonda, 114, Willie, \$2.30, \$2.20; 3. Avion 112, Campbell, \$7.80. Temps: 49. — Supercilios, Weymouth Girl, D. C. Girl, Dr Roe et Commander ont aussi couru.

5ème COURSE. — Handicap, Chevaux de trois ans et plus; \$700; 6 furlongs. — 1. Crank, 103, Buxton, \$3.30, 4.30; 2. Peerless, 103, McAttee, 6.00, 4.70; 3. Currency, 98, Bullman, 4.20. Temps: 1.14 4/5. — Red Sox, Sun Gold, Nebraska et Flittergold ont aussi couru.

6ème COURSE. — Handicap "The Severn"; à réclamer, chevaux de 3 ans et plus; \$700; 1 mille. — 1. Polromo, 113, Stalker, 4.80, 2.10; 2. Airman 115, Dominick, 2.10; 3. Bryian 108, Kummer, Temps: 1.42 3/5.

7ème COURSE. — Chevaux de quatre ans et plus; à réclamer; bourse: \$700; 6 furlongs. — 1. The Masquerader 120, Peak, \$9, 5.80, \$5.80; 2. Favour 105, Rodriguez, \$5.70, \$3.60; 3. Home Sweet Home, 115, Callahan, \$6.90. Temps: 1.15 2/5. — Silk Bird, The Décision, Général Election, Cadillac, Master Karma, Tie Pin, Back Bay ont aussi couru.

A LEXINGTON
1ère COURSE. — Chevaux de 3 ans; \$600; 6 furlongs. — 1. Choir-master 107, Johnson, \$11, \$5.30 et \$2.90. 2. Silk Lady, 106, Garner, \$25.20 et \$6.90; 3. Tally 105, Connolly, \$2.80. Temps: 1.14. — Gus Scheer, Nepe, Spearlene et Kling ont aussi couru.

"Nous servons pour plaire"



Pyjamas en batiste, soie et toile, soie Shantung, soie de fantaisie, zéphyr, etc., coupés dans le but de donner le plus de confort possible.

Pyjamas en flanellette "Vyella" pour ceux qui désirent plus de chaleur.

\$2.00 et plus

Merci

MAX BEAUVAIS LIMITEE, 229, rue St-Jacques
Magasin de l'Ouest: 463 rue Ste-Catherine ouest

TAROL

SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT

Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe

et toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES

TAROL n'est pas une préparation secrète, mais c'est un remède scientifiquement préparé par des chimistes compétents, d'après des formules approuvées par la profession médicale et avec des éléments de choix dont les principaux sont:

Le Goudron et l'Huile de Foie de Morue

Le Goudron de bois est un antiseptique puissant et un balsamique énergique qui assouplit les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

L'Huile de Foie de Morue adoucit les muqueuses irritées, facilite la toux et l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettent de résister à l'attaque et de reconquérir les forces. A ces deux éléments, sont associés des remèdes efficaces qui calment la toux, facilitent l'expectoration et assurent la guérison.

Demandez toujours TAROL et exigez-le.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée - QUEBEC, Qué.

MAISON D'EDUCATION

La situation économique et politique du pays va peut-être forcer nos grands établissements d'éducation de fermer leurs portes pour une période de vacances beaucoup plus longue que d'habitude. Plusieurs élèves seront exposés à être retardés dans leurs études.

Pour leur éviter ce désagrément, L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de Saint-Hyacinthe, a décidé d'établir des cours spéciaux de vacances.

Les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants feront bien de nous demander les avantages que ces cours offriront à leurs enfants, et leur coût peu dispendieux.

Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée, SAINT-HYACINTHE

B. LALIME, PRINCIPAL.
Téléphone Bell 397.

LE MENAGE DU PRINTEMPS ET LA CUISSON

Vous voulez éviter bien des ennuis si vous n'avez pas de "cuisine" à faire pendant votre "ménage" du printemps.

Ayez continuellement sur la table des viandes préparées MARQUE "CONTANT".

Quelques suggestions: Saucisse de Bologne, jambon pressé, saucisse "à déjeuner", gelée de veau, etc.

EN VENTE PARTOUT

S.-L. CONTANT, Montréal

Tél. Saint-Louis 3574-99.

LEAU RIGA

GUERIT CONSTIPATION HABITUELLE

W.-E. Findlay, président.
C. Hurd, W.-H. Granger, W.-R.-J. Hughes, James Webb, W.-O.-H. Percy, George McSweeney, Charles Irwin, R.-Brook Thomson, George Borland, E. Perry, A. Anderson, E.-S. Hamilton, W.-E. Roughton.

ESPION EXÉCUTÉ

Paris, 3. — Un sujet suisse du nom de Nivergel a été exécuté comme espion, à l'aurore, hier, à Vincennes. Le gouvernement helvétique a intercéde en sa faveur, mais le gouvernement français n'a pas trouvé de raison de modifier la sentence de mort prononcée par une cour martiale, valant 3 mois. Nivergel a fait face avec calme au peloton d'exécution.

ASSEMBLÉE DU SAINTE-BRIGIDE

Avis à tous les membres du cercle qu'une assemblée aura lieu vendredi le 3 mai courant, au nouveau local du cercle. Nous comptons sur la présence de tous les membres. Nouveau local: coin des rues Ste-Rose et Papineau. Frs. Roy, sec.-archiviste.

LES ÉLECTIONS À LA M. A. A.

La Montreal Amateur Athletic Association tiendra son assemblée annuelle dans le cours du mois de mai et les membres suivants ont été mis en nomination pour le bureau de direction:

Lachine, mai, le 5.
Vaudeuil, mai, le 11.
Côteau, mai, le 11.
Lanester, mai, le 15.
Morrisburg, mai, le 18; libération, le 19.

HOTEL A NEW-YORK

HOTEL BRISTOL

129 à 135-ouest, 48ème rue
122 à 124-ouest, 49ème rue

Le plus nouvel hôtel de New-York à l'extrémité la plus élevée du square du "Times"

AU CENTRE DES CHOSES

400 chambres, 300 baignoires.

Chambre simple avec baignoire privée \$2.00, \$2.50 et \$3.00 par jour
Chambre double avec baignoire privée, \$3.50, \$4.00 et \$5.00 par jour

LOEWS VAUDEVILLE THEATRE

Le grand spectacle
CHARLIE CHAPLIN dans une comédie de \$1,000,000
"UNE VIE DE CHIEN"

Louise Glann dans "An Alien Enemy", Bernardi, le plus grand acteur de l'époque. Cinq autres grands numéros.
Représentation continue de 1 à 11 h. p.m. Mat., 10-15; soirées, 15-25.

ST-DENIS

Aujourd'hui, Vendredi et Samedi
MAY ALBION et toute une troupe d'étoiles dans "Social Hypocrites".
Vues de voyage, Comédie, Revue.
Mardi, le 2 soirées, 10 et 20.
A partir de dimanche: CHARLIE CHAPLIN dans "Une vie de chien", Mabel Normand dans "JOAN OF PLATTSBURG".

Chapeaux de haute qualité

Grandes régulières dans toutes les formes nouvelles du printemps.



103 STE-CATHERINE EST

Le café St-Marc

DE TOUTS LES CAFES LE PLUS DELICIEUX

Bon café, bonne journée. Celui qui fait du Café St-Marc son breuvage préféré, le matin, en fait un agréable journal. Faites-en l'essai.

Augustin Come & Cie

725-EST, RUE NOTRE-DAME
Tél. Est 7130

"Visitation Island Land Holding Company, Incorporated".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies, le Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt-deuxième jour d'avril 1918, en faveur de la Visitation Island Land Holding Company, constituée en corporation MM. Thomas-Joseph Coonan, avocat; Paul-Servillan Conroy, Edmond-H. Reilly, notaires publics; Henry-Harold Ravanan, secrétaire particulier, et Francis-Devlin Genest, étudiant en droit, tous de la cité et du district de Montréal, pour les fins suivantes:

Acquérir par achat, louage ou autrement et posséder des biens-fonds; Construire des habitations et d'autres bâtiments sur ces biens-fonds ou sur aucune partie d'eux; Vendre, louer, transférer, échanger, aliéner ou autrement disposer de ces biens-fonds ou d'aucune partie d'eux, et développer, améliorer et diviser aucune telle propriété ou partie d'elle, en rues, ruelles, carres ou autrement.

Pendre et détenir des hypothèques, hypothèques, liens et charges en garantie du paiement du prix d'achat d'aucune propriété vendue par la compagnie, ou d'aucune somme d'argent due à la corporation par ses acheteurs.

Acquiescer, acquiescer, détenir, transférer et posséder d'actions, de parts, de certificats ou de valeurs dans aucune autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie ou qui exerce un commerce propre à être exercé par la compagnie, et profiter directement ou indirectement à la présente corporation; disposer de la totalité ou d'aucune partie des biens-fonds ou d'autre propriété que possède la compagnie pour la compensation, et suivant les stipulations et conditions que la corporation trouvera convenables, et accepter du numéraire, des actions, des débiteurs, du capital ou des valeurs d'aucune autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente corporation ou paiement intégral ou partiel d'eux;

Suivre à aucune autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie, et acquiescer et posséder aucun commerce, aucune industrie, entreprise, propriété, aucun droit, privilège, honneur, titre, biens-fonds, stocks, biens ainsi qu'aucuns autres droits que la compagnie peut légalement acquiescer en vertu des présentes et suivant leur valeur en équité;

Distribuer aux actionnaires de la corporation, en nature, aucunes actions, débiteurs, valeurs ou propriétés appartenant à la compagnie;

Affecter ou racheter de ses actions, obligations ou autres valeurs le surplus de ses deniers;

Et généralement faire toutes les choses que requièrent à l'accomplissement des objets de la compagnie, sous le nom de "Visitation Island Land Holding Company, Incorporated" avec un fonds social de soixante-dix mille dollars (\$70,000.00), divisé en sept cents (700) parts de cent piastres (\$100) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal, dans le district de Montréal.

Date du bureau dit secrétaire de la province, ce vingt-deuxième jour d'avril 1918.

Le sous-secrétaire de la province, C.-J. SIMARD.

THOMAS J. COONAN, Procureur des requérants.

LE BOYCOTT SERAIT DÉSAVANTAGEUX

Londres, 3. — Le rapport préliminaire du comité sur le commerce d'après-guerre, dont le baron Balfour de Burleigh est le président, dit: Toute prohibition générale d'exportation aux pays actuellement ennemis, après la guerre, serait impraticable et peu avantageuse.

A QUI LA CHANCE ?

GRAND BUREAU AVEC ANTICHAMBRE \$25 par mois

MEILLEUR ENDROIT DE LA RUE ST-JACQUES

Ecrire boîte postale 3025.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

IL NE PRESENTE AUCUNE VARIATION SENSIBLE DES PRIX. — LE BEURRE RESTE AU NIVEAU ATTEINT HIER. — LA SAISON S'OUVRE POUR LES ENCHERES RURALES DE FROMAGE.

Le train-train habituel des affaires n'a pas sensiblement varié depuis notre dernière édition et l'on ne peut aujourd'hui que répéter les constatations faites ces jours passés. Le mouvement des transactions commerciales, pour ce qui regarde le marché des denrées d'alimentation, garde la même allure et l'on constate ni ralentissement ni accélération dans le va-et-vient des marchandises traitées. Les arrivages s'effectuent régulièrement et les prix conservent leur tendance des jours récents.

Nous cotons : —

FARINE-ETALON

Franco à bord (f.o.b.) Montréal. \$10.95
Livrable chez l'acheteur. . . \$11.05
En lots fractionnés et aux épiciers. \$11.15

OEUFS

Les arrivages d'oeufs se chiffrent par 2,784 caisses, contre 1,598 pour le même jour de la semaine passée et 1,586 pour la journée correspondante de l'an dernier. Oeufs de premier choix. 43 à 44
Oeufs No 1. 40 à 41
Oeufs No 2. 37 à 38

BEURRE

Les arrivages de beurre se chiffrent par 1,090 caisses, par comparaison avec 1,122 pour la même journée de la semaine dernière et avec 912 pour le jour correspondant de l'année dernière. De beurrierie (haut choix). 43 1/2 à 44
De beurrierie (bon choix). 42 1/2 à 43
De laitierie (haut choix). 39 à 40
De laitierie (bon choix). 37 à 38

FROMAGE

Les arrivages de fromage se présentent à 430 boîtes, comparativement à 160 pour le même jour de la semaine passée et à 1,243 pour la journée correspondante de l'an dernier. La commission impériale d'achat paye les prix suivants : Fromage No 1. 23s
Fromage No 2. 22s 1/2
Fromage No 3. 22s

ENCHERES RURALES

Brockville, Ont., 3. — A la réunion d'hier, 3,000 boîtes de fromage ont été vendues à raison de 22 sous et quart la livre. Kingston, Ont., 3. — A l'enchère de fromage Frontenac, hier, on a enregistré 683 boîtes de fromage. Les ventes ont porté sur 473 boîtes à raison de 22 sous et quart.

SUCRE

New-York, 3. — Sucre brut, ferme; traité par moulin centrifuge, 86,005. Sucre fin granulé 87,45.

PRODUITS DE L'ERABLE

Par suite d'arrivages plus nombreux, les offres dépassent maintenant légèrement. Les besoins de la clientèle, ce qui fait fléchir un tantinet les prix. On enregistre des ventes de barillets de 15 à 20 gallons de sirop d'érable à raison de \$1.75 le gallon. Les bidons de 5 gallons trouvent preneur à \$1.80 le gallon; les bidons d'un gallon font de \$1.90 à \$2 et les bidons de 8 livres et demi s'échangent à \$1.40. Le marché du sucre d'érable, d'autre part, demeure ferme et des transactions s'opèrent par l'intermédiaire des marchands à commission (jobbers) à raison de 21 et 22 sous la livre.

MIEL

Blanc No 1, en rayons. . . 21 à 22s
Blanc No 2, en rayons. . . 19 à 20s
Brun No 1, en rayons. . . 18 à 19s
Brun No 2, en rayons. . . 17s
Blanc, extrait, enseau de 30 lbs. 18 à 20s

POMMES DE TERRE

Le compartiment des pommes de terre reste sans changement notable, mais les offres sont abondantes, et le marché calme. Les Montagnes Vertes cotent de \$1.40 à \$1.45 le sac de 90 livres, en moyenne; les pommes de terre rouge font de \$1.40 à \$1.45 (sacs y compris), et les McIntyres varient de \$1.30 à \$1.35, cependant que par l'intermédiaire des marchands à commission (jobbers), les Montagnes Vertes se vendent à \$1.70; les rouges, \$1.60; et les McIntyres, à \$1.50 le sac de 90 livres, chez l'acheteur (ex-store).

VIANDES FUMÉES

Le jambon de 8 à 10 livres cote de 36 à 38 sous la livre; de 12 à 15 livres, 34 à 35 sous la livre; plus lourd, 32 à 33 sous la livre, tandis que le lard fumé à déjeuner ("breakfast bacon") cote 40 à 42s; le lard fumé Windsor de choix, de 43 à 44 sous; et le lard fumé Windsor désoisé, 45 sous la livre.

NOTA.—Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal,
97 ET 99 S.-FRANÇOIS-XAVIER
Succursales à QUEBEC et SOREL
711 direct avec
1002 à PLAZA, New-York

ÇA ET LÀ

Les profits de la Toronto Paper Manufacturing Co., Ltd., pour l'exercice financier écoulé le 31 mars dernier, se présentent à \$198,039, comparativement à \$212,794 l'année écoulée, à \$75,874 il y a deux ans, et à \$58,761 il y a trois ans. Après avoir pourvu aux dépréciations croissantes et au service des intérêts des bons, l'excédent annuel ressort à \$137,499, équivalant à un acquis de 18.3 p. 100 du capital-actions, contre 21.1 il y a un an, 4.7 il y a deux ans, et 2.6 p. 100 il y a trois ans. Le solde créditeur du compte profits et pertes, qui se chiffrait par \$34,777 en clôture de l'exercice 1914-1915, s'est élevé à \$254,089. Les dividendes et superdividendes se totalisent à 10 p. 100, contre 6 p. 100 en 1916 et rien du tout en 1915.

Les compensations des banques de 17 des principales villes canadiennes, pour la huitaine expirée hier, se totalisent à \$231,445,981, contrastant avec \$298,157,773 pour la période correspondante d'il y a un an, soit une déperdition de \$66,711,792. Winnipeg accuse un déficit de 53 millions de dollars par rapport à l'an passé — voilà qui constitue le fait saillant des rapports parvenus jusqu'ici.

Les nouvelles recues de Wall Street portent que les valeurs ont été fermes, et même fortes, à l'ouverture des opérations, aujourd'hui, à la réserve, cependant qu'une pression des baissiers déprime le groupe de la propulsion. Les General Motors perdent 1 point et quart et les Studebaker, un point. La réaction, toutefois, fait descendre l'U. S. Steel et les autres émissions de matériel de chemins de fer (équipements), les cuirassiers, les voies ferrées et les valeurs de transport au-dessous de leur niveau de la fin de la séance d'hier, à une fraction près, en même temps que le groupe de la propulsion accentue son recul du début de la matinée. Mais un relèvement subit et sensible se produit qui fait certaines valeurs regagner de 1 à 2 points.

LA COTE NEW-YORKAISE

Nous tenons de la maison Bryant, Dunn & Co. la communication suivante, en date du 2 mai 1918 :

Nous sommes entrés dans la dernière période de la souscription à l'Emprunt. On a recours à toutes les méthodes connues de publicité pour chauffer l'enthousiasme de l'OnCLE Sam et lui faire mettre la main au gousset. D'après le principe qu'on ne prête qu'aux riches, on lui fait miroiter aux yeux la prospérité de l'industrie du pays, les perspectives superbes de la récolte prochaine, la formidable puissance de la haute-banque. On lui raconte les hauts faits des soldats américains en France et, ce qui est assez naturel, l'OnCLE Sam est fier de ses neveux. Enfin on lui expose nos chances de victoire qui grandissent et s'accroissent chaque jour.

Samedi les trois milliards auront été souscrits d'emblée et la preuve une fois de plus sera faite de la puissance de la publicité. Si toutefois il est encore permis en Bourse de s'étonner d'une chose, c'est que les financiers eux-mêmes se soient pris à leurs propres boniments. Ils ont d'abord acheté de l'Emprunt et maintenant ils achètent des valeurs, convaincus qu'ils sont, et avec raison, d'ailleurs, qu'elles valent plus que le prix auquel on les offre. Ainsi s'explique la hausse d'aujourd'hui qui n'a peut-être pas encore pris son plein développement.

Mais à faire le boniment et à battre la grosse caisse, il est à craindre que les financiers à la longue ne s'essouffent et alors nous assisterions peut-être à la réaction de l'enthousiasme d'aujourd'hui. Les nouvelles de France sont meilleures, mais elles ne sont pas encore telles qu'on ne doive attendre une explosion de hausse. Les Allemands ont bien repris l'offensive, mais non pas le terrain perdu. C'est pourquoi la prudence s'impose qui conseille discrètement d'encaisser un profit qui s'offre, car un bon tient vaut mieux que deux tu l'auras.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougal & Cowans":

	Cours d'ouv.	Cours à midi
MAIS		
Mai	127 3/4 à 127 3/4	127 3/4
Juillet	147 1/2 à 147 1/2	147 3/4
AVOINE		
Mai	77 1/2 à 77 1/2	77 1/2
Juillet	69 à 69 1/2	69 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Brunneau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 97 et 99, Montréal.

Valeurs	Ouvr.	Midi	Valeurs	Ouvr.	Midi
Alli. Ch. Br.	39 1/2	39	Int. Mex.	89 1/2	89 1/2
Am. B. Sug.	41 1/2	41 1/2	Int. Paper	39 1/2	39 1/2
Am. Car. Co.	77 1/2	77 1/2	Ken. Cop.	32 1/2	32 1/2
Am. Loco.	61 1/2	61 1/2	Lack. Steel	80 1/2	81
Am. Smelting	26 1/2	26 1/2	Reading	41 1/2	41 1/2
Am. T. & P.	65 1/2	65 1/2	St. Paul	17 1/2	17 1/2
Am. Wire	109 1/2	109 1/2	Tenn. Cop.	17 1/2	17 1/2
Atchaf.	106 1/2	106 1/2	Tex. Oil	80 1/2	80 1/2
Atchaf. G. S.	106 1/2	106 1/2	U. S. Steel	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel P.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. G.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel S.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. H.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel W.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. I.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel X.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. J.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel Y.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. K.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel Z.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. L.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AA.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. M.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AB.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. N.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AC.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. O.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AD.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. P.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AE.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. Q.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AF.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. R.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AG.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. S.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AH.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. T.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AI.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. U.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AJ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. V.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AK.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. W.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AL.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. X.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AM.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. Y.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AN.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. Z.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AO.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AA.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AP.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AB.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AQ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AC.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AR.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AD.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AS.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AE.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AT.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AF.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AU.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AG.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AV.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AH.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AW.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AI.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AX.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AJ.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AY.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AK.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel AZ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AL.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BA.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AM.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BB.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AN.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BC.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AO.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BD.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AP.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BE.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AQ.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BF.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AR.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BG.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AS.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BH.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AT.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BI.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AU.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BJ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AV.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BK.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AW.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BL.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AX.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BM.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AY.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BN.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. AZ.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BO.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BA.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BP.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BB.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BQ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BC.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BR.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BD.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BS.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BE.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BT.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BF.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BU.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BG.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BV.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BH.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BW.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BI.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BX.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BJ.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BY.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BK.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel BZ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BL.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CA.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BM.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CB.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BN.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CC.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BO.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CD.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BP.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CE.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BQ.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CF.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BR.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CG.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BS.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CH.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BT.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CI.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BU.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CJ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BV.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CK.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BW.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CL.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BX.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CM.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BY.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CN.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. BZ.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CO.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CA.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CP.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CB.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CQ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CC.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CR.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CD.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CS.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CE.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CT.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CF.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CU.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CG.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CV.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CH.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CW.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CI.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CX.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CJ.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CY.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CK.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel CZ.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CL.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel DA.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CM.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel DB.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CN.	80 1/2	80 1/2	U. S. Steel DC.	111 1/2	111 1/2
Bald. Loco. CO.	80 1/2	80 1/2			

LORD SHAUGHNESSY ETABLIT LA POSITION DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN A L'ASSEMBLEE ANNUELLE

L'intéressante revue démontre la forte position actuelle qui fait contraste avec la période d'effort d'il y a trente ans, alors que les capital-actions n'avait que quelques acheteurs à \$33.00 l'action et que les octrois de terrains étaient pratiquement sans valeur et de plus une source d'embarras financiers — Les actionnaires ont payé une moyenne de \$112 comptant pour une action de \$100 et avec les profits non divisés replacés sur la propriété, ils ont payé \$143 par action de \$100.

A l'assemblée annuelle de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, tenue à Montréal hier, le très honorable Lord Shaughnessy, K.C.V.O., président de la compagnie, a présenté son rapport sur les opérations de l'année terminée le 31 décembre 1917. Cette année, le rapport du président était suivi d'une revue des principaux traits caractéristiques de la politique financière de la compagnie et de ses progrès. Voici le rapport complet :

Comparé aux revenus de l'année 1916, le trente-septième rapport annuel des directeurs actuellement soumis à votre considération et à votre approbation accuse une augmentation de \$12,660,000 sur les revenus bruts provenant du transport, mais ce montant a été plus qu'absorbé par les frais d'exploitation qui se sont élevés à \$16,590,000, de sorte que le revenu net pour le transport en 1917 a été inférieur de \$3,930,000 à celui de l'année précédente.

Nonobstant le plus fort volume de trafic en 1917, on constata, d'après les statistiques incluses dans le rapport, qu'il y a eu une substantielle diminution dans le nombre de trains de voyageurs et de trains de marchandises, ce qui indique encore une amélioration dans l'efficacité des opérations. En temps normal ceci devrait paraître avec les frais d'exploitation, mais l'effet a été réduit au minimum par une échelle de salaires plus élevée et par la hausse du coût du combustible et des autres matériaux nécessaires pour le maintien et la mise en opération du chemin de fer durant l'année, et cela a ajouté \$15,250,000 aux frais d'opération.

Ces conditions n'ont pas été exceptionnelles dans le cas de votre compagnie, mais à un degré proportionnel elles s'appliquent à toutes les autres compagnies de transport du Canada.

Vu la hausse anormale et constante du coût de l'exploitation du chemin de fer, la Commission des chemins de fer, après délibérations, a autorisé une augmentation de dix à quinze pour cent sur les taux de transport des voyageurs et des marchandises dans certaines zones spécifiées. Cette concession aux compagnies de chemins de fer, qui a pour but de les aider à faire face, en partie, à l'augmentation du coût des services de transport qu'elles fournissent, est sans doute très minime si on la compare à l'augmentation, due à des causes semblables, des prix que le public doit payer pour toutes les autres commodités. Il était clair que sans la hausse des taux plusieurs compagnies de chemins de fer auraient eu à envisager de gros déficits, et en autant que ceci s'applique à ces compagnies, dont plusieurs sont protégées par le gouvernement, l'ordre de la Commission semble avoir suscité peu d'objections ou de critiques. Mais certains corps commerciaux et autres en appellèrent au gouvernement fédéral de l'ordre de la Commission des chemins de fer à l'effet que le revenu additionnel résultant de la hausse des taux ait, dans le cas de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, l'effet de compléter le substantiel revenu additionnel de cette compagnie après le paiement des dépenses fixes et des dividendes.

Pour permettre aux compagnies plus faibles de récolter le bénéfice des taux plus élevés, et en même temps pour répondre aux objections qui avaient été émises à la participation du Pacifique Canadien à des semblables bénéfices, le gouvernement a décidé de permettre la hausse des taux pour le transport des marchandises, hausse autorisée par la Commission des chemins de fer et devant entrer en vigueur le 15 mars 1918, mais conjointement avec cette décision il y eut un ordre du gouverneur-général en conseil en vertu de la Loi des Mesures de Guerre, qui se lit comme suit :

1. La Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, ci-après appelée "la Compagnie," paiera au gouvernement du Canada les taxes spéciales suivantes :

1. La moitié des revenus nets de ses opérations excédant sept pour cent sur son stock ordinaire (après paiement des dépenses fixes, appropriation pour fonds de pension, et dividendes sur stock privilégié).

2. Une taxe sur le revenu spécial de la Compagnie (compréant tous les revenus de la compagnie, excepté ceux provenant des opérations de chemin de fer), en vertu des clauses de la Loi de la Taxe de Guerre sur le Revenu, 1917, ou de tout amendement introduit par la suite.

Pourvu que le montant total devant être payé chaque année par la Compagnie ne soit pas moins que :

(1) Les revenus nets que la Compagnie tirera, pour telle ou telle année, de ses opérations de chemins de fer, et du revenu spécial ci-dessus défini, en plus de 10% sur son stock ordinaire (après paiement des dépenses fixes, appropriation pour fonds de pension et dividendes sur le stock privilégié) jusqu'à concurrence de \$7,000,000, ou

(2) Le montant par lequel ses revenus nets provenant des opéra-

vernement une nouvelle aide temporaire sous forme d'emprunts. Quand, en 1885, le remboursement des emprunts fut décidé, le gouvernement accepta en partie le paiement de la restitution de 6,700,000 d'acres de terres octroyées, au lieu de \$10,000,000 en argent; par conséquent, le subside fut donc de \$35,000,000 en argent, de 18,300,000 acres de terre et des sections de chemin de fer en cours de construction par le gouvernement dont on vient de faire mention.

Au début, la compagnie avait espéré lever les fonds nécessaires à l'exécution de ses travaux par la vente sur le marché anglais des actions du capital et des obligations garanties par les octrois de terre, libérant ainsi la propriété du chemin de fer de toute dette garantie, mais il devint bientôt manifeste que ceci était impossible et en conséquence le parlement fut prié d'autoriser et il autorisa l'émission de \$35,000,000 d'obligations à 5% première hypothèque et de \$65,000,000 d'actions ordinaires. Malgré l'effort déterminé des directeurs qui, pour inspirer confiance aux capitalistes, déposèrent au gouvernement du Canada une somme d'argent suffisante pour garantir un dividende de 3% par année sur le stock ordinaire pendant dix ans, des influences malveillantes au pays et à l'étranger ont porté un tel préjudice sur les marchés anglais, américains et européens que les \$65,000,000 d'origine n'ont rapporté au trésor de la compagnie qu'une moyenne d'un peu moins de 4% de leur valeur nominale. Le fait qu'à cette époque les capitalistes ne voulaient pas payer les actions plus cher ne doit pas être considéré comme extraordinaire cependant, quand nous apprenons que même en 1895, alors que le chemin de fer était terminé et en opération depuis plus de neuf ans, le stock était offert sur le marché au taux minime de 33%, avec très peu d'acheteurs.

En 1885, le président de la compagnie, aujourd'hui Lord Mount Stephen, persuada aux Frères Baring de trouver des acheteurs pour les \$35,000,000 d'obligations première hypothèque, et par ce moyen la compagnie a pu rembourser les emprunts contractés du gouvernement et faire face à sa dette flottante.

Il était évident que la ligne principale décrite dans le contrat desservant des milliers de milles de territoire presque inhabité, ne pouvait être tenue en opération à moins d'être mise en contact avec les centres commerciaux plus importants de l'Est du Canada et pourvue d'embranchements et de raccourcements qui amèneraient le trafic sur ses voies, et en conséquence, des dispositions furent prises pour atteindre Montréal, Ottawa, Toronto et plus tard Québec, Hamilton, les villes industrielles plus importantes de l'Ontario et du Québec, et le port d'hiver de Saint-Jean, N.B., et des raccourcements ont été établis à divers endroits le long de la frontière de l'Atlantique au Pacifique avec des réseaux de chemins de fer des États-Unis. Ces extensions, embranchements ou raccourcements ont été obtenus en vertu d'arrangements avec un certain nombre de compagnies canadiennes pour l'acquisition ou la location à bail de leurs propriétés, donnant comme considérant dans la plupart des cas une garantie d'intérêt sur leurs valeurs payables sous forme de loyer, et dans d'autres cas utilisant le crédit de la compagnie pour construire de nouvelles lignes. Dans les circonstances où la réciprocité du trafic était une question de première importance, les lignes de raccourcement au Canada n'étaient construites que jusqu'à la frontière internationale après que la compagnie eut fait les démarches nécessaires pour assurer l'observance des engagements pris par les compagnies de chemins de fer de l'autre côté de la ligne quarantenaire.

Inévitablement cette politique devait amener une diversité de valeurs sous forme d'obligations assumées par la compagnie en rapport avec les propriétés acquises ou créées ou émises dans le but de fournir de l'argent pour la construction de nouvelles lignes, chaque série étant garantie par une hypothèque sur la propriété particulière à laquelle elle s'appliquait.

Dans le but d'éviter cette situation peu désirable, la Compagnie a décidé, avec le consentement du Parlement, d'utiliser les obligations hypothécaires consolidées pour l'achat ou la conversion des obligations existantes et pour fournir les fonds nécessaires pour la construction ou l'acquisition de toutes voies supplémentaires qui pourraient sembler nécessaires de temps en temps pour l'avantage du pays et de la compagnie. Ces obligations hypothécaires consolidées sont perpétuelles et remboursables et diffèrent des obligations hypothécaires ordinaires en ce qu'elles ne donnent pas droit à forcé en cas de défaut. Les détenteurs ont un premier privilège sur les revenus de la Compagnie pour leurs dividendes semestriels, après que les dépenses d'exploitation et les taxes ou amendes de contrats des détenteurs d'obligations auront été remplis. Si pour une cause quelconque la compagnie manquait de payer dans le temps fixé le dividende accru des obligations hypothécaires consolidées, les détenteurs de ces valeurs deviendraient actionnaires de la compagnie et contrôlèrent ses affaires jusqu'à ce que la difficulté soit réglée, c'est-à-dire jusqu'au moment où la propriété passerait automatiquement aux détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires.

Au début de son histoire, la compagnie a rencontré de nombreuses difficultés et déceptions, mais en général son progrès était satisfaisant.

En 1899 la compagnie possédait 7,000 milles de voies ferrées; ses recettes brutes s'élevaient à \$29,200,000 et après paiement des frais d'exploitation, les recettes nettes s'élevaient à \$12,200,000; la dette consolidée garantie par des obligations hypothécaires s'élevait à \$47,200,000, le stock d'obligations avait été vendu jusqu'à concurrence de \$54,237,000 et les charges d'intérêts annuels fixés s'élevaient à \$6,800,000, tandis qu'en 1916 l'organisation comprenait 13,000 milles avec des recettes nettes s'élevaient à \$50,000,000 et une augmentation de seulement \$3,500,000 dans les charges d'intérêts annuels.

DÉPENSE CAPITALE

Après 1899, le trafic de la compagnie commençait à indiquer une augmentation considérable et la nécessité d'un plus grand matériel roulant et de commodités et améliorations de tous genres pour le trafic, étaient devenues absolument nécessaires. Chaque année avec la grande augmentation des affaires dans tout le pays, la demande pour des facilités de service appropriées devenaient plus pressantes, et les statistiques indiquent que pendant les années 1902-1914, inclusive, la Compagnie a dépensé pour des doubles voies, pour la diminution des pentes, pour les gares terminus, pour les cours et marchés, pour les ateliers, pour les machines et perfectionnements de tous genres imputables au capital, la somme de \$206,300,000, et pour wagons, locomotives et autre matériel \$130,000,000. Pour faire face à cette dépense de \$336,300,000, les obligations hypothécaires ne pouvaient pas légalement être employées et des actions privilégiées ne pouvaient être émises et vendues que par quantités limitées. Dans ces circonstances, les directeurs décidèrent de demander aux porteurs d'actions ordinaires de la Compagnie de fournir les fonds nécessaires, tels que ceux-ci seraient requis de temps à autre, en faisant des partages ultérieurs d'obligations ordinaires.

Pendant les treize années mentionnées il a été offert aux actionnaires, des actions ordinaires pour un montant de \$195,000,000, ce qui a été accepté par eux et pour lesquelles ils ont payé \$262,100,000. Moyennant cette somme on a payé et retiré des obligations en première hypothèque du Pacifique Canadien pour un montant de \$33,750,000 et \$26,200,000 ont été employés pour payer le coût des lignes de chemins de fer acquises ou construites et les navires supplémentaires et dans ce but on a vendu ni obligations ni débetures. Le montant restant de \$202,150,000 a été fourni par la vente d'actions privilégiées et de bons de matériel qui a rapporté \$56,500,000, formant un total de \$258,650,000 destiné aux dépenses de \$336,300,000. La somme nécessaire restante de \$77,650,000 a été fournie par le surplus de revenu de la compagnie. De cette façon la compagnie a été mise en position de faire face efficacement et économiquement à un énorme trafic augmentant toujours et a été à même en même temps de réduire sa dette garantie, l'argent requis étant fourni par les propriétaires de la compagnie qui consentaient à risquer leur argent sur la stabilité actuelle et future du Canada. Ils étaient encouragés par les comptes rendus indiquant des résultats très satisfaisants et donnaient une garantie suffisante pour tous les rapports faits par les directeurs.

Néanmoins, malgré le bas prix auquel il a été nécessaire de vendre les \$65,000,000 primitifs d'actions ordinaires, tel qu'expliqué plus haut, le montant total de ces actions qui était de \$260,000,000, a rapporté au Trésor, en argent, une moyenne de \$112 pour chaque action de \$100, et si le montant additionnel fourni pour les dépenses du capital du surplus appartenant aux détenteurs d'actions était entré en ligne de compte, les détenteurs d'actions auraient payé une moyenne de \$143 pour chaque action de \$100 qu'ils détiennent.

En considération, les salaires des employés dans les divers services, qui sont pour le moins assez élevés qu'aux États-Unis, le coût de ses rails, du combustible et autres matériaux qui sont nécessaires pour maintenir la mise en opération de ses voies, toutes dépenses qui sont plus élevées que pour les chemins de fer de même longueur aux États-Unis? La réponse est très simple. Cela peut être attribué premièrement, à la politique suivie depuis tant d'années, de toujours maintenir les charges annuelles fixes peu élevées, tout en agrandissant ses voies dans les nouveaux territoires productifs, que l'occasion offrait, et améliorant l'efficacité et la valeur de ses propriétés tel que le revenu l'autorisait; mais les économies réalisées naturellement par le fait du transport énorme de trafic sur ses propres voies à ses propres terminus, sans aucunes des fortes dépenses pour la manutention, pour les changements de voies et autres divers services aux points de raccourcements ordinaires, telles que les autres compagnies sont obligées de payer, le fait d'employer au maximum de sa capacité son équipement, avec l'économie réalisée pour le coût de la location des wagons, et le montant moindre requis pour les dépenses générales et le trafic, comparées avec celles de toute autre compagnie de chemins de fer au sud, avec en plus l'économie réalisée sur la mise en opération, qu'il n'est pas nécessaire de donner en détail, ont été des facteurs de grande importance, qui sont maintenant rendus nuls, par une demande toujours croissante de salaire et des prix élevés.

AUTRES PLACEMENTS ET RESSOURCES

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de la création, de la mise en opération et des progrès financiers, des chemins de fer de la compagnie, comprenant ses voies en Canada et dans l'état du Maine, avec de tels accessoires que les bateaux pour les lacs et les rivières, les élévateurs à grain, les wagons salons et dortoirs, etc.

Dans les rapports annuels des directeurs aux actionnaires donnant les résultats des opérations de la compagnie, seul le revenu provenant de ces sources est entré en ligne de compte, et après des déductions exactes pour dépenses de mise en opération, les frais d'intérêt annuel et les crédits spéciaux on peut affecter la balance aux dividendes. Tel que déjà énoncé, pendant plusieurs années on a eu la pratique de distribuer aux actionnaires ordinaires un dividende annuel sur une base de 7%, et de rapporter le reste au compte du surplus pour les améliorations à la propriété et pour les fins générales de la compagnie.

Mais outre ce revenu provenant de son système de transport, la compagnie reçoit un substantiel revenu annuel de placements d'un genre ou d'un autre faits depuis trente-cinq ans. Le revenu spécial provenant de ces placements, à l'exception des sommes perçues des ventes de terres, dépasse \$10,000,000 par année, de laquelle somme les actionnaires ordinaires ont reçu un autre dividende annuel de 3%.

Au début de la compagnie, les corporations de chemins de fer se continuent et d'ailleurs avaient l'habitude de se débarrasser des entreprises auxiliaires non essentiellement reliées à la mise en opération des chemins de fer, telles que les compagnies de messagerie, de télégraphes, d'entrepôts terminus, etc., en les vendant aux corporations intérieures dans ces différents genres d'affaires, ou à des particuliers. Trop fréquemment, d'une manière ou d'une autre, ceux qui étaient intimement liés aux affaires des compagnies de chemins de fer ont réussi à acquérir pour eux-mêmes des propriétés inappréciables et productives, et la critique aurait été légère si le Pacifique Canadien avait adopté la même politique. Mais la chose n'eut pas lieu. Toutes ces sources de revenu furent réservées et développées pour l'avantage et le bénéfice des actionnaires, et le profit qui en résulta pour la compagnie est certainement très substantiel. Toute cour terminus, station ou propriété sur tout le réseau appartenant à la compagnie elle-même, ou furent acquises ou créées par l'argent fourni par les actionnaires, le montant réuni étant très considérable.

Les octrois de terre appartenant à des lignes achetées ou louées à perpétuité, les mines de charbon, les mines de métal, les hauts fourneaux et autres actifs qui jouent maintenant un rôle si important dans le bilan de la compagnie, auraient pu être choisis et acquis par ce qu'on appelle ordinairement les "insiders," si l'idée en était venue de temps en temps au bureau de direction, mais on ne permit pas qu'un seul sou fut distrait de cette façon. En effet, on pourrait dire que bien que le crédit individuel des directeurs fût en plus d'une occasion, demandé et généralement accordé aux premières phases d'une transaction, on ne s'occupait jamais que de la remise des dépenses courantes et de l'intérêt de la banque; on ne s'attendait à rien de plus.

A certains moments, et plus particulièrement durant les mois affaiblis de l'automne, on eut beaucoup de difficulté à se procurer assez de navires partant des ports canadiens pour le trafic d'exportation sur les lignes de la compagnie, et pour y remédier la flotte de l'Atlantique de l'Elder Dempster, comprenant quinze vapeurs, fut achetée en 1902.

Plus tard, les actionnaires canadiens de la Allan Line Steamship Company entendèrent des négociations pour la vente au Pacifique Canadien de tout le capital-action de la compagnie Allan. La transaction s'effectua à la satisfaction des deux parties, et pendant plusieurs années les affaires furent sous la raison sociale Allan et furent administrées par les agences Allan.

Les revenus de ces lignes de vapeurs furent consacrés en grande partie au paiement de la dette flottante que la compagnie avait assumée au moment de l'achat, et à la

construction et à l'acquisition d'autres vapeurs.

L'augmentation des affaires sur la côte du Pacifique, au Canada, exigeait un certain nombre et une certaine classe de vaisseaux (et un placement de capital en proportion) dépassant les possibilités de la compagnie de navigation qui faisait ce service avec le chemin de fer, et afin de répondre aux exigences, le Pacifique Canadien décida d'acheter les vapeurs qui faisaient alors le service, à un prix qui convenait aux propriétaires.

Ceci ayant été fait la Compagnie s'occupa immédiatement d'agrandir et d'améliorer la Flotte par l'achat et la construction de temps en temps de bateaux plus gros, plus rapides et plus modernes pour l'encouragement et le développement du commerce. Cette politique fut trouvée satisfaisante et rémunératrice. Cette flotte de vaisseaux allant sur l'océan et sur les côtes garantie par relativement une petite demande sur le compte de capital, possède une valeur courante de plus de \$65,000,000 sur la base des prix actuels du marché.

Il n'est pas nécessaire de décrire en détail la manière par laquelle d'autres propriétés et actifs venus à la Compagnie d'une source ou d'une autre, mais principalement par l'achat de chemins de fer, ont été améliorés et développés pour donner un bon rendement. Il suffit de savoir qu'ils appartiennent aux actionnaires du Pacifique Canadien et que l'argent nécessaire à leur acquisition ou leur développement vint du surplus de revenu de la Compagnie et, par conséquent, de ses actionnaires.

Dans l'intervalle, la compagnie, d'année en année, fit tous les efforts et une dépense d'environ \$17,000,000 pour encourager l'immigration et pour activer la vente et l'occupation des terres qu'elle avait reçues. La construction de milliers de milles de lignes principales et d'embranchements non prévus par la charte d'origine fut un facteur très important pour obtenir des colons qui achèteraient des fermes. En effet, le Pacifique Canadien, tel que défini dans cette charte, avec son octroi de terres dépendant, laissé à lui-même, aurait été un triste placement.

En résumé, 14,000,000 d'acres de l'octroi primitif de terres du Pacifique Canadien ont été vendues jusqu'à date, rapportant en chiffres ronds \$94,000,000, ou une moyenne de \$6.72 l'acre, mais par contre il y avait les dépenses durant trente ans pour la propagande en faveur de l'immigration, pour les agences, les commissions et autres dépenses incidentes encourues par les ventes, et le déboursé par les travaux d'irrigation, qui ont donné à la compagnie un revenu net de moins de \$5.00 l'acre. Naturellement, les 4,300,000 acres qui restent non vendus commanderont des prix beaucoup plus élevés. Dans tout ceci on ne tient pas compte des vastes sommes dépensées par la compagnie pour la construction des embranchements pour ouvrir les terres, ni de la taxe sur les ressources de la compagnie durant la période requise pour amener à une base productive ces embranchements, qui au début ont rapporté ni intérêt ni, dans la plupart des cas, frais de mise en opération.

A l'exception de l'avantage comparativement petit accordé aux détenteurs lorsqu'en 1914 on leur offrit des billets à 6% garantis par les contrats de terres courants, tout l'argent net que la compagnie retira de la vente de ces terres fut consacré au chemin de fer, remplaçant ce gros capital et réduisant les charges d'intérêt annuels de la compagnie en proportion.

L'exception de taxes de l'octroi de terres du Pacifique Canadien pour une période de 20 ans après que leur choix eut été une source de commentaires considérablement adverse, mais le délai dans le choix fut largement dû aux circonstances déjà expliquées, que la compagnie ne pouvait contrôler, et il est manifeste qu'à l'époque où l'octroi fut accordé, et pendant plusieurs années ensuite, personne n'aurait pu prendre les terres comme cadeaux si elles avaient été sujettes à la taxe. Lorsque les terres furent vendues, cependant, l'acheteur devint un payeur de taxes, et les rapports font voir que les 14,000,000 d'acres vendus jusqu'ici ont rapporté au trésor public, en taxes, un montant dépassant \$20,000,000.

LA CLAUSE DE DIX POUR CENT

L'acte des chemins de fer du Dominion en force en 1880, alors que le contrat fut passé pour la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, autorisa un retrait de quinze pour cent sur le capital placé par toute compagnie de chemin de fer dans son entreprise avant que les tarifs pour le transport des passagers et le fret fussent établis par l'autorité gouvernementale nommée dans le statut, mais dans le contrat avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, cette limite fut réduite à dix pour cent par année. C'est ce qui est connu sous le nom de "Clause de dix pour cent" dans la charte de la compagnie. Il y a des années cette clause devint inefficace lorsque la compagnie admit que les revenus nets avaient atteint dix pour cent sur le capital placé, et ses tarifs passèrent sous le contrôle et la surveillance du bureau des commissaires de chemin de fer.

La suggestion faite dans certains quartiers que l'esprit et l'intention de cette clause étaient de limiter les dividendes de la compagnie à dix pour cent n'était nullement conforme au sens clair et irréfutable de l'acte. La clause n'avait pas plus trahi, directement ou indirectement, aux dividendes du Pacifique Canadien qu'aux dividendes de toute autre compagnie de chemin de fer, ou de toute corporation commerciale ou industrielle.

La compagnie a été et est absolument libre de déclarer de tels dividendes annuels, comme les directeurs peuvent également être justifiés de les déclarer sur le revenu, et dix-sept pour cent au lieu de dix pour cent par an auraient facilement pu être distribués sur les recettes moyennes du chemin de fer et le revenu provenant des placements et de l'actif étranger pendant les dernières années, si les directeurs n'avaient pas été convaincus qu'une politique prudente et conservatrice pourvoyait le mieux aux intérêts de la compagnie.

Le capital total du système de transport de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique-Canadien, comprenant 13,400 milles de voies ferrées au Canada, exploitées directement par la compagnie, avec le matériel roulant et la flotte des eaux intérieures et ses splendides gares terminus et dépendances et autres accessoires, s'élève à \$623,000,000, mais ce montant est bien en dessous du coût actuel de l'organisation, lequel, non compris le coût des sections de chemin de fer construites par le gouvernement et transférées à la compagnie et évalué à \$31,000,000, se trouve reporté dans les livres pour \$687,000,000 après déduction d'une somme de \$131,000,000 provenant du surplus des recettes, des ventes de terrains et d'autres ressources, dépensée pour la compagnie et déduite sans avoir été capitalisée. Ainsi, basé sur le coût le système de transport représente un déboursé de \$918,000,000, ou environ \$61,000 par mille, ce qui est plus bas que le coût moyen par mille des autres principaux chemins de fer canadiens et environ la moitié du coût par mille de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, basé sur son capital courant.

(Suite à la 9ème page)

Lord Shaughnessy établit la position de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien à l'assemblée annuelle

(Suite de la 8ième page)

En plus des voies ferrées dont on a parlé, la compagnie possède ou contrôle 948 milles de lignes de chemin de fer dans la Nouvelle-Écosse, Québec et la Colombie Anglaise qui sont exploitées séparément pour des raisons d'économie ou autres, mais leurs affaires n'intéressent pas les chiffres déjà donnés.

Les grands bénéfices résultant de la politique financière conservatrice poursuivie par la direction du Pacifique Canadien sont parfaitement démontrés par le fait que les recettes nettes par mille requises pour faire face aux charges d'intérêts annuels des chemins de fer du Grand-Tronc, du Canadien Nord, du Grand-Tronc Pacifique et du Transcontinental National suffiraient pour couvrir les charges d'intérêts annuels, le dividende sur les actions privilégiées et un dividende de 7% sur les actions ordinaires du Pacifique Canadien.

PLACEMENTS ÉTRANGERS

Les placements étrangers et les ressources disponibles appartenant aux actionnaires du Pacifique Canadien sont absolument distincts du système de transport et n'intéressent en aucune façon les comptes de transport. Ils se composent de lignes océaniques et du littoral, de placements autorisés par le parlement dans des actions de Compagnies de chemins de fer en dehors du Canada, faits, dans plusieurs cas, il y a plusieurs années alors que les actions qui sont actuellement à des taux très élevés n'avaient que la valeur nominale du marché, de valeurs et d'emprunts du gouvernement, d'argent destiné à être placé et d'autres items et s'élevant à la somme de \$137,000,000 et de ressources disponibles consistant en terres non vendues, en montants payables sur terres déjà vendues, en mines de charbon et autres propriétés ayant une valeur évaluée actuellement à \$116,000,000, après avoir pourvu au retrait des billets non payés.

L'évaluation totale de ces items, soit \$253,000,000, est certainement en dessous de la valeur du marché. Ce montant important n'a pas été accumulé par la spéculation ou par des exploitations hasardeuses. A part quelques prêts temporaires et l'argent courant, ce montant représente la valeur accumulée des propriétés et ressources dont plusieurs n'avaient que peu ou pas de valeurs lorsqu'elles sont devenues la propriété de la compagnie, mais elles ont été développées et sauvegardées jusqu'au jour où elles soient devenues rémunératrices.

RÉSUMÉ

Pour résumer, disons:— 1. Que le chemin de fer Pacifique Canadien, tel qu'il était primitivement, ne forme qu'une partie du grand réseau actuel, avec sa vaste étendue de parcours et ses organisations d'affaires, par lesquelles, en temps normal, des milliers de gens viennent et voyagent à travers le Canada chaque année, de toutes les parties civilisées du monde, aidant par là à peupler le pays et à faire connaître en général ses vastes ressources.

2. Que le coût du système de transport, tel que décrit dans ce memorandum était de \$818,000,000 et pour lequel il y a un capital courant de toutes classes, s'élevant à \$623,000,000.

3. Que chaque action de stock ordinaire d'une valeur de \$100.00, dans les mains du public, représente le paiement au trésorier de la compagnie de \$112.00 en argent, et de \$31.00 provenant du surplus de revenu, soit un total de \$143.00.

4. Que la politique de la compagnie a été d'éviter la dette hypothécaire et les frais d'intérêt mandataires et leurs dangers inhérents.

5. Les terres et ressources capables d'être développées, appartenant à la compagnie primitive, ou qui sont devenues sa possession par suite de l'acquisition d'autres chemins de fer, ont été cultivées avec soin, développées et utilisées à l'avantage et avec tant de succès, qu'à part leur système de transport par chemin de fer, les détenteurs d'actions ont un actif extrinsèque, modérément évalué à \$253,000,000.

6. Que le plus haut dividende payé aux actionnaires, provenant des revenus de transport, c'est-à-dire 7% par année, équivalait seulement à 2 1/4% par année sur le coût du réseau de chemin de fer, et que si le dividende de 3% provenant du revenu spécial était ajouté, faisant un total de 10% par année, la distribution est moins de 2 1/2% sur l'évaluation modérée de l'actif total de la compagnie.

7. Que les taux moyens par passager par mille, et par tonne par mille pour le transport des passagers et du fret, respectivement, reçus par le Pacifique-Canadien, étaient plus bas que ceux reçus, pour les mêmes services, par n'importe quelle autre ligne de chemins de fer des États-Unis, constituant une ligne directe entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique.

8. Que les salaires payés par le Pacifique-Canadien, dans toutes les branches de son service, sont pour le moins aussi élevés, et que le coût de ses rails, de son combustible et de ses accessoires en général est plus élevé, que ce que les compagnies de chemins de fer aux États-Unis sont obligées de payer, et pour tous ces items, l'augmentation au Canada et aux États-Unis, n'a pas été normale depuis la déclaration de la guerre.

9. Que les efforts heureux de la compagnie pour maintenir son capital à un chiffre beaucoup plus au-dessous de la valeur réelle de sa propriété et de son actif, méritent les félicitations du peuple canadien et ne devrait pas, en tout cas, être un prétexte pour punir la compagnie, lorsque les taux pour le transport du trafic, ou autres choses ayant rapport aux chemins de fer en général, sont soumis à la considération et à la décision du Parlement ou du Gouvernement. Les actionnaires et les directeurs de la Compagnie ont toujours cru que les intérêts de la Compagnie étaient intimement liés à ceux du Dominion, et aucun effort ou dépense n'a été épargné pour promouvoir le développement de tout le pays.

LE GRÉVISTE PEUT VOIR QUI LE REMPLACE

Le recorder Geoffrion a acquiescé ce matin un nommé Neil Doran, arrêté il y a plusieurs semaines par des détectives spéciaux pour avoir surveillé les ateliers de la maison John McDougall et Cie, alors que les ouvriers étaient en grève.

Cette cause était en délibéré depuis plusieurs semaines. En rendant son jugement, ce matin, le magistrat a déclaré que sa décision était conforme à un grand nombre de celles de la Cour supérieure et même de la Cour d'appel. Il semble donc avéré que les ouvriers grévistes ont le droit de connaître ceux qui les remplacent et de prendre les moyens pour les connaître, pourvu que ce soit sans dommages, pourvu que ce soit sans contrevention aux lois ordinaires d'ordre public.

ACCUSÉ DE VOL DE CHAUSSURES

Adelard Davignon, 39 avenue Marchand, employé chez Daoust, Lalonde et Cie, et arrêté par le détective Nazaire Forgé et a comparu ce matin. Il est accusé d'avoir volé des chaussures chez son patron pour une valeur d'environ \$150.

Une enquête à la demeure du prévenu a fait découvrir une trentaine de paires de chaussures. L'enquête est remise au 10.

CAUSE REMISE PAR LE JUGE BAZIN

Le juge Bazin a remis ce matin la cause d'Orville Ménard, de Renaud Beaudin et d'Adolphe Cazeau au 14 courant, par suite de l'absence d'Orville Ménard. Une règle de Cour a été émise contre ce dernier.

Oeuvres diverses de M. HENRI BOURASSA

EN FRANÇAIS :

Table listing various works by M. Henri Bourassa in French, including 'La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier', 'Le Devoir, son origine, son passé, son avenir', etc.

EN ANGLAIS :

Table listing various works by M. Henri Bourassa in English, including 'The Foreign Policy of Great Britain', 'The Duty of Canada at the present hour', etc.

Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques: Que devons-nous à l'Angleterre? (1915) 2.00 Hier, Aujourd'hui, Demain (1916) .75

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, 15 sous pour Que devons-nous à l'Angleterre? et 10 sous pour Hier, Aujourd'hui, Demain et Le Pape, arbitre de la paix.

Pour faire recommander, ajouter 5 sous. Toute commande doit être adressée à l'auteur, au bureau de Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

LE VOTE DES FEMMES RIEN MOINS QU'UN ÉLOGE

DES AMENDEMENTS CARTES.

(Compte rendu officiel)

Ottawa, 2 mai.—A l'ouverture de la séance, sir James Loughheed a déclaré que, à partir de lundi prochain, le sénat siégerait le matin.

Le bill réorganisant les bureaux de placement a été lu pour la troisième fois. Le sénat a discuté en comité le projet de loi accordant le vote aux femmes. Le sénateur Choquette a présenté un amendement demandant à ce que le vote soit accordé aux célibataires seulement tandis que l'amendement du sénateur Day voulait restreindre le vote aux femmes âgées de plus de trente ans, comme cela se fait en Angleterre. Les deux amendements ont été repoussés.

Le sénateur Daniel veut bien donner autant aux femmes qu'aux hommes mais il fait remarquer que la loi leur accorde plus. Dans certaines provinces il faut une qualification foncière pour voter et la loi donne le suffrage à plusieurs femmes sur la même qualification. Sir James Loughheed répond que si l'on enlevait aux femmes et aux filles le droit de se qualifier d'après les propriétés du mari ou du père, 75 pour cent des femmes ne voteraient pas.

Le sénateur Power croit la mesure inutile alors que des élections générales sont éloignées. Le sénateur Taylor fait remarquer que la fille d'un ennemi étranger peut voter si elle est naturalisée alors que la femme née au pays n'a pas ce droit si elle épouse un ennemi étranger. Il voit là une anomalie. Sir James lui répond que cette anomalie disparaît quand on applique la loi de naturalisation.

Le sénateur Bradbury ne voudrait pas accorder de vote aux étrangers, de l'un ou de l'autre sexe. Il ne veut pas voir nos canadiennes intelligentes mises sur le même pied que les immigrantes arrivant d'Europe et qui sont plus ou moins des serfs. Il voit dans ce bill la folie de la démocratie. Il ajoute que, depuis le commencement de la guerre l'attitude des immigrés venant des puissances centrales dans l'Ouest canadien a été très mauvaise.

Il ne les en blâme pas, et il s'imagine bien que si l'on était obligé de vivre actuellement en Allemagne, mais cela ne change pas les choses. Il ajoute que la veille, dix-huit personnes étrangères ont été arrêtées à quelques pas du Parlement, et que parmi ces personnes se trouvait un espion. Il ne croit pas à la loyauté de ces étrangers trop récemment convertis et il voudrait amender la loi pour qu'elle n'accorde le vote qu'aux femmes d'origine britannique ou ayant habité le pays depuis avant l'âge de 12 ans. La fin de la guerre arrivant, la loi des élections en temps de guerre perdra son pouvoir, et l'électorat de l'Ouest sera composé en majorité d'étrangers.

Le sénateur Sharp croit que la loi va trop loin, et il veut aussi refuser le vote aux étrangères. Les gens de l'est ne se font pas idée de la prédominance des étrangers dans l'Ouest du Canada. Il cite quelques faits intéressants à ce sujet. Un recenseur passant chez un ministre lui demanda quelle était sa nationalité et, sur sa réponse qu'elle était Canadienne, le recenseur fit cette remarque: "Mais, il n'y en a pas beaucoup par ici." Un autre incident est celui d'un Allemand qui lavait chez une bourgeoise d'une petite ville. En recevant son argent, elle fit cette remarque: "Cette année, je lave pour vous et je reçois peu; l'an prochain, vous laverez mon linge." Voilà comment ces étrangers sont devenus Canadiens et ce qu'ils attendent de la guerre. Le sénateur Sharp qualifie le bill du suffrage féminin comme la plus grande et la plus fatale erreur du gouvernement unioniste. Il propose un amendement disant que le vote sera accordé aux seules femmes qui pourront lire, en français ou en anglais, une clause de la constitution.

Le sénateur Girroir appuie cet amendement et ne veut pas voir des étrangères voter au Canada. Sir James Loughheed prend la défense des immigrants qui, dit-il, sont indispensables à l'établissement et à la colonisation du pays. Il croit que la loi de naturalisation est une mesure suffisante. La seconde lecture de cette loi pourvoit à une connaissance parlée et écrite d'une des deux langues du pays.

Malgré plusieurs discours des sénateurs de l'opposition, l'amendement a été repoussé. Un amendement pour empêcher les fraudes dans l'enregistrement des électeurs étrangers a été aussi repoussé, et le comité a fait rapport sur le bill. Le sénat s'est ensuite ajourné à vendredi.

NOUVEAUX PILOTES

(De notre correspondant)

Québec, 3. — Le capitaine Demers, commissaire des accidents maritimes, et le capitaine P.-L. Lachance ont fait subir hier les examens des candidats au poste de pilote entre Québec et la Pointe-à-Père. Huit candidats ont obtenu leur certificat de pilote. Ce sont: M. J.-R. Goudreau, Montmagny; Eudore Langlois, Québec; Willie Pouliot, Châteauguay; Lactance Lachance, Rodrigue Lachance et Fernand Lachance, St-Jean; J.-O. Léo Labrecque, St-Laurent; J.-O. et Edmond Paquet, Lévis.

BÉNÉDICTION D'ÉGLISE

Mgr l'archevêque de Montréal présidera, dimanche, la bénédiction solennelle de la nouvelle église de la paroisse Saint-Pierre-Claver. La cérémonie, qui aura lieu à dix heures du matin, revêtira un caractère imposant, bien propre à édifier tous les fidèles. Dans l'après-midi, à trois heures, une autre cérémonie spéciale, à laquelle les enfants des écoles paroissiales prendront part, clôturera ces fêtes paroissiales.

IRLANDE

M. ROBERT DONALD, DU DAILY CHRONICLE, DIT QUE L'IRLANDE N'A JAMAIS ÉTÉ SI PRES DE LA REVOLTE ET ACCUSE LE GOUVERNEMENT D'IMPREVOYANCE ÉTONNANTE ET NEFASTE.

Londres, 3.—(Par M. Robert Donald, directeur du Daily Chronicle.)—Jamais l'Irlande n'a été plus prospère ni plus mécontente qu'aujourd'hui. Les fermiers roulent sur l'or; les salaires n'ont jamais été aussi élevés, les vivres en si grande abondance, jamais le chiffre des dépôts dans les banques n'a été tel. Les douces ordinares de la vie ne connaissent pas de répit. Dans les banquets, courses, concerts et plaisirs de toutes sortes battent leur plein, et cependant le mécontentement bout dans le pays, variant en intensité d'une hostilité modérée envers le gouvernement jusqu'à la rébellion ouverte.

Jamais l'Irlande n'a été plus près de la révolte que depuis l'époque où Butt et Parnell ont substitué l'action politique à la politique de la violence et du crime. Jamais dans son histoire le pays n'a été aussi uni en faveur d'une politique de résistance. Si toutes les classes ne veulent pas la même chose, le gouvernement a réussi à les unir toutes contre ce qu'il veut qu'elles aient. Dans la longue série de bévues qui ont marqué la politique anglaise à l'égard de l'Irlande, on ne voit pas d'exemple d'une imprévoyance aussi étonnante et aussi néfaste que celle du gouvernement Lloyd George. Dans le discours dans lequel il a exposé la teneur du nouveau bill du service militaire, le 9 avril, M. Lloyd George a déclaré qu'il imposerait la conscription à l'Irlande et déposerait un bill du Home Rule. Dix jours plus tard, il mettait en jeu l'existence de son gouvernement pour faire passer la seconde mesure. Mais cette révision de sa politique venait trop tard. M. Lloyd George n'a pu se concilier les nationalistes qu'il avait d'abord offensés et il a offensé les Ulsteristes qu'il avait cherché d'abord à se concilier. Il a dit qu'il imposerait à l'Irlande l'obligation du service militaire, et puis il lui a offert comme un don ce qui était un droit, le gouvernement autonome. Tandis que le premier ministre a affirmé que les deux font partie de la même politique, M. Bonar Law a déclaré qu'une mesure n'a rien à faire avec l'autre. L'Irlande qui a gagné sa liberté politique par plusieurs générations de lutte et d'agitation, qui a vu l'adoption d'un bill du Home Rule, en 1914, n'est pas disposée à accepter le projet inconnu présenté par le premier ministre.

Quelle est la situation, aujourd'hui? En Angleterre et en Irlande, la plupart des Anglais diraient, si on les interrogeait: que l'Irlande obtienne le Home Rule, et qu'on n'en parle plus. Cependant, les Anglais sont très fâchés de voir qu'on les enrôle jusqu'à l'âge de 50 ans, tandis que les jeunes gens vivent dans la prospérité et dans leurs aises en Irlande, mais le Home Rule ne soulèverait pas d'hostilité de la part des Anglais, s'il devait être suivi du service obligatoire en Irlande. Cependant, les bourgeois du gouvernement ont amené un mouvement bolchevik subversif. Les nationalistes qui auraient accepté la conscription comme un corollaire du Home Rule et auraient mené une campagne de recrutement jusqu'à l'élection d'un parlement irlandais, n'auront rien à faire avec la conscription et formulent la demande inouïe dans le système du fédéralisme, que le parlement irlandais élu uniquement pour la conduite des affaires irlandaises aura la direction de la politique militaire et des forces du pays. Les Sinn Feiners, dans l'espoir de le modérer, sont maintenant entraînés dans le nouveau courant du bolchevisme bolchevik.

Les réveurs jouent et les parlementaires dansent; les rebelles entraînent les nationalistes qui ont abandonné Westminster, politique conforme au programme des Sinn Feiners. La politique de conciliation qui trouvait une expression dans l'éloquence de John Redmond, est morte.

Il existe un espoir, mais il dépend de la nature du bill du Home Rule préparé par les hommes d'Etat anglais, sans l'aide d'un seul Irlandais. Si la mesure accordée à l'Irlande un parlement investi de grands pouvoirs dépassant les pouvoirs conférés par l'acte actuellement dans les statuts, les nationalistes, Dillon en tête, seront peut-être ramenés à la Chambre des Communes, pour aider à la rédaction de la mesure. Si cet acte est accepté comme le couronnement triomphal de 50 ans d'agitation politique, il y a une chance qu'on voit luire l'aurore en Irlande, et qu'on voie de nouveaux régiments irlandais combattant côte à côte avec les soldats anglais, américains et français, en France. Les Irlandais sont une race généreuse et au cœur chaud. Si le bill leur accorde une large mesure de gouvernement autonome, il se produira peut-être un nouveau mouvement, auquel prendraient part les éléments du parti nationaliste, qui ferait taire les Sinn Feiners mécontents.

Mais des dangers se font sentir. Un élément de la situation peut détruire les espoirs des meilleurs amis de l'Irlande. Les Sinn Feiners sont opposés à toute solution, et parlent ouvertement de l'Angleterre comme de leur ennemie, et de l'Allemagne comme de leur amie, parce qu'ennemie de l'Angleterre. Plusieurs prêtres sont pro-Allemands et prêchent la croisade contre la conscription.

Il existe un autre péril et non moins sérieux. Les Ulsteristes ne veulent pas de la conscription sans le Home Rule, et ils accepteraient encore moins le Home Rule avec la conscription. Leur hostilité ne prendra pas la forme d'une révolte à main armée telle que la projetait Carson, avant la guerre. Ils ont une arme plus puissante. Les ouvriers de Belfast proclameront la grève générale. A moins que certain événement imprévu ne raffermisse le parti nationaliste, l'Irlande sera dans un pire état d'agitation et de sédition qu'avant le jour où le gouvernement a tenté de mettre les choses en bon état. La conscription ne sera pas mise en vigueur et le Home Rule ne sera pas accepté tel qu'offert.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Il y aura chez les Sourdes-Muettes, 595, rue St-Denis, les 8 et 14 mai courant, une jolie séance récréative donnée au bénéfice de l'œuvre par les élèves de la maison. On y jouera les Modistes, comédie en deux actes, et on y donnera un dialogue d'Hortense Barrau: Au temps des quenouilles.

Le prix des billets est de 50 sous et ceux-ci sont en vente chez Archambault, Granger et à l'Institution même des Sourdes-Muettes.

RETRAITE FERMÉE DU TIERS-ORDRE

La retraite fermée annuelle des tertiaires de Saint-François aura lieu à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, du samedi soir, 4 mai, au mercredi matin.

Ceux qui désirent y prendre part sont priés d'envoyer leur nom à M. J.-N. Jolicoeur, 75, rue de Lanudière (tél. St-Louis 3419), ou au Père Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

LE GÉNÉRAL BOUCHER CHEZ SIR LOMER

(De notre correspondant)

Québec, 3. — Le général Boucher est arrivé à Québec hier et a rendu visite à sir Lomer Gouin au Parlement. Le général a donné une conférence le soir à l'Institut Canadien. Dans une conversation, le général Boucher a exprimé l'opinion que les Allemands ne peuvent prendre Calais et que leur offensive est terminée.

NOYÉ REPÊCHÉ

(De notre correspondant)

Québec, 3. — Le corps d'un noyé a été trouvé hier après-midi dans la rivière St-Charles, près du pont du C.N.R. Le cadavre est en décomposition avancée et paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau. Il n'a pas été identifié.

WRIGLEYS



Pour les effectifs sur terre et sur mer, la gomme

WRIGLEYS

procure du soulagement pendant les longues heures de garde, elle rafraîchit et délasse, fortifie les nerfs, désaltère, active l'appétit et la digestion.

Que les soldats au front en soient toujours pourvus.

Sa Saveur Dure

"Après chaque repas"

Fabriquée au Canada

Carson, avant la guerre. Ils ont une arme plus puissante.

Les ouvriers de Belfast proclameront la grève générale. A moins que certain événement imprévu ne raffermisse le parti nationaliste, l'Irlande sera dans un pire état d'agitation et de sédition qu'avant le jour où le gouvernement a tenté de mettre les choses en bon état.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Il y aura chez les Sourdes-Muettes, 595, rue St-Denis, les 8 et 14 mai courant, une jolie séance récréative donnée au bénéfice de l'œuvre par les élèves de la maison.

RETRAITE FERMÉE DU TIERS-ORDRE

La retraite fermée annuelle des tertiaires de Saint-François aura lieu à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, du samedi soir, 4 mai, au mercredi matin.

LE GÉNÉRAL BOUCHER CHEZ SIR LOMER

(De notre correspondant)

Québec, 3. — Le général Boucher est arrivé à Québec hier et a rendu visite à sir Lomer Gouin au Parlement. Le général a donné une conférence le soir à l'Institut Canadien.

NOYÉ REPÊCHÉ

Québec, 3. — Le corps d'un noyé a été trouvé hier après-midi dans la rivière St-Charles, près du pont du C.N.R.

Advertisement for L'imprimerie Populaire (limitée) featuring a hand holding a pen and text: 'C'est le service qui compte. Nos nombreux clients en sont satisfaits. Vous le serez vous aussi. Vos travaux d'impressions de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux, Confiez-les à des experts en art typographique.'

LE CANAL DE BEEBRUGE EST ENCORE BLOQUÉ

Londres, 3. — D'après l'opinion d'un expert naval, le canal Zeebrugge est encore efficacement bloqué. Bien que les Allemands cherchent à débayer un passage, ils n'ont pas encore réussi dans leurs travaux. Entre temps, la campagne contre les sous-marins a produit des résultats satisfaisants au cours de la semaine écoulée, malgré le gros temps qui a sévi dans la mer du Nord.

CONSERVATOIRE LASALLE

Près de 200 élèves sont admis à passer le concours de fin d'année. Le concours commencera lundi prochain, 6 mai, à 8 heures 15 du soir, 128 rue St-Hubert, et continuera mardi et mercredi. Les examinateurs, comme chaque année, sont: MM. Jean Charbonneau, Gonzalve Desjardins, Léon Lorrain, Paul Émile Lamarche, Édouard Montpetit, Fernand Rivest, Arthur Vallée.

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

PARASOLS

PARASOLS américains et japonais pour dames, soie brodée, fil de Lille, fil et soie, dans toutes les dernières nouveautés.

1.99 2.99 3.99 5.00 A 15.00

Au rez-de-chaussée.

BONBONS! BONBONS!

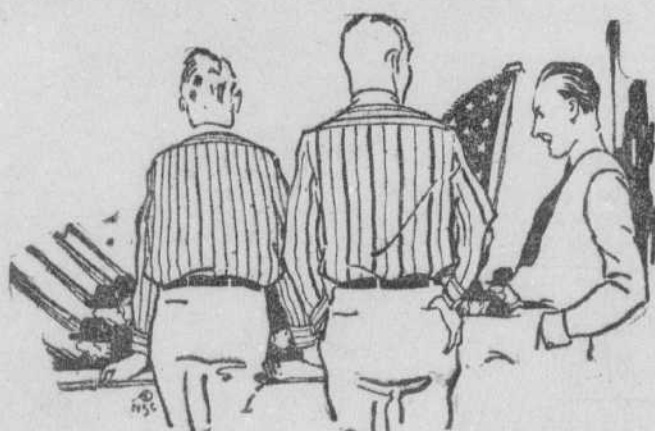
PATTERKRISP de Patterson, la fameuse marque. Spécial, la lb.39 Notre chocolat spécial, essences assorties. Spécial.31 Au rez-de-chaussée.

VENTE EXTRAORDINAIRE D'ARGENTERIE

Lignes désassorties et dessins nouveaux, à une grande réduction.

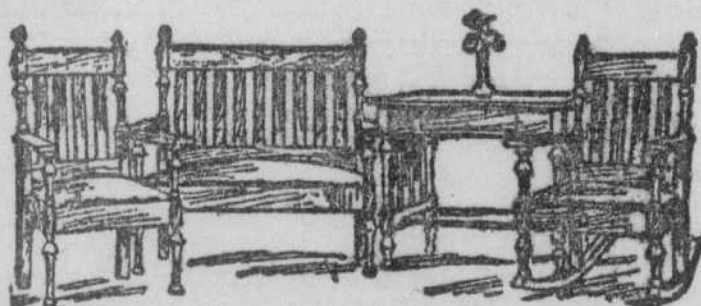
CUILLEERS à sucre, en argent plaqué, avec manche de fantaisie. Régulier 25. Très spécial, chacune.09 SERVICES A DEPECER, lame en acier Sheffield, manche en corne. Très spécial. Régulier 1.95, pour, la .98 COUPELLERIE en argent plaqué Rogers, avec bout ornementé. Fourchettes et cuillers à des prix d'économie. Cuillers à thé. Régulier 3.50 pour, la douzaine.2.29 Cuillers à dessert. Régulier 5.00 pour, la douzaine 3.69

ARTICLES POUR HOMMES



CHEMISES en soie rayée de couleur, genre veston bien fini, très bon matériel. Grandeurs 14 à 17. Valeur régulière jusqu'à 8.50. Très spécial.4.39 CHEMISES pour hommes, genre veston, jolis dessins, poignets mous ou empesés. Grandeurs 14 à 17. Valeurs régulières 1.25 et 1.50. Très spécial.83 CHEMISES pour garçonnets de 8 à 16 ans, dessins assortis, genre veston, poignets mous ou empesés, avec ou sans collet. Grandeurs 11 1/2 à 14. Prix réguliers .75 et 1.00. Très spécial.39 CHAUSSETTES en soie ou fil de couleur, tan, noir, blanc, bleu, gris ou champagne. Grandeurs 9 1/2 à 11 1/2. Valeurs régulières .50, .75, 1.00. Tant qu'il y en aura.39 SOUS-VETEMENTS en balbriggan, en blanc et naturel. Marque Penman 46 et Zimmerli, balance de ligne. Valeurs régulières .75 et 1.00. Tant qu'il y en aura.49 CHAPEAUX en toile pour garçonnets de 4 à 12 ans, balance de lignes. Valeurs régulières .75 et 1.00. Très spécial.49 Au rez-de-chaussée.

MEUBLES! MEUBLES!



LIT EMaille BLANC COMPLET, avec garnitures de cuivre. Matelas sanitaire. Sommier construction en acier.12.98 LITS-TABLE, entièrement oxydés, avec matelas recouvert de coutil fantaisie, très commodes durant le jour, ne prenant pas de place, 4 grandeurs différentes : 26", 3", 36", 4" par 6". Prix spéciaux 7.50 8.25 9.00 9.75 CELEBRES SOMMIERS DE DUPUIS, cadre en fer, deux supports au centre, garantis pour ne pas creuser. Grandeurs : 3", 36", 4" x 6". Valeur de 3.95 pour.2.99

ACHETEZ CHEZ DUPUIS - C'EST PAYANT

Téléphone Est 8000

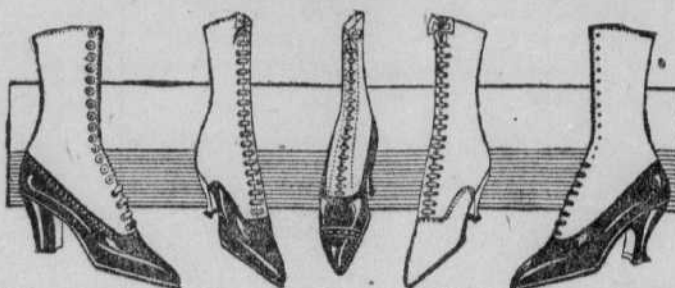
GIGARES ET PIPES

25 cigares Topek . . .87 50 cigares La Mariana . . .2.99 50 cigares La Champagne . . .3.00 25 cigares Lord Tenyson . . .1.05 50 cigares B.N. . .1.47

TRES SPECIAL

50 cigares Peg Top 1.95 Pipes et blagues à tabac, toujours en mains. Au rez-de-chaussée.

CHAUSSURES POUR DAMES



BOTTINES pour demoiselles, empeigne en cuir verni, tige de drap noir; aussi quelques-unes toutes en chevreau noir avec bout rapporté en cuir verni; très bonnes formes, belle apparence. Pointures 11 à 2 2.29 ESCARPINS Colonial et souliers lacés Oxford, talon haut ou bas, tout en cuir. Pointures 2 à 7. Valeurs jusqu'à 7.00 pour.4.69 BOTTINES en canevas blanc pour dames, talon haut ou moyen, forme sport très recherchée. Valeurs jusqu'à 2.50 et 3.00. Samedi pour 1.98 BOTTINES en cuir verni, style boutonné. Lige en cravanette noire, bout uni ou rapporté, talon concave ou cubain, semelle à trepointe Goodyear, tournée à la main ou McKay. Prix.2.95 BOTTINES pour dames, faites de bon chevreau noir, tige en chevreau mat, talon haut ou concave, style lacé, bout uni, toutes pointures. Samedi, tant qu'il y en aura.2.95 SOULIERS de maison, imitation de cuir, bonnes semelles, quelques paires sont endommagées. Tant qu'il y en aura.69 Au premier.

POUR HOMMES

BOTTINES POUR HOMMES, veau acajou foncé, style lacé, semelle Neolin, talon en caoutchouc. Toutes pointures. Prix.5.89 BOTTINES POUR HOMMES, lot désassorti, chevreau ou veau noir, bonnes formes, différentes pointures. Valeurs jusqu'à 8.00. TANT QU'IL Y EN AURA.4.49 BOTTINES POUR HOMMES, veau satin Blucher, empeigne brillante, haut mat, bonnes semelles. Pointures 6 à 10. Valeur régulière 4.00 pour.2.49 Pointures 1 à 5.1.99 Pointures 11 à 13.1.69 Pointures 8 à 10.1.49 Au rez-de-chaussée.

SERVICE D'OPTIQUE



C'est l'éclat de la vue et non l'âge de la personne qui demande si, oui ou non, il faut porter des verres. Une visite chez notre optométriste vous renseignera à ce sujet. Verres à partir de 1.50. Au premier.

RAYON DES JOUETS

LE CHAMPION BICYCLE très fort, d'une belle apparence, pouvant être conduit sur n'importe quelle route, étant muni de pneus "Dunlop" et freins très forts. Pour garçonnets.31.50 Fillettes.32.50 Messieurs.42.50 Demoiselles.37.50 Au deuxième.

GARNITURES ELECTRIQUES

LAMPES TUNGSTEN, très bonnes. 25 watt.29 40 watt.32 60 watt.39 ROTISSOIRES électriques.2.49 POELES électriques, un rond.2.49 GARNITURES électriques pour salon, en cuivre solide, riche dorure fine mat, quatre lumières. Garniture complète avec lampe, abat-jour, etc., prête à installer.9.95 GARNITURE à trois lumières, de.4.98 à 25.00 Au deuxième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupai, Directeur-Gérant.

VETEMENTS POUR HOMMES

COMPLETS POUR HOMMES, nouveaux modèles. En tweed mélangé 15.00 En worsted anglais gris ou brun.18.00

PALETOTS demi-saison pour hommes. Genre Chesterfield. En vécuina gris. 18.00 et 20.00 PANTALONS pour hommes, tweed rayé gris. 1.65 2.49 et 3.75

PANTALONS pour hommes, serge cachemire 5.00 noir.6.00 ne.6.00 PALETOTS demi-saison pour hommes. Genre Chesterfield. En vécuina noir. 15.00 18.00 et 20.00

PALETOTS légers pour l'été. Genre douillette. En drap d'Orléans noir.7.00 COMPLETS pour garçonnets, 9 à 17 ans. Genre Norfolk (fantaisie). 7.50 En tweed mélangé brun.9.00 En tweed caracaté gris.11.00 En homespun tout laine.12.00



8 H. 30 A 9 H. 30

COMPLETS pour garçonnets de 9 à 17 ans. Genre Norfolk, culotte bouffante, en tweed mélangé gris ou brun. Val. de 7.50 pour. GRATIS : Une paire de culottes extra avec chaque complet. Pas de commandes par poste ou téléphone. Au rez-de-chaussée.

GRANDE REDUCTION

TANT QUE LE LOT DURERA

FLANELLETTE BLANCHE, fabrication canadienne, qualité très souple, surface laineuse. Valeur de .18 la verge. Aujourd'hui .15

Pas plus de 20 verges à chaque client. Pas de commandes par poste ou téléphone. Au rez-de-chaussée.

BAS

BAS en fil de Lille blanc, noir, tan et brun. Pointures 8 1/2 à 10. Spécial.39 BAS en fil de Lille, pour dames, en blanc, noir et gris. Spécial.49



BAS en soie, pour dames, en blanc, noir, gris, marine, champagne, gris foncé et argent. Spécial.1.00

BAS en coton, unis, pour dames, en blanc et noir. Spécial.29

BAS en soie "Seconds", pour dames, en noir. Pointures 8 1/2 à 10. Régulier .49. Spécial.33 Au rez-de-chaussée.

PRELART

PRELART canadien, grand choix de dessins à fleurs ou à carreaux. 46 Prix spécial.64

PRELART de meilleure qualité, verni en dessous, très bonne valeur. Choix de dessins. Prix spécial.64

DRAPERIES de soie, pour pianos ou corniches, jolis dessins pour 1.19 ET 1.50

PORTIERES en damas rayé, de 45 pouces de largeur, couleurs orientales. Spécial.3.39

ETAMINE à rideaux, milieu uni avec bordure de couleurs assorties. Largeur 40 pouces. Spécial.39 Au troisième.

UNE BONNE VALEUR

TULLE MOUSTIQUAIRE, 40 pouces de largeur, en vert, rouge, jaune et blanc. Très spécial, la verge .09 1/2

Au rez-de-chaussée.

GLACIERES! GLACIERES!

Oui, nous prétendons que nos glacières sont de qualité supérieure, d'abord par leur construction extérieure, qui est en frêne solide; les murs sont réellement isolés avec papiers isolateurs d'air, la chambre à glace est d'un seul morceau, évitant les soudures qui viennent à ce casser; la chambre à provision est aussi d'une seule pièce, ne laissant aucune crevasse pour laisser pénétrer la saleté; aucun morceau de bois apparaît dans la chambre à glace, ce qui la rend des plus sanitaires, et nos prix avec toutes ces améliorations se comparent avec avantage à toutes autres sur le marché.

TOUTES NOS GLACIERES SONT GARANTIES DONNER SATISFACTION

Vente spéciale— No A, 41 pouces de hauteur.9.75 No B, 43 pouces de hauteur.12.95 No C, 46 pouces de hauteur.15.95 Venez nous voir et laissez-nous vous montrer les différents points de supériorité de nos glacières. Au sous-sol.



Feuilleton du "Devoir"

LES TROIS DISPARUS DU SIRIUS

par GEORGES PRICE

(Suite)

Dès que les deux tubes eurent été déroulés, les trois scaphandriers plongèrent. En seize minutes ils ajustèrent les filetages aux amorces d'un des pontons, puis ils remontèrent. Le tube de vapeur fut relié à la chaudière, d'autre resta suspendu à la paroi du navire. "Quelle pression ? demanda sir Owen dans le porte-voix de la machine. —Huit atmosphères, commandant, répondit le mécanicien. —C'est bien. Le tube est ajusté à la prise de vapeur? —Oui, commandant. —Ouvrez la vanne!" Sir Owen ému tenait la main de l'ingénieur. Tous deux étaient pâles. La science est si passionnante, que ces deux hommes à ce moment,

éprouvaient la même angoisse que s'il se fût agi de ramener vivants les trois disparus du Sirius. Une minute se passa. L'eau n'arrivait pas par le second tube. Sir Owen commençait à désespérer. "Courage! lui dit l'ingénieur. La vapeur s'est refroidie au contact de l'eau et se condense en y arrivant. Il lui faut le temps d'échauffer la surface." Une autre minute s'écoula. Cette fois sir Owen croyait bien définitivement la partie perdue, lorsque tout à coup un bouillonnement se fit entendre, et du tube s'éleva majestueusement une colonne d'eau de dix mètres de hauteur. Malgré sa raideur britannique, sir Owen se jeta dans les bras de l'ingénieur. "Enfin! s'écria-t-il, si je ne puis vous rendre vos trois braves, je leur donnerai une tombe, et je vous

rendrai au moins le Sirius." A partir de ce moment, le renflouage suivit son cours régulier, sans accident grave. Trois saisons seulement éclatèrent sous la pression, quelques-uns se déformèrent sans se rompre. Tous les autres résistèrent, et à mesure que l'air les remplissait, la position du Sirius changeait. Tout d'abord son avant se dégagea de l'alvéole argileuse dans lequel il s'était enfoncé, et qui épaissait rigoureusement ses contours. La conséquence de ce mouvement fut qu'il reprit une position à peu près horizontale. En même temps il s'élevait entre deux eaux et revenait à une profondeur inférieure à vingt brasses, ce qui permit aux autres scaphandriers, sauf le malade, de se joindre aux trois ouvriers de la première heure. Poulpiquet passait la moitié de sa vie dans l'eau, dirigeant ses compagnons à l'aide d'un système de signaux qu'il leur avait appris. Aussi le travail marcha-t-il rapidement. Dès que le bâtiment eut quitté sa position primitive, Poulpiquet en fit le tour. Ce jour-là il se fit remonter précipitamment, et quand on lui eut dévisé son casque, sir Owen remarqua l'expression d'étonnement peinte sur son visage.

"Qu'avez-vous ? lui dit-il. Avez-vous fait quelque découverte? —Oui, commandant, et une découverte bien bizarre. —Laquelle? —C'est bien par tribord que l'investigator a abordé le Sirius, n'est-ce pas? —Mais oui. —Eh bien, il y a une autre déchirure de la coque par bâbord. Elle est obstruée par un enchevêtrement de matériaux de toute espèce. Il faudrait un très long travail. Je crois que demain le bateau sera à peu près à flot. Il sera plus facile de pénétrer dans la soute par l'écouille. —C'est juste. Nous arriverons ainsi aussi vite avec moins de peine. Le lendemain, en effet, sous la force ascensionnelle de tous les pontons remplis d'air, les mats du malheureux navire émergèrent. Peu après la passerelle et les cheminées apparaissaient à leur tour, et le Sirius, comme si la mer n'avait pas voulu rendre entièrement sa proie, s'arrêta à un mètre au-dessous de la surface de l'eau. Il ne restait plus qu'à consolider la ceinture d'allèges et à remorquer la malheureuse épave vers le Pirée, après avoir retrouvé les morts en fermés dans ses flancs. Ce fut naturellement Poulpiquet qui se chargea de cette triste exploration. Devant travailler à une

faible profondeur, il revêtit un scaphandre ordinaire, qui laissait à ses mouvements une plus grande liberté. Puis, muni d'une lampe électrique sous-marine, d'un levier et de pinces, il descendit dans le faux-pont, après s'être minutieusement fait expliquer par les officiers du Sirius la place exacte de l'écouille du troisième compartiment étanche. Dans le faux-pont, rien n'avait bougé. Il vit encore, fixés au-dessus de sa tête, les hamacs routés. Il marcha sur des ustensiles divers, des assiettes et des plats de fer battu, une bordée ayant été surfer par la catastrophe au moment du repas; il trouva facilement le panneau de l'écouille, hermétiquement clos grâce à ses joints de caoutchouc. A l'aide de son levier, il parvint à faire jouer les verrous déjà oxydés par le séjour sous l'eau et mit à découvert l'entrée du compartiment. L'échelle subsistait, il put pénétrer dans la prison mortelle. A l'aide de sa lampe sous-marine, il explora du regard le sinistre espace. L'aspect était terrifiant. Tout était dans un indescriptible désordre, dans un désordre tel qu'il était impossible de l'expliquer par le naufrage seul. C'était un enchevêtrement de caisses brisées, de barils éventrés, de planches broyées,

qui toutes s'amoncelaient devant le trou carré qui, la veille, avait causé sa surprise. En poussant plus loin ses recherches, le hardi scaphandrier aperçut que les parties plus éloignées de la chambre avaient moins souffert. Il se mit en devoir de retrouver les trois corps, mais tous ses efforts furent infructueux; il pensa que, dans le naufrage, les malheureux avaient dû être ensevelis dans la cargaison déplacée et gisaient sans doute sous les amoncellements de barils et de ballots. Il remonta à bord et fit part à sir Owen du résultat négatif de ses premières investigations, et, après avoir pris un peu de repos, redescendit accompagné de deux camarades. Après six voyages, ils avaient tout visité et acquis la certitude invraisemblable que les trois disparus du Sirius n'étaient plus dans la prison où on les avait murés. Alors Poulpiquet, après avoir déblayé les abords de l'ouverture carrée, l'examina, et il reconnut, sans erreur possible, qu'elle avait été faite de main d'homme. D'ailleurs, s'il avait conservé quelques doutes, ceux-ci se seraient évanouis devant la trouvaille qu'il fit de deux limes, ébréchées et usées, ainsi qu'un des cylindres qu'il avait remarqués parce qu'ils étaient symétriquement rangés dans un angle.

A SUIVRE